essai sur l'œconomie

Pierre Calame

avec la collaboration
d'Aurore Lalucq

Essai sur l'œconomie

Préface de James K. Galbraith

Éditions Couleur livres
Rue Lebeau 4, 6000 Charleroi (Belgique)

Éditions d'en bas
Rue des Côtes-de-Montbenon 30, CH-1003 Lausanne (Suisse)

Éditions Ganndal
BP 542, Conakry (République de Guinée)

Éditions Charles Léopold Mayer
38, rue Saint-Sabin Paris (France)

***Les Éditions Charles Léopold Mayer**, fondées en 1995, ont pour objectif d'aider à l'échange et à la diffusion des idées et des expériences de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH) et de ses partenaires. On trouvera en fin d'ouvrage un descriptif sommaire de cette Fondation, ainsi que les conditions d'acquisition de quelques centaines d'ouvrages et de dossiers édités et coproduits. Les ECLM sont membres de la Coredem, une confédération de sites ressources pour une démocratie mondiale, qui rassemble des partenaires autour d'une charte, d'un moteur de recherche et d'un wiki. www.coredem.info*

*Initiée et soutenue par la FPH, **l'Initiative internationale pour repenser l'économie** (IRE) est un lieu de dialogue, de débat, de réflexion et de propositions visant à favoriser l'émergence de nouvelles propositions économiques, www.i-r-e.org*

Le présent ouvrage a reçu le label « Le livre équitable ». Ce label est attribué par l'Alliance internationale des éditeurs indépendants – réseau de 80 éditeurs de 45 nationalités (www.alliance-editeurs.org) – à des ouvrages publiés dans le cadre d'accords éditoriaux internationaux respectueux des spécificités de chacun : les coéditions solidaires. Elles permettent de mutualiser les coûts liés à la réalisation intellectuelle et physique d'un livre et faire ainsi des économies d'échelle ; d'échanger des savoir-faire professionnels et une expérience commune, tout en respectant le contexte culturel et l'identité des éditeurs ; de diffuser plus largement les ouvrages en ajustant les prix pour chaque zone géographique ou en uniformisant les prix sur une même zone de commercialisation. Le label « Le livre équitable » symbolise cette solidarité entre éditeurs – solidarité qui mobilise aussi indirectement les lecteurs : c'est parce qu'il est vendu 25 euros en France que le présent livre peut être acheté moitié moins cher en République de Guinée.

Vous trouverez une présentation des coéditeurs à la fin du livre (page 605).

L'auteur

***Pierre Calame**, polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées, a travaillé vingt ans au ministère français de l'Équipement où il a occupé diverses responsabilités de gestion territoriale et d'administration centrale. Il en est sorti convaincu de la nécessité d'une réforme radicale de l'État. Après un bref passage dans l'industrie, il dirige depuis près de vingt ans une fondation internationale, la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme.*

© Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer, 2009
Dépôt légal, février 2009
Essai n° 173 * ISBN : 978-2-84377-146-0
© Éditions Couleur livres, 2009 ISBN : 978-2-87003-524-5
© Éditions d'en bas, 2009 ISBN : 978-2-8290-0364-6
© Éditions Ganndal, 2009 ISBN : 978-2-35045-037-6
Graphisme et mise en page : Madeleine Racimor

Du même auteur

Les travailleurs étrangers en France (avec Paulette Calame), Éditions ouvrières, 1969.

Dialogue des entreprises et du territoire, propositions pour une politique, Éditions Charles Léopold Mayer, 1988.

Mission possible, Desclée de Brouwer, 1993, Éditions Charles Léopold Mayer, 2003.

L'État au cœur (avec André Talmant), Desclée de Brouwer, 1997.

La démocratie en miettes, Éditions Charles Léopold Mayer/Descartes & Cie, 2003.

Pour une gouvernance mondiale légitime, démocratique et solidaire, Cahier de propositions de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, Éditions Charles Léopold Mayer, 2004.

Préface

James K. Galbraith

Dans son *Essai sur l'Œconomie*, Pierre Calame pose une question simple : comment, sur la base que constituent aujourd'hui nos institutions nationales et internationales, industrielles et politiques, qui sont compatibles avec un engagement en faveur des valeurs humaines et démocratiques, et étant donné le caractère irréversible de ce réseau de technologies, de communication et de transport que nous appelons mondialisation, comment, dans ce contexte, l'humanité peut-elle concilier les nécessités économiques avec les impératifs de l'écologie et de l'environnement et avec le fait incontournable que les ressources naturelles sont limitées ?

Comment, en effet ?

L'un des mérites de cet essai est qu'il ne prétend pas répondre à la question. Pierre Calame préfère l'explorer. Et il le fait dans un esprit de réflexion ouverte, avec une érudition non dissimulée ; il réprimande Martin Wolf et cite Lu Jia avec la même aisance. Et comme ce dernier il y a une vingtaine d'années, Pierre Calame est à la recherche de principes corrects et de leaders politiques ayant le courage de les mettre en pratique. Son but est que la société durable devienne une réalité vivante, un souci constant, un processus organique.

La principale difficulté est la suivante : cette mission est entièrement neuve mais elle se greffe sur un ordre social préexistant, avec des institutions conçues pour de tout autres objectifs (remporter des guerres ou répondre à une demande illimitable de biens de consommation). Elle doit prendre en compte les buts concurrents et contradictoires des gouvernements démocratiques et non démocratiques, ainsi que ceux des entreprises dont les intérêts s'accordent parfois, mais pas toujours, avec cette mission. Et il faut emprunter les voies monétaires d'un monde divisé en États nations, qui a déjà été témoin de l'essor et du déclin d'une structure planétaire de stabilisation monétaire.

Pour cette raison, notre première tâche doit être de comprendre le monde tel qu'il est. Au cours d'un exposé particulièrement brillant, Pierre Calame nous entraîne dans un vaste tour d'horizon des structures gouvernementales, des modèles d'interconnexion et des sources de bien-être humain qu'offre la vie moderne. Son mot d'ordre est « pluralisme » : pour comprendre le monde, il faut comprendre la diversité des peuples, des institutions, des motivations et des idées.

Car c'est sur les idées que cet essai porte avant tout. Il est d'abord inspiré par une aversion pour le réductionnisme méthodologique, également appelé vice ricardien. Pierre Calame écrit dans l'esprit d'Adam Smith, de Malthus et de Keynes : en tant qu'observateur des grands traits du monde tel qu'il est, chargé d'incidents historiques et des fruits du processus révolutionnaire, intrinsèquement mal conçu et instable, enclin au désastre. Pourtant, si la société humaine est capable de résultats, elle devrait être, elle doit être capable d'action motivée, elle doit pouvoir se fixer des objectifs et les atteindre, dans un monde d'autogouvernement.

Parvenir à un autogouvernement efficace et démocratique malgré les limites de nos ressources et de l'écologie, tel est le défi que Pierre Calame nous présente et qu'il étudie dans cet essai riche et stimulant.

Introduction
La bicyclette et le centurion

Ce livre est d'abord celui d'un cheminement, d'une exploration, avec tout ce que cela comporte de tâtonnements. La participation active à une dynamique informelle internationale, l'Alliance pour un monde responsable et solidaire et, plus précisément, à l'Assemblée mondiale de citoyens qui s'est réunie à Lille en décembre 2001 m'avait convaincu que trois grandes mutations devraient être conduites au XXI^e siècle : celle de la gouvernance, pour parvenir à gérer des interdépendances d'une nature, d'une ampleur et d'une échelle nouvelles ; celle de l'éthique pour parvenir à fonder le « vivre ensemble » des différentes civilisations et des différents milieux sur des valeurs partagées ; celle du passage d'un modèle de développement non viable à une société durable. Nous avions progressé sur les deux premiers points, avec l'énoncé de principes généraux de gouvernance susceptibles de fonder une véritable révolution de la gouvernance et avec l'adoption, à Lille, d'une Charte des responsabilités humaines offrant les éléments d'un socle éthique commun. Mais comment passer d'un modèle de développement non viable à une société durable ?

Notre système de production et d'échange, ainsi que la théorie économique qui le sous-tend et les puissants acteurs qui le structurent, constituent à l'évidence le nœud du problème. Mais

par quoi les remplacer ? L'effondrement du communisme historique nous a laissés orphelins de rêve. N'y avait-il donc aucune alternative au modèle dominant de l'économie de marché, à sa doctrine et à ses acteurs ? Le marché des idées ne manque pas de propositions, du repli sur le local à l'économie solidaire en passant par la décroissance, mais toutes me laissaient sur ma faim.

Notre système actuel est fondé sur l'équilibre de la bicyclette : cet équilibre ne se trouve que dans le mouvement, dans la croissance de la consommation, notamment d'énergie et de ressources naturelles, en contradiction flagrante avec la finitude de la biosphère. Quant aux correctifs proposés au système actuel, symbolisés par l'oxymore du développement durable, ils me font penser au centurion d'Astérix qui, croyant avoir avalé de la potion magique, s'essaie à soulever des rochers, puis des pierres de plus en plus petites pour finir par brandir un petit caillou en criant : « Je suis puissant ! Je suis puissant ! » Nous ne nous en tirerons pas avec un tel centurion juché sur sa bicyclette.

Ainsi a commencé ma quête d'une véritable alternative, à l'échelle des enjeux. Pour cela il fallait éviter de s'enfermer dans les dogmes, d'où qu'ils viennent, aussi séduisants et sympathiques soient-ils. Il fallait en permanence en revenir aux réalités et à la connaissance qu'on peut en avoir, aussi partielle soit-elle.

J'ai procédé en deux temps, reflétés par les deux parties de l'ouvrage. Le premier temps est celui de l'inventaire et de la déconstruction de ce qui nous est si souvent présenté comme des évidences intemporelles. D'où le détour par l'histoire longue, convaincu que j'étais de la nécessité de comprendre d'où « tout ça » était venu. Il m'a fallu ensuite me faire une opinion, aussi fondée que possible, aussi objective que j'en étais capable, sur les avantages et les limites de la globalisation économique. Je suis donc passé à l'examen critique des doctrines en présence puis à l'évaluation du potentiel de rénovation que recelaient les différentes recherches alternatives. J'en ai déduit la nécessité d'une élaboration théorique plus poussée. Mais le terme « économie » était si chargé de sens,

si associé aux doctrines et pratiques en vigueur qu'il semblait vain de tenter de lui faire changer son cours. J'ai alors choisi, conformément à l'étymologie, d'appeler « œconomie » ce que nous sommes nombreux à appeler de nos vœux : des règles du jeu de la production et de l'échange qui puissent tout à la fois assurer l'épanouissement des êtres humains, l'équité entre les sociétés, la sauvegarde de la biosphère et des droits des générations futures. La première partie se clôt donc, logiquement, par l'énoncé du cahier des charges de l'œconomie.

Ce cahier des charges montre que l'œconomie ne poursuit d'autres objectifs que ceux, généraux, de la gouvernance. Ce n'est pas la gouvernance qui doit se faire la servante de « lois économiques » hissées au rang de « lois naturelles » mais c'est l'œconomie qui est une branche de la gouvernance. Ce constat, aussi banal qu'il puisse paraître, a été pour moi d'une utilité capitale car il permettait de concevoir l'œconomie en lui appliquant les connaissances acquises dans le domaine de la gouvernance. C'est ce que j'ai fait de manière systématique en allant progressivement du général au particulier, en mettant en évidence l'écart entre le mode de fonctionnement actuel de l'économie et ce à quoi conduisaient les principes de gouvernance. Cela m'a amené, par exemple, à mettre l'accent sur tout ce qui construisait et entretenait les relations entre les êtres humains, les sociétés et la biosphère ; à sortir des oppositions simples entre capital et travail ou entre biens marchands et biens non marchands ; à énoncer les conditions de légitimité de l'œconomie ; à redéfinir les liens entre œconomie et démocratie ; à substituer au couple central de l'économie actuelle, l'entreprise et l'État, un autre couple, la filière et le territoire ; à préciser ce que seraient des agencements institutionnels pertinents pour la première, qui forme la chaîne verticale du tissu œconomique, et pour le second, qui en est la trame horizontale ; à jeter, enfin, les bases d'un nouveau système monétaire et financier.

Ce long cheminement a été poursuivi, dans les périodes estivales où je pouvais me détacher un peu de la direction de la Fondation Charles Léopold Mayer, entre juin 2005 et août 2008. Mais il s'est aussi nourri d'observations et de réflexions accumulées pendant quarante ans. Je n'en aurais pas vu le bout sans l'aide efficace d'Aurore Lalucq, qui m'a permis de débroussailler le maquis de la littérature économique et a toujours su trouver des informations précieuses en réponse à mes interrogations, et sans l'affectueuse tolérance de mon épouse Paulette qui, acquise à la nécessité de cette quête, en a accepté les servitudes. Qu'elles soient toutes deux chaleureusement remerciées.

À peine le manuscrit de l'ouvrage était-il achevé que l'on est entré, en septembre 2008, dans la seconde phase de la crise financière puis économique, déclenchée par les « *subprimes* » américaines. Nous savions que cette seconde phase se produirait et j'en donne les raisons dans l'ouvrage. Mais publier un bulletin météo annonçant l'orage quand celui-ci est déjà arrivé, c'est un peu comme deviner les résultats du loto quand ils sont déjà connus ! Que fallait-il faire ? J'ai pensé que l'analyse à laquelle je m'étais livré et les propositions que j'en déduisais n'avaient rien de circonstanciel. La crise, loin de les périmer, leur donnait plus d'actualité et de nécessité encore. J'ai donc préféré garder le texte en l'état, le raisonnement tel qu'il se déployait au fil des chapitres, le complétant ici ou là par des notes en bas de page quand les événements récents apportaient un éclairage supplémentaire. Je laisse le lecteur juger de la pertinence de ce choix.

Un dernier mot, encore, sur la manière d'utiliser cet ouvrage. Même s'il se présente comme une quête, il ne se lit pas comme un roman policier. J'ai donc écrit une table des matières (page 593) avec un résumé de chaque paragraphe pour permettre à tout lecteur d'entrer par le passage qui l'intéresse dans l'espoir que, la curiosité éveillée, il sera tenté ensuite d'en lire d'autres passages.

Première partie

Mise en perspective

1.
Les leçons de l'histoire

1. Un mode de développement périmé

Il y a péril en la demeure

Dans un discours fameux prononcé en 2002 à la Conférence mondiale de Johannesbourg sur le développement durable, qui marquait les dix ans du Sommet de la terre de 1992, le président de la République française, Jacques Chirac, a dit : « La maison brûle et nous regardons ailleurs. » Ferions-nous véritablement preuve d'innocence, d'ignorance, d'inconscience à l'égard des problèmes ? À les voir énoncés jusqu'à plus soif, j'ai plutôt l'impression que nous regardons la maison brûler, avec un mélange de fatalisme et de fascination morbide puis nous retournons nous distraire, comme aurait dit Pascal, à nos activités quotidiennes, avant de regarder à nouveau où en est l'incendie. Ou, pour reprendre le concept d'Aristote, nous sommes en situation d'acratie, en situation de voir ce qu'il y a à faire sans trouver en nous le ressort moral et l'énergie pour le faire. Bref, ce n'est pas la connaissance du problème qui manque. Nous en sommes au contraire saturés.

La vaine recherche du bouc émissaire

En 1994, l'Union des associations internationales, basée à Bruxelles, qui regroupe un très grand nombre d'institutions publiques et privées intéressées par les problèmes internationaux, a publié sous la direction d'Anthony Judge *L'encyclopédie des problèmes mondiaux et du potentiel humain*[1]. Tout un programme. Compilant, en s'aidant de l'ordinateur, un nombre gigantesque de documents de ces honorables institutions, sélectionnant de la sorte près de 20 000 mots-clés reliés par plus de 100 000 liens, l'Encyclopédie a identifié 170 problèmes mondiaux. Il s'agit, par nature, d'une liste à la Prévert. Comme le soulignent les éditeurs eux-mêmes, chaque institution a ses propres centres d'intérêt, ses propres programmes, voire ses propres marottes. Là où l'une déplorera l'absence de liberté laissée aux individus, l'autre s'inquiétera des ravages de l'individualisme forcené. Néanmoins, comme c'est toujours le cas lorsque l'on manie de telles quantités d'informations, un panorama se dégage progressivement, quelques grands « paquets » de problèmes émergent. Cette liste de problèmes et ses regroupements n'apprendront rien de nouveau aux lecteurs. Par le travail exhaustif qu'a représenté leur établissement, ils me paraissent néanmoins une bonne image de la litanie des problèmes que l'on retrouve à mille occasions, soit, selon son option idéologique, pour identifier les tâches de la communauté internationale, soit pour dénoncer les tares d'un système économique, politique et social menant l'humanité à sa perdition certaine.

Les quelque 170 problèmes mondiaux identifiés par Anthony Judge peuvent à l'examen se réunir en sept grands paquets qu'il est intéressant de décrire brièvement pour comprendre ce qui « travaillait la pâte » d'une communauté mondiale en gestation il y a une dizaine d'années.

Vient en tête, avec près de 20 % des items, un premier paquet, le mal développement de nos sociétés : les inégalités, l'inadaptation

1. *Encyclopedia of World Problems and Human Potential*, éditée par The Union of International Associations, 4e édition, 1994-1995.

des structures sociales, le chômage, l'exploitation des plus faibles, etc. Suivent trois paquets de taille comparable. Le premier concerne l'insécurité et la violence, depuis le niveau interindividuel jusqu'au niveau interétatique. Le deuxième a trait aux malheurs de la biosphère, sa dégradation, sa pollution, l'érosion du patrimoine et des terres, le mauvais usage des ressources naturelles. Le troisième a trait aux vicissitudes individuelles de la vie, la maladie, la mort, l'isolement social. Ces trois paquets de taille comparable sont talonnés de près par un cinquième paquet, celui des drames sociaux collectifs, la faim, la misère.

Puis vient le problème de la gouvernance, du local au mondial, avec près de 12 % des problèmes, qu'il s'agisse de l'irresponsabilité des gouvernants, de l'inefficacité de l'action publique, de la corruption ou du manque de démocratie.

Presque au même niveau, avec 10 % du total, vient ce que l'on pourrait appeler la perte ou la crise des valeurs morales et éthiques, le désarroi des repères face à un monde en mouvement. Enfin viennent quelques thèmes moins souvent cités comme le conflit interculturel et le déficit d'informations. Les problèmes financiers ne sont cités qu'une seule fois. Ainsi regroupée, cette multitude de problèmes, si elle ne nous dit rien sur les causes, a le mérite de repérer les quelques grandes questions auxquelles notre humanité doit faire face. Le panorama général est celui d'un mode de développement qui ne parvient pas, malgré les richesses accumulées, à construire partout des sociétés raisonnablement justes et équitables, capables d'assurer à leurs membres la protection minimum contre les hasards de la vie, la sécurité et d'offrir des repères suffisamment admis de tous pour former une véritable cohésion sociale. Un monde en train de détruire à petit feu la biosphère dont son avenir dépend. Un monde enfin qui peine à trouver des modes d'organisation et une gouvernance légitimes, donnant crédibilité aux gouvernants, fixant des limites aux rapports de force. Ce tableau, à peu près contemporain du Sommet de la terre de 1992, montre à l'envi que le développement durable ne peut se concevoir seulement dans une optique de protection de la nature mais qu'il doit

intégrer les modes de fonctionnement économiques, politiques et sociaux.

Dix ans après, Aurore Lalucq, alors stagiaire dans notre fondation, a fait le même exercice dans un climat plus proche de la mouvance de l'altermondialisme. Elle a ainsi recensé près de 250 « défis », ce qui a fait qu'à chaque repas, pendant que je travaillais à l'ébauche de ce livre, de jeunes amis de 14 et 15 ans me demandaient rituellement combien de ces défis j'avais relevés dans ma demi-journée ! Jolie question pour exprimer le sentiment d'écrasement et d'étouffement qui prend à la gorge quand on égrène ainsi en chapelet un si grand nombre de défis. La liste se situe dans une optique plus militante, pourrait-on dire, que la précédente, en ce sens que les énoncés sont à mi-chemin entre les effets et les causes et cherchent déjà des mécanismes explicatifs. Cette recherche est manifestement imprégnée de l'idée que la globalisation économique de ces dernières décennies constitue, sinon l'explication ultime, du moins une nouvelle donne. On voit apparaître dans la liste d'Aurore Lalucq trois grands paquets.

Le premier concerne la financiarisation du monde, une financiarisation largement déconnectée de l'activité réelle des sociétés mais avec des conséquences innombrables sur elles.

Le deuxième concerne les effets déstabilisants de la globalisation sur la gouvernance, la perte d'autonomie des États, qui ne parviennent plus à assurer leur rôle régulateur traditionnel, les firmes multinationales qui échappent à tout contrôle, l'effet déstabilisant de la globalisation sur les rapports entre pays inégalement développés lorsque la gouvernance mondiale ne vient pas équilibrer les rapports de force ; la déstructuration des sociétés, et notamment des sociétés anciennement industrialisées qui s'étaient construites après la Seconde Guerre mondiale, sur un équilibre entre le capital et le travail (ce que les économistes appellent le « compromis fordiste ») ; le mouvement de marchandisation généralisée du monde touchant jusqu'au savoir, à l'art et à la culture.

Le troisième paquet enfin, devenu un classique, concerne la dégradation de la biosphère, biodiversité, eau, sol, forêt, air, etc., sous l'impact de notre modèle de développement.

On pourrait multiplier à l'envi ce type de liste. Nous avons, par exemple, avec Françoise Feugas, de l'association Ritimo, établi le thesaurus, c'est-à-dire la liste de mots-clés caractéristiques du millier d'ateliers auto-organisés du Forum social mondial qui s'est tenu en janvier 2003 à Mumbai. Il ne se veut pas une liste des problèmes mais plutôt des engagements, des actions militantes citoyennes actuelles. On y retrouve à peu près les mêmes thèmes mais avec une coloration plus immédiatement politique, comme l'accent mis sur les impacts d'une gouvernance actuellement dominée par les grands intérêts des pays du Nord et des firmes multinationales (ajustements structurels, négociations de l'OMC, etc.), et une autre coloration tournée soit vers les revendications, comme l'équité entre femmes et hommes, soit vers les alternatives comme l'économie solidaire.

Ces formulations, ces listes, parce qu'elles sont issues de démarches et d'horizons différents, me paraissent donner une bonne vision de ce qui préoccupe l'humanité d'aujourd'hui, du moins dans les pays riches. Elles ont néanmoins deux limites qui, quoique apparemment contradictoires, se rejoignent finalement.

La première limite est celle de la formulation sectorielle des problèmes. *L'encyclopédie des problèmes mondiaux et du potentiel humain* l'analyse très bien dans les remarques qu'elle formule sur la liste : chaque institution, par sa vocation, son insertion sociale et politique ou ses préférences, a ses quelques problèmes favoris. Elle y consacre son énergie, avec l'hypothèse jamais formulée mais implicite que, si chacun s'attaquait dans son coin séparément à son problème, les vaches seraient bien gardées et le monde irait nécessairement mieux. On reconnaît là d'ailleurs une des dérives de la gouvernance mondiale au fil des années. Faute d'une pensée d'ensemble sur les régulations mondiales, faute aussi d'une volonté des États de construire un ordre mondial supranational du fait du tabou de l'atteinte à la souveraineté nationale, la communauté

internationale a multiplié les objectifs et les instances spécialisées, chacune en charge d'un objectif particulier. Ce n'est pas, hélas, le meilleur moyen de créer au bout du compte des régulations mondiales lisibles, efficaces et légitimes. La société civile, en particulier les organisations non gouvernementales (ONG), n'a pas des pratiques si différentes. Au nom d'une exigence de simplicité, condition affirmée de la mobilisation militante, au nom aussi, moins avoué, des contraintes que font peser sur beaucoup d'ONG leur dépendance à l'égard de financements extérieurs, chacune a, si l'on peut dire, sa niche de marché, ses priorités, son domaine d'expertise, son support politique et social. Malheureusement, ce qui est utile pour décrire les problèmes du monde n'est pas toujours très opérant pour dégager une vision et une stratégie de changement. J'ai toujours gardé en mémoire la formule choc de Philippe De Woot, professeur de management à l'université de Louvain en Belgique : « Quand une entreprise a listé ses vingt principaux problèmes, elle n'a rien fait ; quand elle a listé les cinq principaux, elle a pratiquement élaboré sa stratégie. » C'est une formule que je transpose volontiers à l'ensemble de la société.

À l'opposé de cet émiettement des objectifs et des politiques, on trouve les explications globalisantes, où tout est ramené à une cause première ou, si l'on veut, à une solution finale. Ma génération, devenue adulte en 1968, a, pendant un temps, adoré ces explications si globales et si satisfaisantes pour l'esprit qu'elles en devenaient tautologiques. Que de médecins de Molière pour expliquer doctement et sans discussion possible, en recourant à un jargon mélangeant philosophie, économie, sociologie et politique, que tout cela, c'était l'effet du capitalisme ! L'économiste Michel Beaud, qui peut difficilement être suspecté de libéralisme débridé, nous expliquait un jour, dans les années 1980, avec humour, que, jusqu'à l'accident de Tchernobyl, il n'aurait pas eu de mal à démontrer qu'une telle catastrophe nucléaire ne pouvait avoir lieu que dans un pays capitaliste où la santé des populations était sacrifiée sur l'autel du profit à court terme. La chute du mur de Berlin, l'analyse plus lucide des crimes du stalinisme, que les souvenirs

de l'alliance historique de l'Union soviétique et des puissances occidentales contre le nazisme avaient longtemps fait taire, le bilan désastreux de la Révolution culturelle chinoise, ont fait taire pour peu de temps les thuriféraires de l'explication finale et du grand soir. Mais pas pour longtemps. Une autre cause première était trouvée : la globalisation économique.

Je n'en mésestime pas l'importance et la relative nouveauté, même si le livre de Philippe Norel, *L'invention du marché, une histoire économique de la mondialisation*[2], vient opportunément rappeler tant l'ancienneté du commerce international (le taux d'ouverture des économies au commerce extérieur n'était pas en 1990 supérieur à ce qu'il était un siècle plus tôt, ce que la parenthèse du protectionnisme de l'entre-deux-guerres a fait oublier !), que la complexité des rapports qui se sont noués, au fil des siècles, entre États et marché, entre pouvoirs politiques et marchands. Je ne mésestime pas non plus, et j'aurai l'occasion d'y revenir, l'importance qu'ont revêtue historiquement l'unification et la déréglementation des marchés financiers, ce qu'il est convenu d'appeler la financiarisation du monde. D'ici à faire de la globalisation et de la financiarisation la source de tous nos maux, il y a un grand pas que je ne crois pas bon de franchir. D'autant plus que, de même qu'une litanie de problèmes ne fait pas une stratégie, l'identification d'une cause première porte en elle une vision simpliste de la stratégie : supprimons la cause première et soudain tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes. C'était hier la révolution politique pour instaurer le communisme. C'est, aujourd'hui, prendre le contre-pied de la globalisation et de la financiarisation. Mais pour quoi faire ? Tout en appréciant la capacité de mobilisation d'Attac, l'espoir qu'a fait naître le rapide développement de l'association au niveau international, la sympathie personnelle que je porte à certains de ses animateurs, j'ai estimé dès le départ qu'il était erroné de construire cette mobilisation sur un mensonge, sur l'idée que la financiarisation et l'instabilité des monnaies

2. Philippe Norel, *L'invention du marché, une histoire économique de la mondialisation*, Seuil, 2004.

étaient la source de tous nos maux et que, dès lors, une taxation des flux financiers résoudrait l'essentiel des problèmes. Il a fallu aux dirigeants d'Attac quelques années pour reconnaître qu'il n'en était rien et pour déplacer l'enjeu de la taxation des flux de capitaux du terrain des profits spéculatifs, où, à mon sens, la taxe Tobin était à peu près inopérante, à celui, plus juste, de la recherche de bases solides pour une taxation mondiale au service du développement. Il n'empêche. J'ai encore rencontré hors de France des militants généreux convaincus, au vu de la réputation de sérieux des initiateurs d'Attac, de suivre des leaders qui détenaient des solutions simples, justes et efficaces pour le monde.

Ainsi, tant la litanie de problèmes ou de défis que les explications globales laissent entière la question de la vision et de la stratégie : vers où aller et comment y aller ?

2. Mondialisation et globalisation

Pour construire une nouvelle vision, et je sais que cela prendra du temps, il faut commencer par faire preuve de discernement : qu'est-ce qui est véritablement irréversible et qu'est-ce qui ne l'est pas ? Qu'est-ce qui est de l'ordre d'une loi de nature et qu'est-ce qui relève de constructions humaines qui pourraient s'amender par d'autres constructions humaines ?

Qu'est-ce qui est irréversible et qu'est-ce qui ne l'est pas ? C'est toute la différence entre mondialisation et globalisation économique. L'instabilité de la terminologie, le fait qu'en anglais des phénomènes de nature très différente soient rangés sous le vocable de *"globalisation"*, entretient le trouble dans les esprits.

La mondialisation irréversible

Pour moi, est de l'ordre de la mondialisation tout ce qui décrit les interdépendances entre les sociétés et entre l'humanité et la biosphère. Ces interdépendances, je les crois devenues irréversibles. À moins d'une gigantesque catastrophe, réduisant de manière brutale et considérable la population de la planète, l'humanité

tout entière participe aux relations avec la biosphère. Si ce n'est au sens politique et social, au moins au sens écologique, la planète est effectivement devenue un village. De sorte que le beau mot de solidarité, avant d'avoir un sens moral, a un sens physique : celui d'un ensemble où toutes les parties dépendent les unes des autres. C'est pourquoi j'ai souligné dans *La démocratie en miettes*, à propos de la conception de la gouvernance, que le monde est maintenant et de manière irréversible notre espace domestique. Les continents et les pays, les territoires, ne sont que des divisions de cet espace domestique. De même, je crois irréversible l'évolution des systèmes techniques et en particulier l'évolution des technologies de l'information et de la communication : quelles que soient les barrières politiques que l'on opposera à leur circulation, les informations et les images sont susceptibles à tout moment de circuler en un temps pratiquement nul d'une extrémité à l'autre de la planète, portant sur leurs ailes aussi bien les idées que les chiffres. Voilà pour l'irréversibilité.

La globalisation économique, fruit des circonstances

La globalisation économique, pour sa part, se fonde sur l'idée que le monde ne peut que progresser, au bénéfice de tous, dès lors que l'on abolit les obstacles à la libre circulation des marchandises et des services, dès lors que l'on transforme tout, y compris les biens immatériels, y compris la connaissance du vivant, les gènes, y compris la culture et l'art, en marchandises. Cette globalisation économique-là n'a rien d'irréversible.

Elle est très précisément située dans l'histoire et ses moteurs sont connus. L'idée qu'il est interdit d'opposer des obstacles à la circulation des marchandises et des services et que l'on peut en revanche, comme c'est le cas, élever des remparts de plus en plus hauts contre la circulation des personnes, pour éviter que les sociétés riches que nous sommes ne soient envahies par les damnés de la terre, n'a rien ni d'évident ni d'irréversible.

Les échanges internationaux n'ont rien de nouveau. Ils ont bien cinq mille ans, sinon plus. Ils ont été pratiqués par toutes les

sociétés organisées et en particulier par tous les empires. L'histoire, depuis le XVIIIe siècle, a été marquée par des alternances de protectionnisme et de libre-échange, chaque société, chaque pays, chaque empire adoptant sans barguigner la doctrine qui lui convenait en fonction de ses intérêts du moment. Les entreprises multinationales elles-mêmes remontent, pour l'Europe, à l'époque des grandes découvertes. Elles ont été souvent intimement liées aux intérêts des États mais ont su parfois conquérir des pouvoirs, des privilèges, voire des territoires entiers à faire pâlir d'envie nos firmes multinationales actuelles. L'interpénétration entre politiques publiques et firmes privées n'a cessé d'être intense. C'était déjà ainsi pour la Compagnie des Indes au XVIIIe siècle. La reconstruction du Japon ou le développement de la Corée après la guerre ont impliqué un partenariat étroit entre entreprises et pouvoirs publics. L'Europe et les États-Unis tentent de soutenir chacun leurs « champions » continentaux.

Même observation en ce qui concerne la circulation des capitaux. Elle avait, certes, d'autres formes au XIXe siècle mais l'interrelation des marchés financiers, elle, n'est pas nouvelle.

Les étapes du mouvement actuel, si massif que nous le croyons unique dans l'histoire, sont suffisamment connues. Je me contenterai donc d'un bref rappel en quatre étapes : l'émergence après la Première Guerre mondiale de la superpuissance des États-Unis et son intérêt à libéraliser les marchés ; le rôle du protectionnisme européen entre les deux guerres, et en particulier après la crise de 1929, dans la montée des nationalismes et la préparation de la guerre de 1939-1945, ce qui a conduit à associer dans les esprits, après la guerre, souvent à juste titre, développement des échanges et construction de la paix ; la chute du mur de Berlin et l'implosion du bloc communiste qui laissent l'idéologie libérale sans rivale et constituent la justification *a posteriori* de la révolution conservatrice amorcée par Ronald Reagan aux États-Unis et Margaret Thatcher en Angleterre, en réaction au triomphe, après guerre, de la social-démocratie sous toutes ses formes dans le prolongement des idées de Keynes et de Lord Beveridge ; dans la foulée et toujours

à l'initiative des États-Unis, une nouvelle vague de libéralisation des échanges, concernant cette fois les services et le capital immatériel, cette libéralisation devenant vitale pour les États-Unis dont la prépondérance dans la production de biens manufacturés n'a fait que régresser depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, signe d'ailleurs évident de la capacité du système à redistribuer technologie et capitaux.

Il y a une illustration à laquelle je tiens tout particulièrement pour montrer le caractère profondément humain, je dirais presque conjoncturel, de certaines évolutions que nous tenons trop souvent, par commodité d'esprit et en lisant le passé à la lumière du présent, pour des évidences : c'est celle du marché unique européen. On entend dire très souvent que l'Europe s'est forgée autour d'une idéologie libérale, sacrifiant les autres aspects de la construction européenne sur l'autel de l'économie au point de prétendre que l'Europe s'est construite dans l'intérêt exclusif des grandes entreprises. C'est oublier un peu vite l'histoire. J'aime à citer à cet égard le très beau texte que Jean Monnet a écrit au Général de Gaulle à Alger en août 1943, donc en pleine guerre. Son raisonnement est simple : les alliés vont gagner la guerre puisque les États-Unis sont devenus, selon l'expression consacrée, l'« arsenal des démocraties ». Dès lors, dit en substance Jean Monnet, la seule question qui mérite d'être posée est de savoir comment, après avoir gagné la guerre, gagner la paix. Question brûlante s'il en est puisque les vainqueurs de la Première Guerre mondiale ont, après le traité de Versailles, perdu la paix qui a suivi. Jean Monnet passe alors en revue un certain nombre de scénarios pour l'avenir de l'Allemagne vaincue et il arrive à la conclusion qu'un seul est praticable : la construction de l'Europe. Celle-ci n'a donc jamais eu d'autre objectif, d'autre raison d'être que la paix. Et, de ce point de vue, que l'on pense ce que l'on voudra des faiblesses de la construction européenne, cette stratégie a été une totale réussite. La création, peu de temps après la guerre, de la Communauté européenne du charbon et de l'acier reposait sur la même vision politique. Il ne s'agissait pas de créer un grand marché européen

mais de profiter de l'abaissement très provisoire des souverainetés et des nationalismes pour mettre en commun la gestion des deux produits qui, compte tenu des technologies de l'époque, étaient décisifs pour faire la guerre. Coup de génie absolu. Mais si l'on se souvient que, dans toutes les sociétés, de la Grèce antique à la Chine impériale, le premier objectif du politique a été le maintien de la paix, on comprendra que la construction de l'Europe a une visée fondamentalement, radicalement politique.

Quand, dans le contexte de l'émergence de la guerre froide, les États-Unis, de leur côté, poussaient à la construction européenne jusqu'à faire de la coopération européenne une des conditions du plan Marshall, l'objectif n'était évidemment pas de se constituer un concurrent économique ou de faciliter les importations américaines en Europe ; l'objectif était de constituer un bloc face à ce qui était considéré comme la menace soviétique. Et c'est pourquoi la construction européenne, à ses débuts, s'est faite non par l'abaissement rapide des barrières douanières mais par l'initiative de la Communauté européenne de défense (CED). Dans le contexte de la guerre froide, et pour éviter le retour de guerres fratricides entre nations, l'idée paraissait naturelle. Mais, bien entendu, compte tenu de l'importance des partis communistes ouest-européens de l'époque et de l'aura acquise et chèrement payée de son sang par l'Union soviétique dans sa lutte contre l'Allemagne nazie, mais aussi de l'opposition gaulliste pour des raisons évidemment différentes, cette Communauté européenne de défense si visiblement tournée contre l'Union soviétique a achoppé politiquement en France. Cette situation a créé le désespoir des promoteurs de l'Europe. C'est alors que l'un d'eux, Paul-Henri Spaak, le grand homme d'État belge, a proposé à ses compères, puisque la construction politique de l'Europe venait de se briser contre un écueil, de prendre cette construction par un autre bout, celle de l'unification économique.

La globalisation économique émerge donc d'un certain nombre de circonstances historiques particulières, correspondant à des intérêts eux-mêmes particuliers. Cette globalisation est d'ailleurs

modelée en toute sérénité et en tout cynisme par les acteurs les plus puissants, comme le montre par exemple le fait que le commerce de l'énergie ait pu, jusqu'à présent, être placé en dehors de l'OMC et que les agricultures américaines et européennes aient continué à être gaillardement soutenues en vertu de principes de souveraineté que l'on refusait aux autres acteurs, moins puissants, de faire valoir.

Ce mouvement historique de globalisation a trouvé de puissants supports dans l'évolution des systèmes techniques eux-mêmes. Les débats ne seraient pas si âpres sur les droits de propriété intellectuelle si les évolutions techniques n'avaient fait des biens intellectuels une denrée plus stratégique que les facteurs matériels de production. La globalisation financière ne serait pas ce qu'elle est sans l'informatique.

De même, les marchés financiers et le poids des investisseurs institutionnels sur ces marchés ne seraient pas ce qu'ils sont sans la stagnation démographique de l'Occident, qui rend obsessionnelle la question du financement des retraites, concomitamment avec le besoin de capitaux en Asie, et sans la concentration des ressources pétrolières dans quelques pays appelés de ce fait à recycler les pétrodollars.

Il n'en reste pas moins que ces logiques techniques et sociales puissantes ne constituent en rien des faits de nature, des évolutions irréversibles. Je crois d'ailleurs possible et probable que, dans les décennies à venir, les échanges économiques se réorganisent au sein de blocs continentaux plutôt que dans un espace mondial indifférencié et qu'à la phase d'ouverture tous azimuts des économies sur le monde succède, comme au début du XX^e siècle, une phase de repli relatif.

3. Le détour par l'histoire longue

Si nous voulons nous doter d'une vision des mutations à conduire, une compréhension des phénomènes récents ne suffit pas. Il faut remonter très loin en arrière parce que nos idées, nos

concepts, nos doctrines et nos institutions se sont forgés sur des bases infiniment plus anciennes. Ce sont ces fondements mêmes qu'il faut revisiter. Si, comme je le crois, il est indispensable de repenser de fond en comble nos modes de production, de consommation et d'échange, il faut rebattre les cartes, déconstruire pour reconstruire. Il faut cesser de regarder l'histoire comme une sorte de voie royale qui nous mène du passé au présent puis au futur mais la considérer au contraire comme un cheminement sinueux, avec des effets de seuils, de basculement, de retournement, où des bifurcations se sont opérées en fonction de circonstances particulières.

C'est comme une excursion en montagne ou en forêt. Il faut, quand on arrive à une impasse, avoir la sagesse de revenir en arrière aux différentes croisées des chemins pour explorer une autre voie.

Sans tomber dans la philosophie de bazar, je crois que l'humanité, participant à cette aventure formidable du développement de la vie sur terre, composante à part entière de l'évolution de la biosphère, est passée par une succession de stades correspondant à des niveaux de complexité croissants. Cette complexité a marqué les relations entre les êtres humains et la nature. Il y a eu le passage du stade de chasseur-cueilleur au stade d'agriculteur, avec la révolution néolithique. Puis le passage à un troisième stade, d'emprise forte sur la nature avec la révolution industrielle. Et l'on aboutit maintenant à un quatrième stade, ô combien périlleux, de la manipulation du vivant.

À cette évolution de la complexité des relations entre l'humanité et la biosphère, s'est ajoutée la complexité de l'organisation des sociétés, allant de bandes éparses et autarciques de chasseurs-cueilleurs à l'organisation des villes, des empires, des États et de la communauté internationale telle que nous la connaissons aujourd'hui.

À ces différentes étapes ont correspondu des idées, des doctrines et des institutions. Les unes et les autres ont, à leur tour, leur vie propre et leur rythme d'évolution. À oublier les conditions

de leur naissance on risque de les sacraliser et d'abdiquer ainsi du devoir de penser notre destinée. On risque, en un mot, de confondre les fins et les moyens. C'est ainsi que, par une étrange ruse de l'histoire, la science et la technique d'un côté, le marché et l'économie de l'autre, créations éminemment humaines, développées pour permettre à l'humanité de maîtriser son destin, semblent s'être progressivement échappées de nos mains, comme le balai de l'apprenti sorcier, pour mener leur vie propre, se développer selon leur propre logique sans que nous soyons capables d'en infléchir le cours. Illusion d'optique, mais illusion d'optique dramatique car elle finit par abolir notre volonté même de réagir.

L'échelle de temps qui nous intéresse pour comprendre comment nos doctrines et nos institutions se sont constituées n'est pas la décennie ou le siècle mais plutôt le millénaire. Ce n'est pas l'histoire des événements politiques qui nous intéresse, mais l'histoire de la philosophie, des concepts et doctrines, des systèmes techniques.

Deux bifurcations apparaissent dans le Moyen Âge occidental qui vont jouer un rôle si fondamental dans la suite de l'histoire universelle qu'elles méritent qu'on s'y arrête un instant. La première a trait aux rapports avec la nature, la seconde aux rapports de nos sociétés avec l'accumulation de biens matériels.

La première bifurcation majeure du Moyen Âge est le passage de la nature maîtrisée à la nature méprisée. L'histoire multimillénaire des rapports entre l'homme et la nature à travers les différentes civilisations a été magistralement réunie et synthétisée par l'historien africain Joseph Ki-Zerbo, qui a, avec Marie-Josèphe Beaud-Gambier, coordonné le livre *Compagnons du soleil*[3], anthologie des textes les plus marquants de cette relation.

Il montre que, dans toutes les civilisations, la vision des rapports entre homme et nature a eu deux faces : d'un côté, l'homme fait partie de la nature au même titre que le reste du règne vivant et s'inscrit pleinement dans ses lois, doit participer à son harmonie. De l'autre, l'homme utilise la nature à ses propres fins et se

3. Joseph Ki-Zerbo, Marie-Josèphe Beaud-Gambier, *Compagnons du soleil*, La Découverte/Unesco, 1992.

distingue précisément par sa capacité à mettre forces naturelles, plantes et animaux, à son service.

La singularité de la société occidentale à partir du XIII^e siècle n'est donc pas de s'être perçue comme extérieure à la nature mais plutôt d'avoir fait de cette perception la dimension exclusive de sa relation avec elle. C'est ce qu'il est convenu d'appeler « le programme de Roger Bacon et de René Descartes ». Ce programme a été maintes fois exposé. Je me bornerai à suivre ici le remarquable chapitre de Dominique Bourg dans *Le nouvel âge de l'écologie*[4], intitulé très justement : « De la nature maîtrisée à la nature méprisée ». L'histoire commence au XII^e siècle avec la passion croissante pour le développement et l'usage systématique des techniques. Elle se poursuit au XIII^e siècle avec l'affirmation par Roger Bacon « de la possibilité d'inventer une infinité de machines nouvelles et par le rêve moderne d'une maîtrise technique de la nature fondée sur les lois qui la régissent ». Elle trouve son apogée avec l'utopie de la nouvelle Atlantide de Francis Bacon au début du XVII^e siècle, avec sa vision, confondante de modernité, des merveilles que promettent à l'Homme la maîtrise des lois de la nature et « la croyance selon laquelle la quasi-toute-puissance des sciences et des techniques allait produire le bonheur universel ». René Descartes, dans les *Principes de la philosophie*, achève cette œuvre d'asservissement philosophique de la nature à l'homme en affirmant qu'il n'y a « aucune différence entre les machines que font les artisans et les divers corps que seule la nature compose » et en concluant par l'ambition humaine de maîtrise universelle. « Nous sommes, selon la célèbre formule du *Discours de la méthode*, promis à devenir comme maîtres et protecteurs de la nature ». Cette vision à la fois immodeste pour l'homme et, plus encore, réductrice pour les mécanismes de fonctionnement de la biosphère, quand on pense à la complexité du fonctionnement d'une seule cellule, a servi de fond de tableau tant à l'exaltation du développement des

4. Dominique Bourg, *Le nouvel âge de l'écologie*, Éd. Charles Léopold Mayer/Éd. Descartes & Cie, 2003.

connaissances scientifiques qu'au développement de techniques, où la mécanique et la chimie étaient les symboles mêmes de la maîtrise humaine. Nous en voyons, encore actuellement, les conséquences, par exemple dans le domaine de l'agriculture, avec la difficulté à inscrire les activités humaines dans le fonctionnement global de la biosphère.

La seconde bifurcation majeure concerne la place accordée à l'accumulation de richesses dans le fonctionnement des sociétés

En ce qui concerne l'économie et le marché, il faut remonter à peu près à la même époque et au même climat intellectuel de la révolution du Moyen Âge, pour y voir clair. Jacques Le Goff, dans son remarquable *Héros du Moyen Âge, le Saint et le Roi*[5], montre comment, au XIII^e siècle, au sein de la chrétienté, un intérêt nouveau se manifeste pour la vie terrestre qui cesse d'être perçue comme une sorte de purgatoire dans la perspective de la vraie vie de l'au-delà. La révolution économique et technique du XII^e siècle a commencé à développer l'économie monétaire. C'est cette société terrestre qu'il faut administrer.

Albert O. Hirschman a magistralement montré, dans son livre *Les passions et les intérêts*[6], comment la réflexion des moralistes du Moyen Âge et de la Renaissance a fini par justifier puis glorifier l'accumulation des biens matériels. Le raisonnement de ces moralistes, que Hirschman qualifie de pragmatiques ou de réalistes, est simple. Nos sociétés sont menacées par les passions humaines. Suivant saint Augustin, les moralistes de l'époque distinguent trois passions potentiellement destructrices de la société : la passion du pouvoir, de la domination des autres ; la passion du désir charnel ; la passion de la possession. Les moralistes pragmatiques renoncent à fonder la société sur la répression de toutes ces passions à la fois. Ce qui est possible dans la cité céleste ne leur paraît pas possible dans la cité terrestre. Dans ces conditions, il faut faire la part du feu, laisser se développer librement la passion la moins destruc-

5. Jacques Le Goff, *Héros du Moyen Âge, le Saint et le Roi*, Gallimard, 2004.
6. Albert O. Hirschman, *Les passions et les intérêts*, PUF, 2001.

trice des trois : la passion de la possession. Dans la dialectique éternelle de l'être et de l'avoir, ce programme moralisateur ouvre la voie à la passion de l'avoir puis, progressivement, quand on songe à notre société contemporaine, à une étape où l'avoir devient la condition même de l'être. Cette libération de la passion de posséder se trouvera ensuite théorisée au moment de la réforme protestante, la réussite des affaires étant la récompense de la vertu.

Cette association de la vertu et de l'accumulation est constitutive de ce que François Ost, dans son livre magnifique *Raconter la loi*[7], appelle le « dilemme puritain ». « Un dilemme que le pasteur John Wesley, fondateur du méthodisme (mouvement qui prône un retour aux sources du calvinisme), exprimait de façon parfaitement claire peu de temps après Defoe [l'auteur de Robinson Crusoé] dans les termes suivants : "Je crains que partout où les richesses ont augmenté le principe de la religion n'ait diminué en proportion […]. Car nécessairement la religion doit produire industrie et frugalité et celles-ci, à leur tour, engendrent la richesse. Et lorsque la richesse s'accroît, s'accroissent de même orgueil, emportement et amour du monde sous toutes ses formes". »

Au stade où nous en sommes arrivés, où, du fait de nos interdépendances, l'humanité n'est plus un concept philosophique ni même seulement un concept juridique, mais une réalité sociale immédiate, il faut revenir à la bifurcation du Moyen Âge, nous demander si la passion de l'accumulation n'est pas plus destructrice encore que les deux autres ; revenir à la question proprement anthropologique de la maîtrise des passions et de la violence qui sont en nous. C'est cette même question que traite sur un autre plan Patrick Viveret dans son essai *Démocratie, passion et frontières*[8] et qu'il a reprise récemment dans le livre *Reconsidérer la richesse*[9]. Je le cite : « C'est la violence interhumaine qui est à

7. François Ost, *Raconter la loi, aux sources de l'imaginaire juridique*, Odile Jacob, 2004.
8. Patrick Viveret, *Démocratie, passions et frontières*, Éd. Charles Léopold Mayer, 1999.
9. Patrick Viveret, *Reconsidérer la richesse*, Éd. de l'Aube, 2008.

l'origine de toutes les inventions destinées à construire des espaces pacifiés même lorsque les humains ne s'aiment pas […]. Les effets de la mondialisation couplés avec ceux de la mutation informationnelle et de la révolution du vivant nous conduisent à réexaminer radicalement le statut de ces ruses pacificatrices. Car la pacification produite par le religieux, l'économique et le politique reste une pacification intérieure rendue possible par déversement de l'agressivité sur l'extérieur : l'infidèle ou l'hérétique (le religieux) ; l'étranger ou le barbare (le politique) ; le concurrent devenu adversaire à éliminer ou à soumettre (l'économique).

Dès lors que la question devient celle de l'humanité dans son ensemble, confrontée à la préservation de sa planète, il faut se rendre à l'évidence : cette pacification au rabais, cette manière de civiliser l'intérieur en exportant la violence sur la barbarie extérieure ne peut plus fonctionner. L'humanité n'est réellement menacée que par elle-même. Sa principale question est celle de sa barbarie intérieure, son rapport dégradé avec son environnement naturel étant lui-même en grande partie le résultat de son propre manque de sagesse. »

On voit poindre une question qui sera reprise et développée par la suite : au stade d'accumulation, d'interdépendance, d'impact sur la biosphère auquel nous sommes parvenus, il n'est plus possible de séparer la vision de l'économie de celle de la gouvernance et plus largement de la conception de la société tout entière. Au sens propre du terme, et à rebours de l'évolution de ces dernières décennies, l'économie n'existe pas. N'existe que l'économie politique.

Cette manière de revisiter l'histoire, de reconsidérer les fondements de nos pseudo-évidences va être le fil directeur de ma réflexion et s'appliquera à toutes les composantes de l'économie. Nous sommes nombreux à partager ce souci de (re)mettre les moyens à leur place. Ainsi l'économiste belge Bernard Lietaer[10], promoteur des monnaies régionales, constate à propos de la

10. Bernard Lietaer, contribution au chantier « Monnaie » de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire (www.alliance21.org).

monnaie : « L'argent, c'est nous qui l'avons créé et maintenant c'est lui qui nous porte partout à travers le monde […]. Il est temps d'imaginer vers où nous voulons nous diriger et si c'est vers le durable et le communautaire, nous devons absolument changer le système monétaire dans ce sens. » Mais, comme le fait observer une autre économiste brésilienne, promotrice en Argentine des monnaies complémentaires, Heloisa Primavera[11] : « Si le chemin est plein d'embûches, c'est que le paradigme actuel ne nous laisse pas entrevoir d'autres possibles. » Cette impossibilité d'entrevoir d'autres possibles, de déconstruire de fausses évidences, est le fondement même de la perpétuation de la crise.

Il me revient en mémoire à ce sujet une anecdote de l'époque où, au sein du ministère de l'Équipement, j'étais ingénieur d'arrondissement à Valenciennes, dans le nord de la France. Je m'occupais des voies navigables et, devant la formidable crise industrielle que connaissait cet arrondissement, j'étais à la recherche de nouvelles pistes de développement économique. J'en avais avancé une, dont je ne me souviens plus le détail, que j'avais soumise à la chambre de commerce et d'industrie de Valenciennes. Elle m'avait répondu : « Si c'était faisable et rentable, d'autres l'auraient déjà fait ! » Cette idée soit que les choses sont ce qu'elles sont parce qu'elles le sont de toute éternité, comme l'était au XIX^e^ siècle l'« ordre éternel des champs » dont on sait ce qu'il en est advenu, soit que tout ce qu'il a été possible de créer a déjà été créé constitue le plus formidable obstacle à l'émergence de véritables alternatives.

Dans le livre *L'État au cœur*[12], André Talmant et moi-même racontons, dans le domaine de la gestion publique, l'importance de garder mémoire des conditions, toujours précises et circonstancielles, dans lesquelles une règle a été édictée, car c'est cette contextualisation qui lui confère sa relativité. Dès lors que la mémoire de sa naissance s'efface, la règle devient absolue.

11. Heloisa Primavera, contribution au chantier « Monnaie » de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire (www.alliance21.org).
12. André Talmant, Pierre Calame, *L'État au cœur*, Desclée de Brouwer, 1997.

L'enfreindre ne relève plus de la nécessité de s'adapter à de nouvelles circonstances mais du tabou. Heidegger disait : « Le plus difficile dans la vie est de voir ses lunettes car c'est à travers ces lunettes que nous regardons le monde. » Le scientisme et l'économisme actuel sont constitutifs de ces lunettes qu'il faut apprendre à regarder.

Pourquoi notre vision des fondements de l'économie a-t-elle si peu évolué en deux siècles ? Les sciences, elles, ont connu depuis ce temps plusieurs révolutions. Mais pas l'économie. Selon moi, et je m'en expliquerai plus longuement par la suite, c'est parce que l'économie est moins une science qu'une idéologie, une doctrine et des institutions. Comme l'État, elle a donné naissance non seulement à des disciplines universitaires, qui par nature résistent au changement, mais plus encore à des institutions, des entreprises, des banques, qui ont leurs propres intérêts investis dans l'état actuel des choses et contribuent par nature, si je puis m'exprimer ainsi, à rigidifier la doctrine en l'intégrant dans les soubassements de constructions qui ont elles-mêmes vocation à durer. Ce mécanisme de rigidification de ce que j'appellerai plus loin les agencements institutionnels me paraît assez bien rendre compte des raisons pour lesquelles les idées évoluent si lentement quand il s'agit de la société elle-même. L'économie actuelle est probablement à ranger sur l'étagère des idéologies plus que sur l'étagère des sciences, comme le montre d'ailleurs, depuis quelques décennies, la subordination des études empiriques à des élaborations formelles, voire formalistes. Dans ces conditions, le réexamen des fondements doctrinaux est ce qui fait le plus souvent défaut.

Les agencements institutionnels, comme les doctrines, résistent, bien au-delà du moment où ils avaient tout leur sens. Ce qui explique les décalages déjà soulignés entre les faits, les concepts et les institutions. En effet, le système cohérent qui s'est mis en place dans un contexte donné fait que les différents éléments s'arcboutent les uns aux autres : l'éducation, les disciplines universitaires, les corps de règles, les systèmes de mesure, les modes de négociation.

Dans une Chine qui constitue, à l'heure actuelle, l'extrême pointe de ce qu'on appelait autrefois la modernité, « le totalitarisme technique s'est substitué au totalitarisme politique », pour reprendre l'expression d'un historien chinois participant au mois d'avril 2004 à un forum sur la gouvernance. C'est le fruit du mariage d'une tradition impériale du pouvoir relookée par le régime communiste et de la tradition du siècle des lumières qui place les sciences et les techniques au-dessus des lois. Mon ami Chen Yue Guang, secrétaire général de la Fondation pour le progrès de la jeunesse chinoise, me rapportait au printemps 2004 ses conversations avec un ancien vice-Premier ministre chinois octogénaire qui lui disait qu'il était en permanence obsédé par trois questions :

– Qu'est-ce que cela signifie d'être un homme ?

– Quel peut être le rôle des intellectuels dans la période actuelle ?

– Quel système adopter pour la Chine ?

Si l'on remplace « Chine » par « monde », ses obsessions sont aussi les miennes. Qu'est-ce qu'être un homme quand l'humanité est à construire, quand il faut inventer d'autres modalités que la violence extérieure et la passion de l'accumulation pour satisfaire nos passions et notre violence intérieure ?

Qu'est-ce qu'être un homme en effet si ce n'est refuser que des œuvres éminemment humaines comme la science et le marché soient le nouveau nom du destin ? Qu'est-ce qu'être un homme sinon s'allier à d'autres pour se mettre à l'échelle des défis ?

Quel est le rôle des intellectuels ? Sinon de mobiliser ce que nous avons appris de la vie, de la réflexion, des livres et de ce formidable réservoir de savoirs et d'expériences que recèle l'humanité pour oser sortir des sentiers battus sans jamais renoncer à la rigueur et à l'ascèse de l'interprétation des faits, toujours ambivalents, souvent contradictoires et qui nous interdisent les simplifications illusoires.

Quel système adopter pour le monde ? Si ce n'est, à partir des impasses actuelles, de recomposer des perspectives ?

Ce travail, cette construction d'une vision doit parler simultanément à l'esprit et à l'âme. C'est une de ses difficultés. Les

constructions symboliques ont autant d'importance que les faits concrets car elles leur donnent leur sens. Jacques Le Goff, à propos du XIII^e siècle, montre le rôle des *exempla*, popularisés par les prédicateurs. Les *exempla*, ces petites histoires, probablement inventées pour la plupart, qui mettent dans la bouche des héros du temps, par exemple de Saint Louis, des paroles, et qui mettent en scène des situations. Elles permettent de transmettre une vision du monde et un message. Dans la France de la III^e République, à un moindre titre dans la IV^e République de mon enfance, de telles histoires édifiantes jouaient un rôle dans la construction du sentiment national. Il est certain que nous aurons, au fil des décennies à venir, à élaborer à propos de la construction de la communauté mondiale, autour de l'idée que l'interdépendance avec la nature et entre les hommes nous donne des devoirs, de tels *exempla*.

Pour reconstruire progressivement un système cohérent avec l'état actuel du monde, il faut se livrer à un jeu de déconstruction-reconstruction des différents éléments du système actuel. J'en prendrai quatre exemples en ne faisant ici que les effleurer pour les approfondir par la suite.

D'abord celui de l'entreprise. Nous voyons bien, sous nos yeux, comment le concept a évolué depuis une cinquantaine d'années. On est passé progressivement de grands systèmes intégrés, où l'entreprise captait la valeur ajoutée en intégrant son amont et son aval, à un système en réseau où, d'un côté, l'entreprise fait appel à des services extérieurs de cabinets-conseils, de maintenance, d'informatique, de laboratoires de recherche, de chasseurs de têtes pour pourvoir au recrutement, de cabinets de placement pour faciliter les plans sociaux et où, de l'autre, elle décentralise l'essentiel de la production matérielle sur une myriade de sous-traitants. On a même pu parler d'« entreprises vides » au sens où certaines en viennent à ressembler à des cabinets d'organisation. Est-on encore en face d'entreprises au sens classique du terme ou d'un système interconnecté de production en réseau ? Est-ce encore une entité, un corps social avec son identité forte, ou bien cette identité se

résume-t-elle à une crédibilité, une marque, une technostructure commerciale et financière ? Les solidarités de travail s'organisent-elles autour de l'entreprise ou autour de tribus professionnelles ?

Deuxième exemple, la monnaie. Traditionnellement, la monnaie remplit trois fonctions : moyen de paiement, unité de compte et réserve de valeur. L'évolution des systèmes techniques ne conduit-elle pas à une séparation de ces fonctions, chacune d'entre elles étant appelée dans un avenir plus ou moins proche à être exercée selon des modalités particulières, au moment même où la frontière entre monnaie, prérogative traditionnelle de la puissance publique, et finance, domaine traditionnel de l'activité privée, s'estompe jusqu'à disparaître ?

Troisième exemple, les biens et services. Nous avions pris l'habitude de distinguer d'un côté les services publics, relevant le plus souvent des pouvoirs publics, et les services aux personnes ou les biens à usage personnel, relevant plutôt du secteur privé. Mais ne faut-il pas regarder aujourd'hui les choses de manière toute différente, selon une autre typologie, celle des « catégories de biens et services » en en distinguant quatre : les biens et services qui se détruisent en se partageant ; ceux qui se divisent en se partageant mais doivent peu à la créativité humaine ; ceux qui se divisent en se partageant et doivent essentiellement à la créativité humaine ; ceux, enfin, qui se multiplient en se partageant ? Chacune de ces catégories relève, selon moi, de logiques très différentes de production et de distribution.

Dernier exemple enfin, le capital. Si, comme je le pense, nous allons, pour réduire au maximum les flux de matières, vers ce que certains appellent une « société d'utilisation » *(functional economy)*, c'est-à-dire vers un agencement institutionnel très différent de celui qui existe actuellement, la distinction entre capital public, lié aux infrastructures, et capital privé, lié aux activités de production, correspond-elle encore à la réalité ?

Ne rien prendre pour acquis. Être attentif à ce qui bouge, émerge, s'invente, voilà donc le mot d'ordre.

4. À chaque époque ses acteurs pivots

À chaque époque de son histoire, une société peut se décrire comme un système bio-socio-technique, la combinaison plus ou moins harmonieuse ou plus ou moins dissonante de trois sous-systèmes.

Le premier, le système bio-écologique, décrit les relations entre la société et le reste de la biosphère, l'ampleur et la nature des prélèvements sur la biosphère, l'ampleur et la nature des rejets, bref, le mode d'insertion des activités humaines dans les écosystèmes. De la qualité de cette insertion dépend, comme nous le rappelle l'histoire, la survie à long terme d'une civilisation.

Le deuxième, le système socio-économique, décrit l'organisation de la société, sa culture, ses valeurs, sa conception du monde, ses institutions, son organisation politique et sociale, la constitution en son sein d'acteurs collectifs et ce que j'ai appelé ses « agencements institutionnels », les modes de vie, de production, de consommation et d'échange. Dans ce système socio-économique, on appelle gouvernance l'ensemble des régulations mises en place par la société pour maintenir la paix, la cohésion sociale, canaliser les passions, organiser la vie collective, se développer.

Le troisième sous-système, le système technique, décrit l'ensemble des techniques mises en œuvre dans une société ; j'ai pris le parti de qualifier et d'isoler ce système. De le qualifier de système, suivant en cela Bertrand Gille [13], Thierry Gaudin et bien d'autres, pour rappeler que les techniques ne sont pas indépendantes les unes des autres mais que leur combinaison forme, précisément, un système. De l'isoler en le distinguant du système socio-économique, pour marquer d'abord son importance ensuite sa relative autonomie, car il a, je crois, une dynamique propre.

Les interrelations entre ces trois sous-systèmes sont multiformes. En particulier, l'économie influence le système technique et est

13. Bertrand Gille, *Histoire des techniques*, collection « La Pléiade », Gallimard, 1975.

influencée par lui, le système technique influence le système bio-écologique et est influencé par lui.

La thèse que je retiens d'un survol de l'histoire et que je voudrais évoquer ici car elle est déterminante pour la suite est que, à chaque étape et en fonction de l'évolution de son système technique, une société se caractérise par des agencements institutionnels particuliers, au sein desquels émergent ce que j'appelle un « acteur pivot ». Cet acteur n'est pas nécessairement le plus puissant ou le plus visible mais c'est autour de lui que s'organise le système.

Pourquoi cet intérêt pour les agencements institutionnels et les acteurs pivots ? Parce que je ne vois pas l'économie comme une série de règles abstraites s'appliquant à des « agents économiques » – producteurs, consommateurs, épargnants… – interchangeables et anonymes mais comme un ensemble de procédures et de règles aboutissant à des agencements institutionnels particuliers et à des modes de relation au sein de ces agencements. Dès lors, l'évolution historique de ces agencements est essentielle à comprendre.

Dans les travaux sur les systèmes techniques, on caractérise chaque époque par le temps, la distance, l'énergie et l'information. Le temps, c'est-à-dire les unités de temps minimum et maximum que l'on maîtrise ; la distance, c'est-à-dire le niveau de détail dans lequel on peut entrer pour comprendre la matière et agir sur elle ; l'énergie, c'est-à-dire les sources d'énergie ; l'information c'est-à-dire les capacités de transfert et de traitement de l'information. Nous sommes entrés dans une époque où le temps est celui des vibrations atomiques ; où les distances vont de l'interatomique avec les nanotechnologies à l'intersidéral de la conquête spatiale ; où l'énergie est celle de la fusion nucléaire ; où la révolution de l'information permet le transfert et le traitement en temps réel de masses gigantesques d'informations.

Je ne crois pas qu'à chaque état du système technique corresponde un modèle d'agencement institutionnel et un seul. Chaque société, chaque civilisation a son propre itinéraire. À titre d'illustration, Robert Boyer, dans son texte *Le politique à l'ère de la*

mondialisation et de la finance[14], distingue, au sein des pays déjà industrialisés, pour la période de croissance industrielle massive que l'on a appelée celle du « compromis fordiste » où la question centrale a été le partage des fruits de la croissance entre capital et travail, quatre grands agencements institutionnels, ce qu'il appelle les quatre grands modes de régulation.

La première, la régulation marchande, est typique des États-Unis : la logique marchande est le principe organisateur de la quasi-totalité des formes institutionnelles.

La deuxième, la régulation corporatiste, est typique du capitalisme japonais : elle est dominée par de grandes entreprises qui organisent en leur propre sein la mobilité du capital, des compétences et des salariés.

La troisième, la régulation publique, est typique de la France : le circuit économique est largement façonné par les interventions publiques.

La quatrième enfin, la régulation sociale-démocrate, est typique des pays scandinaves et à un moindre degré de l'Allemagne ; le système est fondé sur la négociation, entre partenaires sociaux, patronat et syndicats, de règles qui régissent pour une large part la société et l'économie.

Ces distinctions sont essentielles pour éviter de tomber dans une sorte de déterminisme atemporel et aculturel des systèmes techniques, économiques, écologiques, sociaux et politiques. Il n'en demeure pas moins que, dans les quatre cas de régulation du XX^e siècle, la grande entreprise apparaît comme un acteur pivot. C'est autour d'elle, qu'elle soit publique ou privée, que se structurent les agencements institutionnels. Elle organise, dans le cadre du système technique de son temps, la mobilisation simultanée des facteurs de production matérielle, à base mécanique et chimique, et de grandes quantités de main-d'œuvre nécessaires pour produire des économies d'échelle. Elle appelle en retour une unification des marchés pour s'assurer des débouchés suffisants. D'où le rôle

14. Robert Boyer, *La politique à l'ère de la mondialisation et de la finance : le point sur quelques recherches régulationnistes*, Cepremap-Germe, papier n° 9820, 1998.

régulateur de l'État et les compromis sociaux et politiques nécessaires pour éviter que la puissance née d'une telle concentration de main-d'œuvre ne se transforme en révolution sociale.

Au cours des cinquante dernières années, la société transnationale, la *Transnational Corporation* – TNC, mérite pleinement ce titre de pivot au sens où, quoique représentant une fraction minime de l'activité économique totale, sa capacité à organiser le jeu des autres acteurs autour d'elle est considérable, ce qui explique qu'elle attire, en bien comme en mal, tous les regards.

À l'appui de cette conviction, je vais suivre très largement les données compilées par Martin Wolf, grand prédicateur de la globalisation économique, chef du service économique du *Financial Times* et auteur d'un livre de combat contre les militants « anti-globalisation », *Why Globalization Works* [15].

Les entreprises conçues pour agir hors du territoire national ne sont pas nouvelles. Les Compagnies des Indes orientales, au XVIII[e] siècle disposaient même d'armées privées, administraient des territoires entiers, jouissaient de monopoles et de privilèges sans commune mesure avec les sociétés multinationales d'aujourd'hui.

À l'exception, sans doute provisoire, de Microsoft, aucune entreprise transnationale ne détient non plus de position de monopole comparable à celles dont pouvaient jouir, il y a quelques décennies, de grandes entreprises au sein des espaces économiques nationaux. Même si des ententes sont possibles entre un petit nombre d'entreprises mondiales dominant un marché, elles restent en concurrence entre elles.

Prenons les quinze entreprises qui ont la plus grande valeur ajoutée en 2000 selon les calculs de la Commission des Nations unies pour l'environnement et le développement (Cnuced) : Exxon Mobil, General Motors, Ford, Daimler Chrysler, General Electric, Toyota, Royal Dutch Shell, Siemens, Wal Mart, Volkswagen, Hitachi, Total Fina Elf et Verizon Communication (active dans la téléphonie mobile). Dans le pétrole, la construction

15. Martin Wolf, *Why Globalization Works*, Yale University Press, 2004.

automobile, la grande distribution, la construction électrique ou la téléphonie, aucune ne dispose d'une maîtrise absolue du marché.

Disposent-elles néanmoins de positions suffisamment dominantes pour s'assurer une suprématie durable, croître plus vite que les autres ou s'assurer des profits exorbitants ? Là encore, les chiffres tendent à prouver que non. Je me souviens de la place d'IBM il y a quarante ans. C'était, à nos yeux, l'exemple même du futur monopole mondial avec une « barrière à l'entrée », dans le big business de l'informatique, telle qu'elle disqualifierait d'avance tout compétiteur éventuel. On sait ce qu'il en est advenu. IBM n'a pas vu à temps le rôle des systèmes d'exploitation et la rente qu'ils assuraient et n'a pas cru à la montée en puissance du micro-ordinateur. Elle est tombée de son piédestal.

Le magazine *Fortune* tient le palmarès annuel des dix, vingt, cinquante plus grandes entreprises. En six ans, trois des dix plus grandes, vingt-neuf des cinquante plus grandes ont perdu, si je puis dire, des étoiles au guide Michelin (M. Wolf, page 226).

Ont-elles au moins, ces étoiles géantes, consolidé leur position dans le monde depuis les années 1980 et notamment au cours des années 1990, qui ont vu régner sans partage l'idéologie libérale et ont connu un mouvement général d'ouverture des marchés ? Pas vraiment.

Selon le magazine *Forbes* (M. Wolf, page 225), la part des cinquante plus grandes entreprises dans l'OCDE, qu'elle soit mesurée en nombre de personnes employées, en masse salariale ou en profit, a légèrement baissé depuis 1994.

Enfin, représentent-elles, ces cinquante plus grandes compagnies, une part significative de l'emploi dans le monde ? 0,2 % de l'emploi salarié mondial, 1,6 % de l'emploi salarié de l'OCDE : le *big brother* de la société transnationale n'est pas encore pour demain.

Alors, un mythe, la société transnationale ? Un épouvantail inventé par les altermondialistes pour faire peur aux petits enfants ? Non, bien sûr. D'abord en raison de la taille unitaire de ces sociétés. Sarah Anderson et John Cavanagh, de l'Institute for Policy

Studies de Washington, ont publié en décembre 2000 un chiffre qui a fait le tour du monde : « Cinquante et une des cent plus grandes économies mondiales sont des entreprises et quarante-neuf seulement des États. »

L'importance de l'entreprise était, dans leur calcul, mesurée par le chiffre d'affaires. Martin Wolf critique cette mesure, estimant que la valeur ajoutée est une mesure plus juste de l'entreprise et plus comparable au produit national brut utilisé pour mesurer l'importance des États. Suivons-le dans son raisonnement. Il en conclut, à partir des calculs des deux économistes belges Paul De Grauwe et Filip Camerman[16], que « seulement » deux des cinquante plus grandes économies mondiales et trente-sept des cent plus grandes étaient des sociétés transnationales, les autres étant des États. Cela fait quand même un joli paquet !

À cela s'ajoutent deux considérations. La première est que les territoires sont immobiles tandis que les entreprises sont en partie mobiles et disposent donc, dans le dialogue entre État et entreprises, de marges de manœuvre supérieures. La seconde est qu'un État, à l'exception de la Chine où l'investissement est assuré grâce à l'épargne intérieure qui représente 40 % du produit national brut, dispose pour agir de son budget et non de la totalité de l'économie du pays. Ce budget, notamment dans les pays en développement qui ont du mal à lever l'impôt, représente rarement plus de 20 % du produit national brut et il est massivement absorbé par des dépenses de fonctionnement répétitives, de sorte que les marges de manœuvre réelles d'un pays se mesurent quantitativement en quelques pour cent, peut-être 1 à 2 %, du produit national brut. Dans l'entreprise, au contraire, le revenu brut d'exploitation (RBE) représente en gros, selon les compilations de Thomas Piketty[17], un tiers de la valeur ajoutée et cela, de manière étonnamment stable sur les soixante-quinze dernières années. Ce revenu brut d'exploitation ne constitue évidemment pas une

16. Paul De Grauwe, Filip Camerman, *How big are the big multinational companies*, De Grauwe, 2003.
17. Thomas Piketty, *L'économie des inégalités*, La Découverte, 2001.

manne intégralement disponible aux mains du chef d'entreprise pour agir là où il veut et comme il le veut. Il faut là-dessus payer l'impôt, les intérêts des emprunts, servir des dividendes aux actionnaires, prévoir le remplacement du matériel. Mais cela donne un bon ordre de grandeur des marges de manœuvre, en gros, dix fois supérieures à celles d'États de taille comparable.

Martin Wolf fait observer, ce dont on se serait quand même douté, que l'économie américaine représente cent cinquante-six fois la taille de la plus grande entreprise mondiale et l'économie anglaise vingt-trois fois. Mais, si mon ordre de grandeur est exact, le rapport des marges de manœuvre des États et des plus grandes entreprises tombe à 15,6 fois pour l'économie américaine et 2,3 fois pour l'économie anglaise. Cela ne suffit pas à faire des sociétés transnationales des « puissances territoriales » au sens traditionnel du terme mais cela en fait, assurément, des acteurs décisifs dotés de la capacité de mener le bal. C'est la définition de l'acteur pivot.

Cette capacité d'action se trouve renforcée par le fait que les grandes entreprises, dans une économie des savoirs et des savoir-faire, occupent une place centrale dans les stratégies de recherche-développement. En affirmant de plus en plus clairement que la vocation de la recherche publique est de renforcer la compétitivité de la nation, les pouvoirs publics ont fait encore un pas en avant vers des formes de délégation de pouvoirs aux « champions » – le terme est devenu à la mode et éclaire aussi la notion d'acteur pivot – nationaux ou continentaux pour porter les intérêts de toute la population.

Deux autres caractéristiques de l'acteur pivot méritent enfin d'être signalées. La première concerne l'organisation de la sous-traitance, la seconde le rôle des entreprises transnationales dans les échanges multinationaux.

La grande entreprise est très souvent une « donneuse d'ordre ». Elle maîtrise l'ensemble du processus de production, l'assemblage de ses produits, les réseaux commerciaux, les liens entre ses filiales, la recherche-développement mais délègue une partie, souvent

croissante, des tâches de production à une myriade de sous-traitants. Sauf exceptions d'entreprises de petite taille mais dominantes dans un créneau très spécialisé, les rapports de force entre entreprise donneuse d'ordre et sous-traitants sont extrêmement inégaux. Au point que l'Observatoire de la finance [18] a pu montrer, il y a quelques années, que les grandes entreprises tiraient une part croissante de leurs profits de leur gestion financière, au détriment en général des sous-traitants.

Le chiffre d'affaires de General Motors, en l'an 2000, était de 185 milliards de dollars et sa valeur ajoutée de 42 milliards de dollars seulement. Le chiffre d'affaires représente près de 4,5 fois la valeur ajoutée. Ce qui signifie, très grossièrement, que, pour un salarié de General Motors, près de cinq travaillent pour General Motors mais chez des sous-traitants. Et si l'on ajoute que les 5 + 1 salariés qui produisent pour le marché international vont consommer produits, services publics et services privés, cela fait, pour chaque emploi de General Motors, un sacré effet de levier.

Mais le rôle pivot des sociétés multinationales est bien plus évident encore dans l'organisation des échanges internationaux. Reprenons là encore l'excellent travail de compilation de Martin Wolf à partir du rapport de la Cnuced sur l'investissement dans le monde.

Entre 1982 et 2001, soit en dix-neuf ans seulement, le total des investissements directs à l'étranger est passé d'un stock de 734 milliards de dollars à un stock de 6 846 milliards de dollars, soit une multiplication par plus de 9, tandis que le produit national brut mondial était multiplié seulement par trois. Les ventes des filiales des entreprises étrangères sont passées de 2 500 milliards à 18 500 milliards, soit une multiplication par plus de huit. Quant aux exportations des filiales étrangères hors de leur pays d'accueil, elles représentent 35 %, plus du tiers, du total du commerce international de biens et services. (M. Wolf, *op. cit.*, pages 231 et 232).

18. Voir www.obsfin.ch

On comprend par ces quelques chiffres le rôle pivot des entreprises transnationales dans les politiques de développement et dans les relations entre les nations. Je suis loin de tirer de ces chiffres la vision diabolisante qu'en ont les altermondialistes, car ils signifient aussi, et il suffit de visiter la Chine pour le comprendre, que ces sociétés transnationales jouent aujourd'hui un rôle capital dans la gigantesque redistribution des richesses et des savoir-faire entre les continents, qui constitue la première exigence du XXIe siècle. Mais les conséquences de cette redistribution et, disons-le, les sacrifices que devront consentir pour cela les habitants des pays riches, en termes de réduction d'accès aux ressources de la planète et en termes de changement de mode de vie – ou de réduction brutale du pouvoir d'achat s'ils s'entêtent dans le mode de vie actuel – ne sont pas également répartis sur toute la population. Ils se concentrent sur les moins qualifiés, les moins mobiles. D'où la montée des populismes de droite et de gauche qui s'est notamment manifestée lors des referendums français et hollandais de mai-juin 2005 sur la Constitution européenne.

Ces différents constats donnent une image précise de l'acteur pivot.

La société multinationale de production de biens et de services est-elle appelée à rester pour des siècles l'acteur pivot de notre monde ? Personnellement, j'en doute. Lors du colloque « Les citoyens peuvent-ils changer l'économie ? [19] » organisé par *Le Monde* en mars 2002, réunissant des militants d'une Alter économie responsable et solidaire et des économistes, Christian Jacquiau, expert-comptable et vice-président de l'association « Action consommation », a donné, en l'illustrant par les consommations alimentaires, une bonne définition de ce que j'entends par acteur pivot en décrivant ce qu'il a appelé dans un ouvrage récent « Les coulisses de la grande distribution [20] ». Il montre qu'en France il n'y

19. *Les citoyens peuvent-ils changer l'économie ?*, Éd. Charles Léopold Mayer, 2003.
20. Christian Jacquiau, *Les coulisses de la grande distribution*, Albin Michel, 2000.

a plus que cinq centrales d'achat qui contrôlent le marché de la consommation.

Par leur position oligopolistique, ces centrales sont en mesure de déterminer le prix acceptable pour les consommateurs et, à partir de là, de distribuer la valeur ajoutée entre les producteurs de l'amont, les entreprises de transformation et eux-mêmes, comme ils sont en mesure de reporter un certain nombre de coûts sur les pouvoirs publics, qu'il s'agisse des subventions de la Politique agricole commune ou des transferts sociaux résultant indirectement des délocalisations de la production qu'ils encouragent et du chômage qui en résulte. Je ne me prononce pas sur l'exactitude de l'analyse de Christian Jacquiau, même s'il me paraît singulièrement bien informé. Je veux illustrer par ses propos l'existence d'acteurs en situation de réorganiser l'ensemble du jeu en fonction de leur logique. D'ores et déjà, entreprises de distribution et sociétés financières ont commencé à se substituer aux entreprises de production dans cette fonction de pivot. Mais d'autres acteurs viendront à leur tour et le mieux, pour en prendre conscience, est d'avoir recours à l'histoire.

Une manière de le faire est, en suivant ici aussi les réflexions de Jacques Le Goff, de prêter attention, pour chacune des époques, aux figures du héros. Celui-ci, en effet, a quelques chances d'incarner l'acteur pivot.

Au Moyen Âge s'impose d'abord, après la phase de domination de l'Église (je me concentre ici sur l'Europe occidentale), la figure du roi. Puis, à partir de Saint Louis et avec une accélération à partir de Philippe Le Bel, s'instaure une séparation de plus en plus nette entre la figure du roi et la réalité d'un État. Le commerce extérieur, la production intérieure sont mis au service de la puissance de la nation. Alors que le saint, le chevalier et le roi sont les héros de la période précédente, les trois se combinant symboliquement dans la figure de Saint Louis, il me semble qu'aux XVI^e^ et XVII^e^ siècle, au moment où émerge l'État wesphalien, c'est l'État qui devient l'acteur pivot. À un moment où s'impose en France la monarchie absolue, le héros, paradoxalement, est moins le roi lui-même que

le grand commis de l'État, avec les figures de Sully, Richelieu et Colbert.

Mais déjà, émerge et s'autonomise du pouvoir royal et de l'État un autre acteur structurant, correspondant à la révolution industrielle, l'entrepreneur puis l'entreprise.

Sixto Roxas, un économiste philippin qui a été ministre du Plan après avoir enseigné à Harvard, a raison de dire que ce qui émerge de véritablement nouveau avec la révolution industrielle, ce n'est pas l'économie de marché, car le marché est vieux comme le monde et connu sous toutes les latitudes, mais l'entreprise. Et, comme c'est le cas souvent, le développement de ce nouvel acteur précède sa théorisation. À telle enseigne que les pères de la Révolution française, dans la ligne du siècle des Lumières et de la philosophie de la raison, dans le prolongement aussi de Montesquieu, avaient largement élaboré une théorie de la nation, de l'État, du politique. En revanche, ils n'avaient pas vu émerger, ils n'avaient pas conceptualisé l'acteur qui pourtant allait devenir l'acteur structurant, l'acteur pivot de la période qui s'ouvrait : l'entreprise industrielle.

Dès le début du XVIII^e^ siècle, une autre figure de héros est apparue et je suis en cela la réflexion de François Ost dans sa présentation de Robinson Crusoé [21]. Robinson Crusoé est, au sens propre du terme, un mythe. Son histoire est, selon François Ost, typique du récit mythique en donnant à ce terme le sens que lui donne Claude Lévi-Strauss : « Un récit des origines qui fournit une réponse narrative à une contradiction idéologique qui traverse la société où il prend naissance. »

L'histoire de Robinson Crusoé raconte « comment un homme seul parvient progressivement à se reconstituer une identité, se réapproprier son environnement, maîtriser le cours des événements […]. Une refondation du monde, en quelque sorte à partir de l'individu souverain. […]. Seul sur le rivage de l'île déserte, Robinson sera comme un nouvel Adam ou un nouveau Prométhée. […]. C'est le programme d'une fantastique opération survie qui

21. François Ost, *Raconter la loi*, *op. cit.*

débute par les recettes pratiques de la subsistance immédiate et qui culminera, des années plus tard, dans l'opulence de la colonisation. Ce programme est celui de l'appropriation et de la maîtrise progressive de l'île et de ses ressources ». Plus loin, François Ost cite directement Daniel Defoe qui fait dire à Robinson : « J'étais roi et seigneur absolu de cette terre, j'y avais droit de possession et je pouvais la transmettre comme si je l'avais eue en héritance aussi incontestablement qu'un lord anglais dans son manoir. » C'est, dit François Ost, la traduction à l'échelle d'un territoire de ce qui est décrit dans le Code civil comme les caractéristiques de la propriété : « User et jouir de son bien de la manière la plus absolue ». Et, plus loin, « nous aimons, nous haïssons, nous convoitons, nous prenons notre plaisir, tout cela dans le privé et la solitude. Tout ce que nous en communiquons à autrui n'est que pour obtenir son assistance dans la poursuite de ce que nous désirons : le but est en nous ». Ce qui provoque chez François Ost le commentaire suivant : « À la différence des héros de romans de chevalerie ou de légendes antiques, Robinson ne cherche ni la gloire ni une belle mort. Comme le bourgeois qu'il est, il poursuit le rêve d'une vie profitable ».

Conquérant d'un territoire et fabricant d'un monde dont il est le souverain absolu, Robinson Crusoé cède, un siècle et demi plus tard, la place à un autre type de héros : l'entrepreneur ou le financier triomphant. J'ai trouvé par hasard, dans les livres de Charles Léopold Mayer, un ouvrage particulièrement significatif, comme il en existait de nombreux exemples dans l'entre-deux-guerres. Écrit par un Allemand, Richard Lewinson, il s'intitule sans ambages : *À la conquête de la richesse*[22]. C'est une série de neuf biographies respectivement de John Rockefeller, des Rothschild, d'Alfred Nobel, de John Pierpont Morgan, des Krupp, de Thomas Edison, de Henry Ford, de lord Leverhulme (fondateur d'Unilever) et d'Aristide Boucicaut (fondateur du Bon Marché). Neuf histoires individuelles et familiales de la conquête du monde par ce nouvel acteur pivot qu'est la grande entreprise ou la grande

22. Richard Lewinson, *À la conquête de la richesse*, Payot, 1928.

banque d'origine privée. Il s'agit bien d'histoires pieuses, à vocation à la fois hagiographique et pédagogique. Les titres des deux ouvrages de Henry Ford présentés à la fin du volume, *Aujourd'hui et demain* et *Ma vie et mon œuvre*, sont la meilleure illustration de cet objectif pédagogique. On y retrouve les ingrédients des exempla décrits par Jacques Le Goff à propos du XIII^e^ siècle.

Les histoires de cette conquête comportent toutes les mêmes ingrédients de base : une naissance d'origine modeste (moyen de rappeler, comme le faisait Napoléon, que chaque soldat a dans sa musette son bâton de maréchal), des prédispositions qui se manifestent de manière très précoce, comme dans les vies de saints du Moyen Âge où c'est dès l'enfance que le futur saint devait manifester ses prédispositions, une formidable opiniâtreté devant les difficultés, une volonté sans faille de dépasser, voire d'écraser les autres. De ce point de vue, le mélange de piétisme et d'absence de scrupules de John Rockefeller a quelque chose de fascinant comme sa volonté de ne compter que sur lui-même. Ce destin se déploie d'entrée de jeu à l'international et la réalisation de « l'œuvre » passe bien avant les intérêts nationaux. Les Rothschild, dès qu'ils deviennent puissants, sont les banquiers aussi bien de l'Empire allemand, que de l'Angleterre, la France et l'Italie. Quant à Krupp, qui est devenu dans l'imaginaire français le symbole du militarisme allemand, il est décrit par l'auteur comme un industriel avant tout soucieux que ses canons d'acier soient les meilleurs du monde et qui les présente d'abord à l'Exposition universelle (beau symbole) puis à l'empereur Napoléon III et enfin à la Prusse, qui les adopte.

Au cours des dernières décennies, on trouve certainement dans le monde économique encore des histoires de héros, mais je ne crois plus qu'il puisse s'agir de fondateurs d'empires industriels. De même, les figures héroïques qu'ont pu constituer dans le champ de la science Louis Pasteur, Albert Einstein ou Marie Curie semblent singulièrement passées de saison. Il faut plutôt aller chercher du côté de Bill Gates et de l'épopée de Microsoft (donc du côté du capital immatériel) ; ou du côté de la finance et de George Soros,

dont l'exemplum est la dévaluation de la livre sterling : l'histoire du petit Juif hongrois émigré aux États-Unis qui met à genoux l'orgueilleuse City de Londres ; ou encore aller chercher du côté de personnages comme Édouard Leclerc, le petit épicier de Landerneau devenu l'un des rois de la grande distribution. Mais on sent bien que c'est une queue de comète. Les héros du XXI^e siècle sont à chercher dès maintenant en dehors de l'entreprise. Un personnage me paraît néanmoins émerger du lot, celui de George Soros. Outre son profil de self-made-man ayant réussi, qui est la figure imposée de tout héros moderne, il est en même temps philosophe, économiste et philanthrope. Qu'il ait créé une fondation n'est pas pour étonner. La plupart de nos héros modernes l'ont fait et c'est d'ailleurs une caractéristique commune, je crois, des héros de préférer la conquête à l'usage, j'allais dire bassement matériel et égoïste, des fruits de la conquête. Comme le dit le titre du livre de Henry Ford déjà cité, c'est l'œuvre qui compte et non la jouissance du prix de l'œuvre. George Soros, ce qui est plus original, a en outre écrit dans les années 1990 un livre étonnant, *La crise du capitalisme global*[23]. Il y démontre, dans des termes que souvent pourraient envier les altermondialistes, les méfaits d'une globalisation financière qui se déploie sans qu'existe en contrepartie une véritable gouvernance mondiale. Il fait de sa rapide fortune l'illustration même des dysfonctionnements du système. J'ai remarqué que cette réflexion critique exaspérait la plupart des financiers, comme si cracher dans la soupe, en quelque sorte renier ce qui a fait votre réussite, était d'une suprême inélégance et presque de l'ordre de la trahison des secrets de famille.

Imagine-t-on Henry Ford montrer que l'automobile conduit le monde à sa ruine ou Rockefeller dénonçant le gaspillage d'une énergie fossile non renouvelable ou les conséquences géostratégiques dramatiques de la concentration du pétrole et du gaz dans quelques régions du monde ?

23. George Soros, *The Crisis of Global Capitalism*, Public Affairs, 1998.

Pour ma part, je prends la démarche de George Soros au sérieux. Elle annonce, les données fondamentales du monde ayant changé, une restructuration des facteurs et des acteurs.

2.
La globalisation en question

1. La nouvelle ligne de fracture entre « pro » et « anti » globalisation

Depuis quelques années, c'est la question de la globalisation économique, de l'interdépendance des systèmes nationaux de production et d'échange, de la financiarisation du monde – dont, en 2007, la crise des subprimes américaines a révélé l'ampleur – qui polarise l'attention. Délocalisation des activités de production à la recherche des coûts de main-d'œuvre les plus bas, perte d'efficacité des régulations juridiques et fiscales nationales et affaiblissement de l'idée même de souveraineté, crise du politique dont les marges de manœuvre semblent fondre comme neige au soleil, émergence d'une classe restreinte de gens immensément riches à côté de milliards de miséreux, montée en puissance de nouveaux acteurs financiers – fonds de pension, *hedge funds*, fonds souverains – capables de déstabiliser de vastes pans de l'économie ou d'en prendre le contrôle, émergence de la Chine et de l'Inde comme nouveaux acteurs économiques globaux dont les entreprises partent à l'assaut de bastions industriels américains ou européens : les différents aspects de la globalisation économique occupent à juste titre

la première place dans les médias. Faut-il être pour ou contre la globalisation économique ? Peut-on faire marche arrière et revenir à l'autonomie ou à une certaine autarcie des systèmes nationaux ou régionaux de production et d'échange ? Ces nouveaux léviathans que sont les très grandes entreprises cosmopolites sont-ils les monstres à abattre ou les dispensateurs d'un progrès universel ?

Il est tentant de réduire à cette alternative, pour ou contre la globalisation, le débat sur l'économie du XXIe siècle. Telle n'est pas mon opinion : l'interdépendance entre les sociétés de la planète est irréversible comme l'est la nouvelle dimension de l'interdépendance entre l'humanité et la biosphère, et la mutation profonde de nos modèles de production et d'échange ne se réduit pas à l'alternative entre système globalisé d'un côté et juxtaposition de systèmes localisés de l'autre.

Il n'en reste pas moins que, depuis plus de dix ans, l'opposition entre tenants d'une globalisation néolibérale, selon lesquels elle garantit et diffuse la prospérité, les régulations étatiques étant un obstacle au progrès plutôt que sa condition, et opposants à cette globalisation, qui y voient la source de tous les maux, de l'instabilité, de la pauvreté, des crises de la démocratie, des menaces sur la biosphère, de la prospérité des maffias, de la succession des crises financières et, pourquoi pas, du terrorisme, occupe le devant de la scène politique et médiatique.

Après la chute du mur de Berlin et l'implosion du « communisme réel », le capitalisme triomphant s'est pendant quelques années trouvé sans rival et ses critiques sans une alternative unificatrice. À maints égards, et parfois avec les mêmes acteurs, l'altermondialisme a pris le relais du communisme pour affirmer la possibilité et la nécessité d'une alternative, pour unifier les forces qui critiquent le capitalisme triomphant et font de la « fin de l'histoire », c'est-à-dire de l'absence de choix, une imposture… historique.

Les positions des deux camps sont souvent caricaturales et les réponses qu'ils proposent aux défis du monde d'aujourd'hui plus incantatoires que réelles. En revanche, le débat a la vertu, comme tout débat démocratique, d'obliger chacun à mettre ses arguments sur la table, de préciser ses critères d'évaluation, d'exprimer ses hypothèses ou ses schémas explicatifs. C'est pourquoi le détour par ce débat s'impose.

J'ai donc pris le parti de passer rapidement en revue les arguments des uns et des autres, non pour distribuer les bons et les mauvais points mais pour en tirer un éclairage, éventuellement contradictoire, sur les principaux points en débat. Ma posture est ici inconfortable. D'un côté, je suis résolument altermondialiste : je crois qu'un autre monde et une autre économie sont non seulement possibles, mais même indispensables, et vite, car nous allons droit dans le mur. Mais, de l'autre, je pense que les critiques des altermondialistes se trompent souvent de cible – qu'il s'agisse des institutions financières internationales ou des entreprises transnationales – et que les alternatives mises en avant sont nébuleuses. Et, surtout, qu'il ne suffit pas de mettre bout à bout des revendications toutes légitimes pour aboutir à une alternative crédible.

Il est plus difficile qu'il n'y paraît d'y voir clair dans les arguments échangés, sauf quand ce sont d'évidentes contrevérités. J'en prends un exemple simple : « La bonne gouvernance démocratique est la condition du développement économique et de la réduction de la pauvreté », énonce le catéchisme libéral. Faux ! Selon les institutions internationales elles-mêmes, les deux tiers de la réduction de la pauvreté, depuis plus de dix ans, sont imputables au développement de la Chine qui est tout sauf un modèle de bonne gouvernance démocratique[24]. Mais il est souvent plus difficile de prendre un des protagonistes en aussi flagrant délit de mensonge. Je vois pour ma part trois obstacles.

24. Pierre Calame, « Le contre-exemple asiatique », *in La gouvernance démocratique*, Karthala, 2008.

Le premier tient aux limites des données chiffrées. Les arguments des uns et des autres se nourrissent de données chiffrées et de corrélations entre ces données. Mais ce sont souvent les chiffres eux-mêmes qui posent problème. Restons sur la question de la pauvreté. Un revenu monétaire par habitant rend-il compte convenablement de l'état de pauvreté ? C'est toute la question de la différence entre pauvreté et misère, entre rareté matérielle partagée par toute une société qui a gardé sa cohésion et sentiment d'être exclu de la société de consommation là où elle est la règle générale. Il se peut bien, de ce fait, que la globalisation économique réduise la pauvreté et aggrave la misère mais, les données chiffrées ne faisant pas la distinction entre les deux, il est impossible de le savoir.

Le deuxième obstacle tient au fait que le monde n'est pas un laboratoire où l'on pourrait faire varier à volonté tous les facteurs pour tester l'influence de chacun d'eux de façon irréfutable. Le monde est ce qu'il est. Nos données expérimentales, ce sont les différentes sociétés du monde et, bien souvent, les données chiffrées sont agrégées à l'échelle des différents États. Chaque itinéraire de développement se caractérise par un bouquet de facteurs explicatifs dont les influences mutuelles ne sont pas expérimentalement séparables. Tout au plus peut-on avancer des explications plausibles. Pour reprendre l'exemple de la Chine, savoir ce qui, dans son développement économique fulgurant, tient à sa culture, à son régime politique, au dynamisme est-asiatique dans son ensemble ou à son insertion dans l'économie mondiale relève de l'exercice de style. Tout au plus peut-on dire que ces facteurs se sont combinés, à un moment de l'histoire, en un cocktail unique. Aussi une grande place est-elle laissée à des interprétations contradictoires. Admettons que les données disponibles puissent permettre d'éliminer des interprétations fausses mais pas de soutenir que tel schéma explicatif est « vrai » parce qu'il est le seul compatible avec les données d'observation.

Le troisième obstacle, enfin, tient à l'imprécision des concepts et à leur charge émotive. Prenons le beau mot de démocratie.

Parle-t-on d'un régime politique particulier, la démocratie représentative, ou s'agit-il, de façon plus substantielle du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et, dans ce cas, quel est le « peuple » dont on parle ? Les néolibéraux vont tirer la démocratie dans leur camp, associant liberté économique et liberté politique. Les altermondialistes la tirent dans le leur, arguant du fait que les règles internationales de l'échange, dont ont convenu les États, privent « les peuples », dont ils se proclament les authentiques représentants, du droit de disposer d'eux-mêmes, au profit d'un capitalisme apatride.

Il n'est donc pas étonnant que les uns et les autres se bombardent d'arguments péremptoires et se traitent de noms d'oiseau. Malgré les outrances respectives, j'ai souhaité m'attarder un instant à ce duel car chaque argument mérite néanmoins réflexion. Et, comme tout duel exige un « champion » de chaque camp, j'ai choisi du côté des altermondialistes René Passet et son pamphlet *Éloge du mondialisme par un « anti » présumé*[25] et, du côté des néolibéraux, Martin Wolf dont j'ai déjà parlé. C'est dire que je ne prétends pas épuiser le sujet, inépuisable par nature, mais seulement le mettre en scène.

L'argumentation de Martin Wolf m'intéresse : d'abord parce qu'elle est sérieusement argumentée, ensuite parce qu'elle est conçue comme un texte de combat, et même de combat anxieux, contre la montée des adversaires de la globalisation, ce qui donne une argumentation plus acérée, plus engagée que lorsque les défenseurs de la « pensée unique » néolibérale se bornent à exposer leur système de pensée comme une évidence résultant d'une loi de nature.

Comme il le rappelle dans son introduction, le combat de Martin Wolf est enraciné dans son histoire familiale : une famille d'intellectuels juifs autrichiens fuyant le nazisme et réfugiée à Londres. Il a donc vécu dans sa chair, à travers la mémoire familiale puisqu'il est né au lendemain de la Seconde Guerre mondiale,

25. René Passet, *Éloge du mondialisme par un « anti » présumé*, Fayard, 2001.

les grands basculements qui se sont produits au cours du XXe siècle : la première mondialisation de l'économie, de 1870 à 1914 ; le grand coup d'arrêt de la Première Guerre mondiale ; la montée du communisme, le formidable attrait intellectuel du marxisme ; la manière dont la pensée marxiste a su rencontrer les immenses frustrations nées de l'inégalité de répartition des gains et des sacrifices de la révolution industrielle et l'instauration sur ces bases de régimes totalitaires. Cet attrait intellectuel du marxisme explique en partie la myopie, voire la malhonnêteté intellectuelle, d'une grande partie de la bourgeoisie « progressiste », refusant de voir se profiler, derrière le triomphe du « progrès » et de la « justice », incarnés par la victoire du communisme, la mise en place d'un totalitarisme.

Après le coup d'arrêt de la première mondialisation, donné par la guerre de 14-18 et la révolution bolchevique, le second coup d'arrêt, plus brutal encore, a été donné à l'occasion des crises économiques de l'après-guerre et surtout de la crise de 1929. Ce coup d'arrêt a conduit à la mise en place de régimes fascistes et nazis, au repli de chacun derrière ses frontières, à la reprise des politiques de puissance, débouchant inéluctablement sur la Seconde Guerre mondiale, les camps d'extermination, les logiques de purification éthique, et, au bout du compte, le quasi suicide de l'Europe entraînant des pays entiers dans sa chute. C'est ce traumatisme immense, ces peuples pantelants dont le spectacle et le vécu ont inspiré les pères de l'Europe, qui explique que les pays européens ont adhéré au Gatt (Global Agreement on Transportation and Trade) : le dépassement des nationalismes politiques et économiques ; le développement des échanges comme seul moyen du « plus jamais ça », plus de retour au nationalisme. Et, de même que l'un des principaux inspirateurs de l'Europe, Jean Monnet, voyait dans la construction européenne la première étape de la construction d'une fédération mondiale, de même la suppression des barrières au libre commerce entre les pays européens pouvait apparaître comme une première étape vers une libéralisation des échanges au niveau mondial.

Telle est la vision historique que porte Martin Wolf. Je lui fais crédit de son honnêteté. Je ne peux voir en lui un simple laquais d'un grand capital international sans identité, sans foi et sans loi qui aurait pour seul objectif de mettre le monde entier en coupe réglée, insensible à la plainte qui monte de milliards de réprouvés, exclus du banquet de la prospérité ! S'il prend la peine de pourfendre avec autant de vigueur des « antiglobalisation » pourtant si disparates et dispersés, s'il souligne avec autant de perspicacité, de lucidité, de verve et de mauvaise foi leurs multiples contradictions, c'est tout simplement qu'il a peur de revivre l'histoire. Il y voit, peut-être pas toujours à tort, une forme de résurgence de l'élite intellectuelle qui, dans le passé, a su mettre en forme des idées, mobiliser les masses et faire le lit des tyrannies. Il ironise mais il prend la menace au sérieux.

Les partisans de la contre-révolution libérale, née dans les universités américaines dès les années 1960 puis incarnée politiquement à la fin des années 1970 et dans les années 1980 par Margaret Thatcher et Ronald Reagan, croisés du libéralisme économique et de la démocratie considérés comme les deux faces d'une même monnaie, comme peuvent l'être la liberté à entreprendre et la liberté de pensée, croyaient avoir définitivement gagné la partie avec la chute du mur de Berlin, l'effondrement du bloc soviétique, la mort de Mao Tsé-toung et la conversion de la Chine à l'économie de marché. Et voilà qu'ils voient, comme les braises qui continuaient à couver sous la cendre, la résurgence d'idéologies contraires, mettant à profit comme autant d'herbes sèches aussi bien les formidables frustrations que laisse subsister cette deuxième mondialisation que les opportunités qu'elle offre à ses adversaires, comme l'usage de la manne pétrolière en Arabie saoudite et au Venezuela ou les facilités d'Internet, pour susciter une multitude de brasiers, qu'ils s'appellent « intégrisme islamique », « terrorisme », « populisme » ou « altermondialisme ». Et ils se mettent à craindre que ces multiples brasiers locaux ne se transforment à nouveau en embrasement général.

Je cite la page 312 de son chapitre conclusif intitulé : « Les menaces d'aujourd'hui et les promesses de demain ». « L'effondrement de l'ordre libéral international qui s'est opéré au XX^e siècle [il fait ici allusion à ce qui s'est passé au début du XX^e siècle, quand la première globalisation s'est trouvée mise en échec par la montée conjointe du communisme et du national-socialisme] a commencé dans nos propres pays avec la montée des idées antilibérales. »

Il y a des parallèles à faire aujourd'hui avec ce que le chef économiste de l'OCDE, David Henderson, a appelé les « collectivistes du nouveau millénaire » pour désigner les groupes qui s'unissent afin de protester contre le capitalisme global. En vérité, ces groupes de protestataires sont très différents et n'ont pas la même cohérence intellectuelle que ne l'avaient les opposants au libéralisme il y a un siècle. À l'époque, les opposants au libéralisme avaient en commun deux idées : le socialisme radical et un nationalisme caractérisé par la race. Ces deux groupes réclamaient le contrôle de l'État sur l'économie et considéraient que le collectif devait primer sur l'individu. Chacun des deux recherchait le pouvoir et savait ce qu'il en ferait. C'est ce qui les a rendus extrêmement dangereux.

Les origines intellectuelles du mouvement antilibéral actuel sont beaucoup plus diverses. Il inclut les mouvements environnementalistes, les lobbies qui œuvrent en faveur du développement, des populistes, des socialistes, des communistes et des anarchistes. Rendant compte du livre de Mike Moore (l'ancien directeur général de l'Organisation mondiale du commerce), Rose Mary Righter, du *London Times*, dit à juste titre que « la brigade antiglobalisation n'est qu'un sac de nœuds de contradictions, reliant la gauche et la droite, les poujadistes, les protectionnistes, les environnementalistes, les nationalistes, les anarchistes, les ONG d'inspiration religieuse, et, si déprimant que cela puisse paraître, les vétérans chics dits du bon vieux temps du radicalisme, de l'époque où les activistes occidentaux brandissaient le Petit Livre rouge de Mao Tsé-toung tandis que des millions de Chinois étaient assassinés pendant la révolution culturelle. Ces groupes

(antiglobalisation) ne sont unis que par ce à quoi ils s'opposent. Ils ne sont enracinés dans aucune force sociale cohérente telle qu'a pu l'être dans le passé la classe ouvrière. Ils rejettent en général les partis politiques. Ils n'offrent aucune alternative à la manière de gérer l'économie. Leurs objectifs eux-mêmes sont opposés : tandis que certains demandent une plus grande souveraineté nationale, d'autres demandent une meilleure gouvernance mondiale ; certains appellent au développement des pays pauvres tandis que d'autres voudraient le stopper : certains tout en s'opposant à l'intégration internationale acceptent certaines formes de l'économie de marché tandis que d'autres veulent revenir à un passé mythique où l'on respectait l'environnement ; certains dénoncent les entreprises tandis que d'autres dénoncent les États oppressifs. Les derniers enfin s'opposent à tout changement économique ». Après ce portrait à charge, Martin Wolf conclut néanmoins : « Reconnaissons qu'une partie de ce que certains de ces contestataires disent, en dénonçant notamment l'hypocrisie des pays développés et le drame de la pauvreté, est exacte. » Mais un mouvement politique, ajoute-t-il, ne peut pas battre quelque chose qui existe en n'ayant rien dans les mains. Un mouvement qui n'est que protestataire n'a guère de chances de triompher.

Même si le portrait que dresse Martin Wolf de ses adversaires ne manque pas de pertinence, il est assez facile de voir les grandes failles de son système de pensée, tant pour l'analyse du passé que pour la compréhension du futur.

Du côté du passé, présenter la première mondialisation comme une formidable vague de progrès humain aurait de quoi étonner le Congo belge férocement asservi, les ressources naturelles mondiales captées au profit d'un petit nombre de pays riches, les sacrifices imposés à la majorité de la population par l'industrialisation, la Chine semi-colonisée avant d'être mise en coupe réglée par le Japon, la famine organisée en Inde au nom de la liberté de commerce et, *last but not least*, le choc des appétits de puissance aboutissant à la Première Guerre mondiale.

Les approximations et impasses ne sont pas moins grandes pour la deuxième vague de mondialisation économique. Contradiction radicale aussi dans l'approche de la démocratie, exaltée, d'un côté, si elle met en place des gouvernants acquis aux idées néolibérales mais accusée, de l'autre, de donner naissance à des États souvent inefficaces. Exaltation du pouvoir des riches : la mise en concurrence des États par les firmes transnationales devient une incarnation de l'idéal démocratique puisque, face à la libre opinion des investisseurs, les États doivent être capables d'en donner pour leur argent. Mais, en même temps, reconnaissance claire que le développement libre des échanges à l'échelle internationale, loin d'abolir le rôle des États, ne fait que le renforcer et appelle par ailleurs la mise en place d'une véritable gouvernance mondiale.

Impasse, voire cynisme, à l'égard des problèmes environnementaux. Martin Wolf en vient à dire des obscénités du genre : « Il est très bien que les industries polluantes aillent dans les pays pauvres puisque eux accordent plus d'importance à la création d'emplois dont ils ont si terriblement besoin qu'à la protection de l'environnement qui constitue un luxe de riches. »

Enfin, malgré la rigueur de l'analyse, silence complet sur l'énorme défi que représente le partage équitable des ressources entre les différents peuples de la planète, sur le fait que les entreprises transnationales participent à cette redistribution mais dans des termes tels que c'est sur la majorité la moins qualifiée et la moins mobile de la population que retombe la totalité des sacrifices à faire.

S'il est possible, avec un livre de synthèse comme celui de Martin Wolf, de résumer la pensée et les craintes du camp libéral, il est beaucoup plus difficile de dégager les grandes lignes du camp antiglobalisation, plus justement converti maintenant à l'altermondialisme, puisqu'il s'agit d'une juxtaposition de perceptions et de perspectives souvent contradictoires entre elles et qu'unit surtout la lutte contre le même ennemi.

On dispose néanmoins d'un texte un peu comparable à celui de Martin Wolf parce qu'associant, lui aussi, analyse et littérature de

combat. C'est le texte manifeste de René Passet, écrit en 2001 à l'époque où il était président du conseil scientifique d'Attac. Économiste respecté, il publie alors *L'éloge du mondialisme par un « anti » présumé*. Ce qui est intéressant mais aussi inquiétant dans le texte d'un homme que j'estime beaucoup et dont les engagements humanistes et les convictions sont sincères, la rigueur incontestable, l'ouverture d'esprit évidente, ce sont les dérives dans le portrait de ses adversaires du camp néolibéral mais aussi le caractère extrêmement vague des propositions alternatives.

Remarquons d'abord, chez René Passet, le même type d'énoncé que chez Martin Wolf à propos de la démocratie. Dans un cas comme dans l'autre, une forme de terrorisme intellectuel aboutit à dire qu'un régime n'est considéré comme véritablement démocratique, indépendamment de savoir comment s'est prononcée la majorité de la population, que dans la mesure où le résultat du vote est conforme à leur propre vision du monde. Martin Wolf exalte la démocratie mais fait un portrait souvent négatif des élites politiques qui en sont issues et de l'État qu'elles gouvernent au nom du peuple. Il passe aussi sous silence les formidables capacités d'une ploutocratie mondiale à influencer les campagnes électorales, René Passet, de son côté, n'hésite pas à voir dans les élites politiques démocratiques des valets du grand capital tant qu'elles n'incarnent pas la volonté du « vrai » peuple qui, lui, connaissant ses « vrais » intérêts, est nécessairement acquis à l'antiglobalisation.

Dans le pamphlet de René Passet[26], je picore quelques noms d'oiseau. Il compare les nouveaux puissants de ce monde, les financiers, au personnage de Robur le Conquérant, créé par Jules Verne en 1896 et à qui il faisait dire : (René Passet, page 36) « J'ai tout pouvoir sur le monde entier, proclame Robur le Conquérant, et il n'est pas de puissance humaine qui soit en mesure de lui résister dans n'importe quelle circonstance. Qu'on n'essaie pas de s'en emparer, il est et sera hors de toute atteinte. Le jour où il me plairait d'avoir des millions ou des milliards, je n'aurais qu'à étendre

26. René Passet, *Éloge du mondialisme par un « anti » présumé*, *op. cit.*

la main pour les prendre. Que les anciens et nouveaux continents le sachent, ils ne peuvent rien contre moi et je puis tout contre eux. » Jolie introduction de ce « vrai pouvoir qui appartient à la fraction haute du capitalisme financier ». « L'internationale financière se met en mesure de faire régner sa loi », « N'avoir qu'à étendre la main pour cueillir des millions, des milliards, tel est bien le rêve de ces nouveaux prédateurs ». René Passet pourfend l'accord multilatéral sur l'investissement (AMI), « discrètement concocté dans l'ombre complice du château de la Muette (au nom ô combien prédestiné) où siège l'OCDE ». L'AMI, dit-il « ne laisse aucun doute sur les ambitions de ses négociateurs ». Sous couvert des alléchantes promesses de la globalisation économique pour créer la prospérité pour tous, « brillante perspective qui n'était que la farine dont s'enduisait le loup voulant se faire passer pour l'agneau », nos modernes Robur n'avaient qu'un but : « Mettre le monde en coupe réglée […]. Tout était prévu pour assurer la matérialisation du rêve […], la combinaison d'un mécanisme de démantèlement avec un effet de cliquet afin d'avancer constamment, sans esprit de retour, sur la voie de la libéralisation […]. Les grands traits de l'avenir dont rêvent les nouveaux maîtres du monde, assistés de leurs indispensables relais politiques, apparaissent désormais clairement : le monde mis en coupe réglée, tout entier finalisé par la ratification du capital financier, une planète enserrée dans le réseau tentaculaire d'intérêts n'ayant que des droits imposant leur loi aux États et leur demandant des comptes, exigeant le dédommagement du manque à gagner du fait de la défense de l'environnement, de la culture et de tout ce qui fait l'identité d'une nation ; le politique simple relais de la finance dont il aurait pour objet d'assurer la prospérité ; le fric valeur suprême et les hommes pour le servir, telle est la substance de leur projet mondialiste. »

Et les sous-titres sont à l'avenant : « Une mondialisation dévastatrice » (page 49), « Le temps des vampires » (page 56), « Le tissu social délabré » (page 64). « Voilà donc ce qu'est la mondialisation néolibérale : un vaste plan de confiscation du monde au profit

d'individus et d'institutions voulant faire des peuples et des gouvernements les instruments de leur rapacité, un mondialisme prédateur […]. On ne peut manquer d'évoquer la pieuvre : d'abord parce que l'image des avancées tentaculaires s'impose mais aussi parce que c'est ainsi que l'on désigne la mafia par rapport à laquelle les lignes de démarcation de l'économie propre s'estompent. Sous le couvert de justifications théoriques ou idéologiques – dont les acteurs du système se moquent en fait éperdument – se dissimule une entreprise cynique de conquête pour laquelle – sous une apparente respectabilité – à peu près tous les moyens sont bons. »

Y a-t-il néanmoins un sursaut de l'éthique ? Non, ce ne sont que des apparences « mais en cette matière comme en toute autre ils savent – aidés par quelques larbins de plume – brouiller les situations et retourner le sens des choses. C'est au regard de la communauté humaine que nous récusons leur mondialisme et que nous affirmons le nôtre ». Heureusement, les vrais mondialistes, eux, sont là pour construire la « terre des hommes ». Pour remettre l'économie à sa place, pour imposer les normes sociales et environnementales.

La description polémique que fait René Passet des « petits hommes gris de Davos » est sans doute de bonne guerre, au même titre que quand Martin Wolf fustige ces intellectuels dévoyés, nostalgiques d'un communisme romantique, qui vont propager dans les campagnes, jouissant d'un prestige usurpé, la fausse bonne nouvelle d'une relocalisation de l'économie et d'un retour aux autarcies locales qui ressemble fort aux thèses des Khmers rouges.

Mais l'ardeur militante ne conduit-elle pas René Passet aussi, ou du moins ceux qui le lisent, à discerner dans ces « petits hommes gris » dont il parle l'expression d'un complot mondial, d'un capitalisme apatride et rapace, déjà gorgé de richesses et pourtant insatiable, loup déguisé en agneau pour utiliser ses propres termes, pillant les slogans généreux de ses adversaires en les détournant de leur sens, faisant une véritable OPA sur les beaux mots de

mondialisme, de liberté, de responsabilité, de démocratie pour endormir le bon peuple et littéralement le rouler dans la farine ?

La description de la tentative de l'OCDE d'établir un accord multilatéral sur l'investissement (AMI) comme moyen suprême d'abolir la liberté des États, donc le pouvoir populaire, de les asservir aux intérêts du grand capital personnalise à ce point celui-ci qu'on voit comment on passerait par degrés des petits hommes gris de Davos aux « gnomes » de Zurich. En un mot, à une vision d'un complot mondial pour asservir secrètement le monde aux intérêts et aux volontés de pouvoir de quelques-uns.

Quant aux solutions, elles sont, dans le livre de René Passet, plus au stade des intentions que des politiques véritables. Concevoir un ordre mondial constitué de configurations mouvantes, d'alliances entre États qui partageraient les mêmes intérêts nous rappelle, du moins en Europe, de bien mauvais souvenirs. La critique de la finance et en particulier des fonds d'investissement institutionnels jette un voile pudique sur le fait que les fonds les plus importants sont précisément les fonds de pension des salariés. Quant à mettre l'économie au service de l'homme et pas l'inverse, comment ne pas être d'accord ? Encore faudrait-il être un peu plus précis sur les moyens de le faire depuis le temps qu'on en parle. D'accord, ô combien, pour la construction d'une communauté mondiale ; encore faut-il reconnaître que celle-ci ne se limite pas à de romantiques forums sociaux annuels mais doit déboucher sur une véritable gouvernance mondiale, que celle-ci doit créer les éléments d'un ordre juridique international et que cet ordre vient contredire l'idée de souveraineté des États que l'on reproche aux entreprises transnationales d'avoir mise à mal.

Pris entre ces deux feux au canon à longue portée, nous voilà bien ! D'ailleurs chacun des deux est déprimé. Martin Wolf l'est par « la vue de ces jeunes issus des milieux aisés de l'Occident qui veulent protéger les pauvres du monde d'un processus [la globalisation économique] qui a été capable d'assurer notre propre et remarquable prospérité ». Comme le déprime « le retour de tous les bons vieux clichés anticapitalistes, comme si l'effondrement du

communisme soviétique n'était jamais arrivé ». (page 320 ; c'est le dernier paragraphe de son livre).

Et voilà le portrait que René Passet tire, pour conclure son livre, de ces mêmes jeunes : « La foule pacifique de Porto Alegre – en dépit de toutes les détresses dont elle portait la voix – ne souhaitait pas le pire. Et c'est bien pour l'empêcher que l'on s'efforce de convaincre pendant qu'il est encore temps […]. Face aux petits hommes gris repliés sur eux-mêmes [« les petits hommes gris, dit-il en introduction, les cloîtrés de Davos, protégés de la foule, qui représenteraient, nous dit-on, la mondialisation en marche »], qu'elle était belle la houle puissante et généreuse des hommes et des femmes dressés contre la servitude des peuples ! »

Après ces deux envolées lyriques, les réalités, complexes et contradictoires, vont nous paraître bien ternes.

2. Globalisation ou internationalisation ?

Je laisse de côté la théorie qui prétend démontrer, avantages comparatifs à l'appui, que le libre-échange est toujours bon pour la croissance et m'en tiens à quelques faits significatifs des cinquante dernières années.

Le premier, ce sont les mutations techniques, au premier rang desquelles la révolution de l'information – informatique, Internet – et celle des transports. Ces mutations réduisent la viscosité de l'espace. Les informations, les biens, les personnes circulent plus vite et à un moindre coût. Dans le processus de production, les capitaux immatériels – logiciels, systèmes de traitement de l'information – et ceux qui les maîtrisent prennent le pas sur les capitaux matériels – bâtiments, machines – et la main-d'œuvre de production. La production proprement dite de biens primaires – denrées agricoles, extraction de matières premières – et secondaires – fabrication des produits – représente une part toujours plus réduite de la valeur ajoutée totale. Par voie de conséquence, l'économie se tertiarise, les services publics et privés y occupent une place toujours plus grande. Or ces services sont, pour les uns,

attachés aux personnes et sont territoriaux par nature, localisés en fonction de la population dans son ensemble (éducation, santé, soin aux personnes âgées…) ou en fonction de la population solvable et, pour les autres, fonctionnent sans lien de proximité avec les bénéficiaires du service.

Ces mutations techniques comportent d'abord un potentiel nouveau de globalisation économique. Dans le domaine des services, chacun connaît l'exemple des services informatiques assurés depuis Bangalore ou du marketing téléphonique mené depuis l'Asie ou l'Afrique. Quand, dans le coût de transport d'une marchandise entre la Chine et Chambéry, le transport entre la Chine et Le Havre représente un tiers, entre Le Havre et Lyon le second tiers, entre Lyon et Chambéry le troisième, on comprend que le différentiel du coût de main-d'œuvre entre Chine et Europe se mette à jouer un rôle décisif.

La construction de l'Union européenne offre un très bel exemple de rattrapage économique à l'échelle nationale. L'Espagne, le Portugal, l'Irlande, pour ne citer qu'eux, ont formidablement bénéficié de leur intégration dans l'Union pour rattraper les pays fondateurs. La suppression des barrières économiques, associée à la volonté politique de l'Union d'assurer le rattrapage, a permis à ces pays de bénéficier de tout le potentiel de croissance que libéraient les mutations techniques.

Mais ces mutations techniques induisaient aussi, dans la logique de « destruction créatrice » chère à Schumpeter, l'obsolescence rapide de certains secteurs de production et de certaines professions, provoquant des mutations industrielles et sociologiques de grande ampleur, assurant une prime à ce qui est mobile, pénalisant ce qui est immobile. Ces transformations ne sont pas le résultat de la globalisation économique mais celle-ci les accélère, en rendant plus difficile la mise en place de politiques compensatrices à l'échelle nationale qui auraient pour résultat de ralentir le rythme des transformations.

Le deuxième fait est politique. À ce titre, les cas de la Chine et de l'Inde sont exemplaires. Il s'agit, pour l'une et l'autre, du

choix politique, fait à un moment donné de l'histoire, de provoquer le changement interne par l'ouverture (contrôlée) à l'échange avec l'extérieur. Les Chinois le répètent à l'envi, associant explicitement la politique de la dynastie Qing à celle de Mao Tsé-toung, en disant que l'histoire a appris ce que coûtait la fermeture de la Chine aux idées, aux connaissances, aux technologies et – accessoirement – aux capitaux de l'étranger. Le Parti communiste chinois a assumé le prix de cette ouverture, l'effondrement brutal de l'ancien tissu industriel étatique, l'impact sur le monde paysan. Faut-il pour autant dire que la croissance chinoise est le résultat automatique de la globalisation économique ? Évidemment pas. L'Inde, après l'époque de Nehru et d'Indira Gandhi, a choisi sa propre voie d'ouverture, plus lente que la Chine parce qu'elle s'appuie moins sur l'implantation d'entreprises étrangères pour accélérer les transferts technologiques et l'accès aux marchés internationaux, mais peut être plus sûre à terme.

Le troisième fait significatif, c'est le recours massif aux énergies fossiles et, secondairement, aux matières premières minérales qui caractérise nos systèmes de production et d'échange. Or cette énergie fossile, ces matières premières sont très inégalement distribuées dans le monde, le Moyen-Orient étant à lui seul le puits de pétrole du monde, la Russie détenant une part appréciable des ressources gazières. Ce facteur détermine largement les conditions de la globalisation économique, chaque pays ou région du monde devant trouver des produits à vendre pour assurer son approvisionnement en énergie fossile et en matières premières. Cette sécurisation des ressources ne passe pas nécessairement par la globalisation économique. Les deux autres voies possibles sont le contrôle politique direct sur les ressources ou la multiplication des accords bilatéraux de troc. En règle générale, on assiste à la combinaison des trois. En Afrique, l'Europe, les États-Unis et la Chine, demain l'Inde, jouent à pousse-toi de là que je m'y mette et privilégient contrôle politique direct ou accords bilatéraux.

En sens inverse, Hugo Chávez cherche à monnayer son pétrole par un contrôle politique sur les petits pays de l'Amérique latine. Dans tous les cas, énergie et matières premières sont au cœur de la globalisation économique, seul un petit nombre de pays ayant en fait les moyens de leur autosuffisance énergétique.

Le cas du pétrole et du gaz est lui-même révélateur. Le fait majeur de ces dernières années, c'est le recul des majors de l'énergie dans le contrôle de la ressource. Les pays producteurs de pétrole et de gaz ont parfaitement conscience de la valeur de leur rente pétrolière ou gazière et entendent la garder pour eux (ou pour leurs dirigeants), quitte à passer des accords d'exploitation avec les compagnies détentrices des technologies et accessoirement des capitaux ou des réseaux d'écoulement. Et l'émergence des fonds souverains des pays pétroliers et gaziers, comme hier le recyclage des pétrodollars, devient un des facteurs structurants de l'économie mondiale.

Le quatrième fait significatif est démographique. Les pays les plus anciennement développés, Europe, Japon et à un moindre titre États-Unis sont en voie de vieillissement rapide et ce vieillissement s'accompagne d'un embourgeoisement. Leur problème majeur est d'assurer leurs vieux jours. C'est ce à quoi s'emploient les États et les fonds de pension et de prévoyance.

Ils ont en théorie deux moyens de le faire : assurer chez eux la production par d'autres ou exporter la production en continuant à la contrôler. Le cas des Philippines est particulièrement intéressant : ce pays accueille des maisons de retraite pour vieux Japonais et exporte des infirmières. La voie de l'immigration étrangère étant jugée dangereuse, déstabilisatrice pour la société, elle est souvent artificiellement réduite par des mesures de contingentement, donnant à la globalisation économique son style si particulier : il est interdit d'interdire la circulation des biens et services mais interdit d'autoriser la circulation des personnes. Il faut donc interconnecter l'épargne des pays riches et vieillissants avec la force de travail des pays pauvres et jeunes. Le plus sûr, pour cela, est de

financer largement les entreprises des pays développés dans l'internationalisation de leur production, solution moins risquée que le financement direct d'entreprises de pays tiers, plus facilement sujettes à des mesures de nationalisation ou moins faciles à contrôler.

Voilà quatre puissants facteurs d'internationalisation de l'économie. Tous sont favorables au développement des entreprises transnationales. Elles ont besoin pour prospérer d'un espace de libre commerce : de la libéralisation des échanges mais sans droit international trop contraignant. De ce fait, seuls acteurs à l'échelle de cette économie internationalisée, il est indéniable qu'elles ont les moyens de faire des États leurs voyageurs de commerce. Il suffit pour s'en convaincre de voir ce que sont devenues les visites d'État à État : des rituels de signature de contrats. Les chefs d'État ne sont plus que les porte-serviettes des grands patrons qui les accompagnent et veillent à ce que les bonnes relations entre gouvernements créent un « climat propice aux affaires ».

Indéniable aussi que les entreprises transnationales sont, du fait même de la prééminence des capitaux immatériels et de la mobilité permise par l'abaissement des coûts de transport, en mesure de mettre les États en concurrence, d'où la réputation de la mondialisation d'aligner sur le moins-disant social. Nous verrons un peu plus loin que la réalité n'est pas aussi simple mais la concurrence, elle, est indéniable.

Que reste-t-il alors d'un lien automatique, positif ou négatif, entre globalisation économique et croissance ? Pas grand-chose, à vrai dire. Je ne vois aucun lien tangible entre le degré ou la vitesse d'ouverture d'un pays à l'économie mondiale et sa croissance économique. Trop de facteurs interviennent, qui influencent le parti que le pays peut tirer des opportunités de l'internationalisation pour espérer des relations simples et automatiques entre l'un et l'autre.

Cela étant posé, cela ne nous empêche pas de chercher à éclairer un certain nombre de questions souvent associées à la

globalisation économique : la concentration de la richesse aux mains de quelques-uns, l'évolution des inégalités entre pays, l'évolution des inégalités au sein d'un même pays, la répartition de la valeur ajoutée entre le capital et le travail, l'évolution de la capacité d'intervention de l'État. C'est à ces cinq questions que je vais maintenant m'attacher.

3. À qui profite la globalisation ?

La globalisation concentre-t-elle la richesse aux mains de quelques-uns ?

La concentration individuelle des richesses est certainement l'aspect le plus spectaculaire de la globalisation, même si ses conséquences concrètes en sont limitées, si ce n'est en termes de concentration du pouvoir. Martin Wolf cite l'article d'Ignacio Ramonet dans *Le Monde diplomatique*, bien entendu pour le pourfendre. Je le cite à mon tour car il s'agit de chiffres qui reviennent en permanence chez les altermondialistes. « Le progrès rapide de la globalisation et du néolibéralisme a été accompagné d'une croissance explosive de l'inégalité et d'un retour à la pauvreté de masse et au chômage. L'exact opposé de tout ce que devraient parvenir à faire un État moderne et une citoyenneté moderne. Il en résulte une croissance massive de l'inégalité. Les États-Unis, pays le plus riche du monde, ont plus de soixante millions de pauvres. La plus grande puissance commerciale du monde, l'Union européenne, en a plus de cinquante millions. Aux États-Unis, 1 % de la population possède 39 % de la richesse nationale. À l'échelle de la planète, la richesse détenue par les 358 personnes les plus riches, tous milliardaires en dollars, est supérieure au revenu total des 45 % les plus pauvres des habitants de la planète, soit au total 2,6 milliards de personnes. » Martin Wolf moque la comparaison que fait Ignacio Ramonet des patrimoines d'un côté (celui des riches) et des revenus de l'autre (celui des pauvres). Cette ironie n'est pas de mise : même si on divisait les patrimoines des 358 personnes les plus riches du monde par vingt pour avoir l'ordre de

grandeur du revenu procuré par ce patrimoine, l'ampleur du gouffre est gigantesque.

Qu'auraient donné les mêmes comparaisons il y a deux cents, il y a cent, il y a cinquante et il y a vingt ans ? Honnêtement je l'ignore. Peut-on attribuer ce fossé extraordinaire à la globalisation économique ? Honnêtement, je l'ignore tout autant. Est-ce une donnée significative pour comprendre l'inégalité entre les sociétés et au sein des sociétés ? Ce n'est pas évident. D'ailleurs, Thomas Piketty, qui consacre son ouvrage aux inégalités, s'attarde peu à ce type de données, même s'il montre que la part des revenus du patrimoine dans le revenu des ménages français augmente sensiblement pour les 20 % de ménages qui ont les revenus les plus élevés. Il constate qu'en France 10 % des ménages détiennent 50 % du patrimoine mais il note aussi (page 8) que « les revenus d'activités représentent au moins six ou sept fois plus d'argent que les revenus du capital perçus par les ménages et qu'il s'agit d'une caractéristique générale de la répartition des revenus dans tous les pays occidentaux ». Ce qui est certain, c'est qu'il existe un noyau de gens extrêmement riches. Au-delà de quelques milliers de fois le revenu des personnes pauvres, la multiplication par dix ou par cent a de grandes implications sur la distribution du pouvoir mais probablement une implication faible sur la différence de mode de vie, une fois noté que le fossé est abyssal.

Le facteur le plus décisif à terme est sans doute la coupure croissante entre les élites économiques gravitant dans l'économie internationale, mobiles, vivant entre eux, partageant les mêmes valeurs et les mêmes préjugés, et le reste de la population. La pratique des « stock-options », par exemple, a eu pour but de convertir les cadres dirigeants des entreprises à la « valeur d'actionnaire » et pour effet de les désolidariser du reste du personnel. L'ancienne classe moyenne, cet ensemble assez vaste qui a fait la stabilité de la société de masse, a éclaté entre une élite économique, administrative et politique, et les exécutants de la société de la connaissance. À l'échelle européenne, les enfants de fonctionnaires européens bénéficient d'un avantage comparatif considérable pour

embrasser la carrière. On ne saurait trop souligner les effets délétères de cette coupure.

La globalisation accroît-elle les inégalités entre nations ?

Il y a quarante ans, si l'on suivait l'opinion des « tiers-mondistes » de l'époque, la messe était dite : le développement des échanges internationaux ne pouvait que se faire au détriment des pays les plus pauvres. Les libéraux exposaient la thèse inverse avec le même sentiment d'évidence : le commerce international allait permettre le rattrapage progressif des plus pauvres. La réalité se situe, comme toujours, entre les deux. Chaque camp invoque évidemment des chiffres à l'appui de sa thèse mais les conclusions, ici plus encore qu'ailleurs, dépendent de la période analysée et de la manière de caractériser les pays. Encore faut-il, de surcroît, disposer de chiffres susceptibles de refléter une réalité sociale, de distinguer, à revenu monétaire donné, la pauvreté de la misère ou la pauvreté objective de la pauvreté ressentie dans un monde où l'image de la richesse parvient au fin fond des villages et des bidonvilles. Ce n'est pas le cas. Je suivrai ici les conclusions bien informées et nuancées de Jean Gadrey[27].

Le phénomène massif, sur le très long terme, est qu'entre 1820 et 1950 les inégalités entre pays ont crû dans des proportions considérables : l'Occident a fait son décollage industriel, laissant sur le carreau les autres pays. Ceci apparaît clairement sur la première courbe ci-dessous, qui montre l'évolution de l'indice de Gini pour trois données : l'inégalité entre pays, l'inégalité à l'intérieur des pays et l'inégalité totale.

L'inégalité entre groupes de pays s'est fortement accrue de 1820 à 1950. La période de la première globalisation économique, en gros entre 1870 et 1910, ne se signale pas par une accélération de cette tendance à l'accroissement des inégalités. C'est au contraire pendant la période 1929-1950, celle des replis nationaux, que l'augmentation de l'inégalité entre groupes de pays a été la plus grande ! La croissance des inégalités a été beaucoup plus lente

27. Jean Gadrey, *Alternatives économiques*, n° 256, mars 2007.

Évolution historique des inégalités entre pays et à l'intérieur des pays[28]

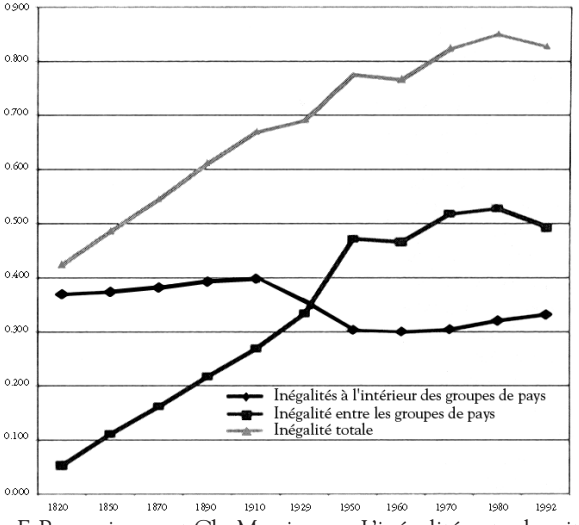

Source : F. Bourguignon et Ch. Morrisson, « L'inégalité entre les citoyens du monde », *American Economic Review*, vol. 92, n° 4, septembre 2002, p. 727-44.

28. L'indice de Gini est un indice synthétique permettant de caractériserla distribution des revenus dans une société donnée. Le coefficient de Gini est de zéro lorsque tous les revenus sont distribués de manière égale et de 1 en cas d'inégalité maximale. Le coefficient de Gini peut être calculé à partir de la formule suivante :

$$G = \frac{2}{n^2 \overline{y}} \sum_{i=1} i \left(y_i - \overline{y} \right)$$

où
n = la population totale
$\overline{y}$ = le revenu moyen
yi = le revenu du énième ménage.
Source : Répartition du Revenu et pauvreté, Communication sollicitée de l'équipe spéciale des statistiques du développement rural et du revenu des ménages agricoles, Réunion commune CEE/Eurostat/FAO/OCDE sur les statistiques alimentaires et agricoles en Europe, Rome, 29 juin-1er juillet 2005. Disponible sur le site de l'UNECE (United Nations Economic Commission for Europe) à l'adresse suivante : www.unece.org/stats/documents/ces/ac.61/2005/3.f.doc

entre 1950 et 1980, et il semble même que cette inégalité a commencé à baisser en 1980, au moment où s'accélère la deuxième vague de globalisation économique. Cela s'explique aisément : c'est le moment où la Chine puis l'Inde, qui représentent à elles deux 40 % de la population de l'humanité, entament leur décollage.

La globalisation aggrave-t-elle les inégalités au sein des pays ?

Entre 1978 et 2001, les PIB par habitant des États-Unis, de l'Europe de l'Ouest et du Japon ont crû de manière globalement identique, au rythme de 1,7 % par an en moyenne pour les deux premiers et de 1,8 % pour le troisième. Mais la Chine, pendant ce temps, a crû de 4,27 % par an et l'Inde de 2,29 % par an. Or ils représentent à eux deux 40 % de l'ensemble de l'humanité. À l'opposé, l'Amérique latine avec 1,28 % par an et surtout l'Afrique avec 1,06 % par an ont décroché. Le moins que l'on puisse dire est que la globalisation économique, pour autant qu'elle soit la cause principale de ces évolutions, a eu des effets contrastés.

Examinons, sur le même graphique, l'évolution des inégalités entre les personnes au sein d'un même groupe de pays.

Ces inégalités augmentent lentement de 1820 à 1910, chutent entre 1910 et 1950, reprennent lentement après 1950 et semblent s'accélérer légèrement dans la dernière période.

Quand on examine l'inégalité globale entre personnes à l'échelle du monde entier, c'est évidemment le phénomène d'inégalité entre les pays qui est dominant, de sorte qu'au total l'inégalité globale a augmenté jusqu'en 1980 et commence à diminuer après 1980.

Affinons l'analyse pour les pays de l'OCDE. Je m'appuierai ici sur les travaux de Thomas Piketty. Quand on définit l'inégalité des revenus, au sein de l'OCDE, comme le rapport entre le revenu au-dessus duquel se situent 10 % de la population et le revenu au-dessous duquel se situent les 10 % de la population les plus pauvres,

on constate d'abord, selon les données de l'OCDE, des variations sensibles d'un pays à l'autre.

Extrait du livre de Thomas Piketty :

L'inégalité des revenus dans l'OCDE, mesurée par le ratio P90/P10

Suède	2, 7	Royaume-Uni	3, 8
Belgique	2, 8	Italie	4, 0
Norvège	2, 9	Canada	4, 0
Allemagne	3, 0	États-Unis	5, 9
France	3, 5		

Lecture : en Suède, pour faire partie des 10 % les plus aisés, il faut gagner 2,7 fois plus que pour faire partie des 10 % les plus pauvres.
Notes : il s'agit du ratio P90/P10 pour les revenus disponibles ajustés par la taille des ménages (cf. Atkinson et al.*, 1995).*
Années : 1984 (Allemagne, France), 1985 (Australie), 1986 (États-Unis, Italie, Norvège, Royaume-Uni), 1987 (Canada, Suède), 1988 (Belgique).

Source : LIS, Atkinson, Rainwater et Smeeding, 1995, p. 40.

On ne s'étonnera pas de trouver aux deux extrêmes la Suède avec un ratio de 2,7 et les États-Unis avec un ratio de 5,9. Ce ratio n'a manifestement rien à voir avec le degré d'ouverture de l'économie sur l'extérieur puisque le taux d'ouverture de l'économie suédoise, et plus généralement de l'économie européenne, est plus élevé que le taux d'ouverture de l'économie américaine.

Plus frappante encore est la proximité entre la France, avec un ratio de 3,5, et le Royaume-Uni avec un ratio de 3,8. Ainsi, la France après quinze ans de socialisme, et la Grande-Bretagne, après le thatchérisme, se retrouvent dans des situations somme toute très voisines. Cela permet entre parenthèses de mesurer l'écart entre le discours politique et les faits.

Qu'en est-il maintenant de l'évolution récente des inégalités salariales ? Sur ce point également, Thomas Piketty a réuni des données

fort intéressantes. Je retiens de ses travaux la comparaison entre les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Suède, entre 1970 et 1990. Aux États-Unis, l'inégalité est passée de 3,2 en 1970 à 4,5 en 1990. En France, elle a diminué de 3,7 à 3,2, au Royaume-Uni, elle a augmenté de 2,5 à 3,3 et en Suède elle est restée stable à 2,1.

De 1820 à 1970, la loi de Kuznets s'est trouvée relativement bien respectée : le processus de développement se caractérise en son début par des inégalités croissantes, lors de l'industrialisation et de l'urbanisation des sociétés agricoles traditionnelles, puis se stabilise et diminue substantiellement. À l'évidence, la Chine en est à la première phase.

Dans un article de « Problèmes économiques » traduit de *The American Economic Review*[29], Thomas Piketty et Emmanuel Saey analysent l'évolution des hauts revenus (10 % de la population) et des très hauts revenus (1 % de la population), au cours du XX^e siècle, aux États-Unis, en Europe et au Japon.

Tout d'abord, les évolutions les plus brutales ont concerné les très hauts revenus. La fluctuation de la part des hauts revenus au cours du temps est essentiellement imputable à l'évolution des très hauts revenus. La part des très hauts revenus s'est effondrée dans l'entre-deux-guerres et au moment de la Seconde Guerre mondiale, du fait de l'effondrement des revenus du capital. Or, la part du capital dans l'ensemble des revenus n'a pas significativement remonté depuis lors. Les auteurs avancent deux hypothèses complémentaires : les grandes crises – les guerres et la crise économique de 1929 – ont particulièrement affecté les détenteurs de capital ; l'instauration d'impôts progressifs sur le revenu ou les successions a contribué à réduire les écarts de revenu. En revanche, à partir de la fin des années 1970, la proportion de la richesse nationale qui va aux très hauts revenus recommence à croître rapidement dans les pays anglo-saxons, du fait, cette fois, de

29. Thomas Piketty, Emmanuel Saey "The Evolution of Top Incomes. Historical and International Perspective", in *The American Economic Review*, vol. 96. n° 2, mai 2006.

l'apparition d'une tranche de très hauts revenus professionnels et salariaux. Cette reprise de la croissance n'est pas observable en France et au Japon. Peut-on pour autant l'attribuer à la globalisation économique ? Ne faut-il pas l'attribuer à une nouvelle vague de révolution industrielle fondée sur la tertiarisation des emplois d'une part et les technologies de l'information et de la communication de l'autre ? La question reste ouverte.

La globalisation gruge-t-elle les salariés au profit des actionnaires ?

Si tel était le cas, cela se manifesterait par une évolution à long terme où le partage de la valeur ajoutée des entreprises entre capital et travail se ferait au profit du premier et au détriment du second. La part de la valeur ajoutée allouée au capital est l'excédent d'exploitation. Elle inclut dans les impôts sur les bénéfices, l'amortissement des investissements, les bénéfices réinvestis et les dividendes versés aux actionnaires. Compilant différentes sources, Thomas Piketty nous livre, là aussi, des données précieuses comparant l'évolution de cette répartition aux États-Unis, en France et au Royaume Uni entre 1920 et 1995. Il confirme sur longue période la stabilité assez étonnante de cette répartition : « La part des salaires ne descend jamais en dessous de 60 % et ne monte jamais au-delà de 71 % avec des valeurs situées généralement autour de 66 %-68 % et il est impossible de déceler la moindre tendance systématique d'augmentation ou de diminution de la part des salaires au cours du temps » (Thomas Piketty, p. 40 et 41). Fait plus provocant encore, quand on compare la période 1980-1995, la part du capital baisse aux États-Unis de 33,9 à 33,5 % ; elle augmente légèrement au Royaume Uni entre 29, 2 et 31,5 % ; elle fait un bond en avant en France en passant de 28,3 à 39, 7 %. Thomas Piketty nous invite à prendre ces chiffres avec des pincettes car les modes de calcul peuvent varier mais, là aussi, l'ordre de grandeur est fort intéressant.

L'analyse de la part des salaires et des profits après impôts dans le total du produit national brut est une autre manière d'essayer

de cerner le problème. Nous disposons du graphique, ci-après, donnant l'évolution des deux aux États-Unis entre 1947 et 2007.

États-Unis : salaires et profits dans les entreprises

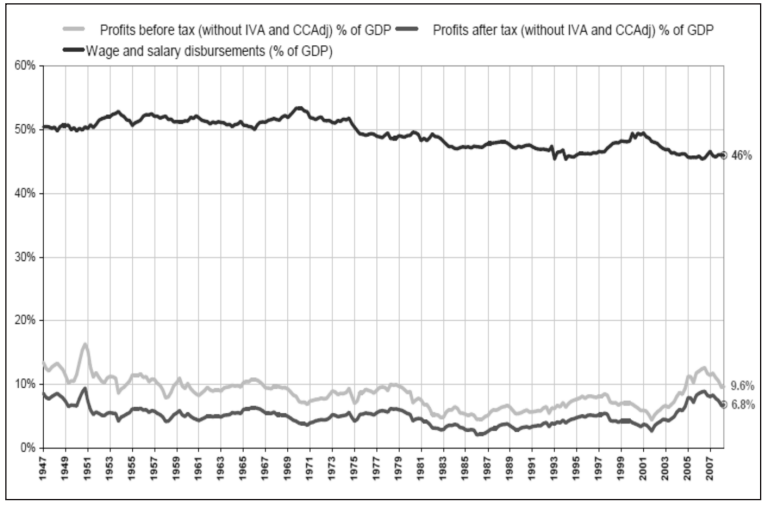

On peut constater une lente érosion de la part des salaires mais pas au profit d'une croissance tendancielle de la part des profits après impôt. En revanche, on observe à une date récente, entre 2001 et 2006, une montée rapide des profits.

Une des données les plus frappantes concerne aux États-Unis l'évolution de la part des profits des institutions financières par rapport au total des profits des entreprises. Cette évolution est présentée sur le graphique ci-après :

États-Unis : profits financiers

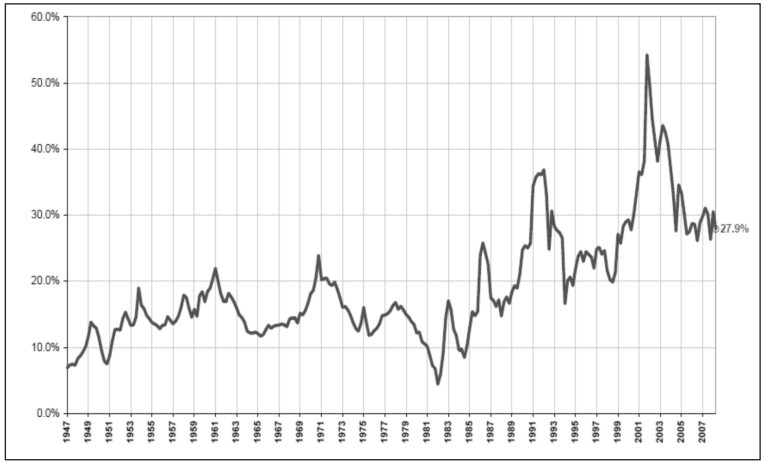

De 1947 à 1987, cette part a connu des oscillations fortes mais autour d'une moyenne de 15 %. À partir de 1987, elle s'est mise à croître pour se situer aux environs de 30 %. On voit ce que signifie la financiarisation du monde.

La globalisation ruine-t-elle l'action des États ?

Une des idées majeures des adversaires de la globalisation économique, évoquée dans le pamphlet de René Passet cité plus haut, est que celle-ci désarme l'État parce que les États sont mis aujourd'hui en concurrence les uns avec les autres par le grand capital apatride, sont sanctionnés s'ils pratiquent une politique de transfert trop généreuse et sont de ce fait « tirés vers le bas », vers un État minimum. J'avoue avoir été un moment séduit par cette thèse qui a pour elle une sorte d'évidence apparente ; elle résume l'idée de nivellement par le bas, popularisée par les chantages à la délocalisation pratiqués par beaucoup d'entreprises depuis quelques années. Mais que nous disent au juste les chiffres ? Là aussi, Martin Wolf s'est livré à une savante compilation des données disponibles sur treize pays développés. De 1913 à 1996, la part

des prélèvements publics (dépenses publiques et transferts sociaux) est passée en moyenne de 13,1 à 45 %, comme le montre le tableau ci-joint.

Ensemble des dépenses publiques, exprimé en % du produit national brut

Pays	1913	1937	1960	1980	1996
Australie	16,5	14,8	21,2	34,1	35,9
Autriche	17,0	20,6	35,7	48,1	51,6
Canada	n. a.	25,0	28,6	38,8	44,7
France	17,0	29,0	34,6	46,1	55,0
Allemagne	14,8	34,1	32,4	47,9	49,1
Italie	17,1	31,1	30,1	42,1	52,7
Irlande	n. a.	25,5	28,0	48,9	42,0
Japon	8,3	25,4	17,5	32,0	35,9
Norvège	9,3	11,8	29,9	43,8	49,2
Suède	10,4	16,5	31,0	60,1	64,2
Suisse	14,0	24,1	17,2	32,8	39,4
Royaume-Uni	12,7	30,0	32,2	43,0	43,0
États-Unis	7,5	19,7	27,0	31,4	32,4
Moyenne arithmétique	13,1	23,8	28,0	41,9	45,0

Source : Vito Tanzi et Ludger Schuknecht, *Public Spending in the 20th Century : A Global Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

Cette croissance s'est accélérée au cours de la grande période de mise en place de l'État providence : elle est passée en moyenne de 28 à près de 42 % en vingt ans, de 1960 à 1980. Ce qui est plus étonnant en revanche, c'est qu'après 1980 la part des prélèvements a continué à augmenter, quoique beaucoup plus lentement, pour passer de 42 à 45 % pour la moyenne des treize pays. Ce qui est plus frappant encore, c'est l'extraordinaire disparité entre ces treize pays. Je prendrai le cas de la France et celui des États-Unis. Le taux de prélèvements en France a toujours été nettement supérieur à celui des États-Unis. En début de période, en 1913, il était

déjà de 17 % en France contre 7,5 aux États-Unis. Jusqu'en 1960, les deux évolutions ont été pratiquement parallèles. En 1960, le taux de prélèvements en France avait doublé pour atteindre 34,6 % mais le taux de prélèvements aux États-Unis, lui, avait presque quadruplé pour passer de 7,5 à 27 %, de sorte qu'en fin de période l'écart entre les deux était d'un peu plus de 7 % alors qu'il était de 10 % en début de période. C'est à partir de 1960 que les modèles de société français et américain vont carrément diverger. Tandis que le taux de prélèvements américain passait de 27 à 32,4 % soit une augmentation de 5 points, le taux de prélèvements français passait de 34,6 à 55 %, soit plus de 20 points.

Première conclusion donc, dans aucun des pays le taux de prélèvements n'a baissé. La thèse d'une pression à la baisse ne tient pas. Je ne sais s'il faut conjecturer une telle baisse dans le futur, mais le fait est qu'elle ne s'est pas produite jusqu'à présent.

Deuxième conclusion, évidente, nous sommes en présence de choix de société, sans rapport avec l'ouverture des économies sur l'extérieur. Les économies européennes sont plus ouvertes sur l'extérieur que l'économie américaine et pourtant les taux de prélèvements sont bien supérieurs en Europe qu'aux États-Unis. Même lorsqu'on parle de modèle anglo-saxon, il faut pour le moins nuancer le propos car le taux de prélèvements au Royaume-Uni en 1996 était de 43 %, à comparer avec le taux de prélèvements allemand de 49 % et le taux de prélèvements français de 55 %. Or il est difficile de prétendre que ces taux de prélèvements élevés pénalisent gravement l'économie européenne : celle-ci est systématiquement excédentaire au niveau de la balance commerciale pendant toute la période alors que l'économie américaine est systématiquement déficitaire. Cela s'explique assez aisément : les prélèvements ne constituent pas que des charges pour les entreprises, ne sont pas des boulets accrochés aux pieds de l'économie, ils servent aussi à créer le cadre général et le capital social et culturel nécessaire à une économie moderne.

4. Vers un nouveau partage mondial des richesses

Il fut un temps, pas si lointain, où, appliquant à l'échelle mondiale et aux relations entre nations la thèse marxiste de la paupérisation absolue, les penseurs tiers mondistes voyaient l'exploitation des pays pauvres par les pays riches comme un processus inexorable par lequel les riches devenaient plus riches et les pauvres plus pauvres. Les données en notre possession prouvent que le contraire se produit depuis les années 1980 et que des phénomènes de rattrapage sont en train de se produire. Mais ce rattrapage peut-il s'opérer sans que le mode de vie des populations des pays développés ait à en souffrir ? Et si les populations en souffrent, quelles fractions en souffrent plus que d'autres ? Nous évitons en général soigneusement ce genre de questions. Elles sont pourtant au cœur de l'internationalisation de l'économie.

Au moment du référendum sur la Constitution européenne, au printemps 2005, deux figures symboliques se sont invitées à la table de débat et leur parole muette a fait un vacarme assourdissant : le plombier polonais et l'ouvrier du textile chinois. L'un et l'autre symbolisaient la globalisation : le premier symbolisait l'impossible concurrence des travailleurs français avec les travailleurs des nouveaux pays membres de l'Union européenne dans le domaine des services et le second l'impossible concurrence avec la Chine dans le domaine manufacturier.

Ce débat virtuel a montré que, dans les pays développés, on n'a pas encore pris conscience que l'arrivée de nouveaux compétiteurs, s'imposant pour l'instant par des coûts salariaux plus faibles, tirant, comme on dit, le social par le bas, du moins pour la main-d'œuvre peu qualifiée, n'est qu'une des formes concrètes et particulières prises par un problème beaucoup plus général : la nécessité de partager équitablement avec tous les peuples de la terre les ressources limitées de la biosphère.

Si nous décomposons le monde, par la pensée, en une vingtaine de régions, il va falloir à terme, pour assurer l'équité entre les régions, un formidable effort de redistribution des pays

anciennement développés au profit des autres régions du monde. Équité veut dire ici l'accès de chacune des régions à un niveau de bien-être comparable, ce qui ne veut d'ailleurs pas dire nécessairement produits nationaux bruts par habitant comparables.

La redistribution dont il s'agit concerne les savoirs, les savoir-faire et l'accès aux ressources naturelles. Intuitivement, nous savons qu'il va falloir partager mais en réalité nous renonçons à en concevoir les modalités concrètes, faisant comme s'il suffisait d'accompagner le développement des autres sans aucune conséquence pour nous.

Quel modèle avons-nous d'une véritable redistribution aboutissant à un vrai rattrapage ? Le rattrapage des « petits dragons » asiatiques et en particulier du Japon a, à la fin des « Trente Glorieuses », a fait frémir la France. L'image de l'invasion des produits japonais a été très présente jusqu'au début des années 1980. Souvenons-nous en France de l'épisode, en 1982, du dédouanement des magnétoscopes japonais à Poitiers ! Les deux exemples les plus significatifs que nous vivons aujourd'hui sont l'arrivée de dix nouveaux membres dans l'Union européenne et l'émergence de la Chine et de l'Inde. Là, un processus de redistribution en vraie grandeur, impliquant non plus des millions mais des milliards de personnes, est engagé.

Prenons d'abord le cas de l'Union européenne. L'intégration européenne, et c'est tout à son honneur, a été jusqu'à présent un vaste processus de mise à niveau des différents peuples d'Europe, avec de remarquables effets de rattrapage, à la fois économiques et institutionnels, de la part des nouveaux entrants des années 1970 : l'Espagne, le Portugal, la Grèce en particulier. Dans ce processus, la possibilité de développer dans ces pays des productions à destination de l'ensemble de l'Europe a joué un rôle capital. Cela a supposé la mobilisation des capacités institutionnelles, techniques et commerciales des nouveaux membres, mais aussi le transfert de certaines productions des anciens membres vers les nouveaux membres, qu'il s'agisse d'agriculture, de services ou de production industrielle. Pour cela, les nouveaux pays membres de

l'époque ont dû utiliser les avantages comparatifs dont ils disposaient, notamment un coût de main-d'œuvre plus faible. Dans un contexte général de croissance, l'Europe disposait de solides positions sur le marché mondial et le processus de rattrapage a été sans grande douleur.

L'arrivée, en 2004, de dix nouveaux membres s'est opérée dans des conditions plus difficiles parce que la croissance globale de l'Europe n'est pas là et parce que les Polonais, les Hongrois, les Tchèques ou les Baltes sont pris entre le fer et l'enclume, entre la haute productivité de la main-d'œuvre d'Europe occidentale et la poussée industrielle chinoise. Leur « invasion » potentielle, d'ailleurs très relative du fait de leur population réduite et de leur faible dynamisme démographique, ressemble fort à celle de l'Empire romain par les peuples germaniques aux IV^e^ et V^e^ siècle : ces Germains étaient eux-mêmes poussés dans le dos par les envahisseurs d'Asie centrale. Leur inclusion dans l'Europe et leur rattrapage progressif du niveau de vie européen vont donc se faire de façon plus douloureuse.

Quand on regarde maintenant la grande redistribution à l'échelle mondiale, il est parfaitement illusoire de penser que le rattrapage des autres régions du monde va se faire sans conséquence sur notre mode de vie. Ce qui serait concevable si les ressources de la planète étaient infinies devient impossible dès lors qu'elles ne le sont pas. Il est donc hypocrite de prôner d'un côté le rattrapage au nom de l'équité et d'en dénoncer de l'autre les effets négatifs sur nos sociétés riches.

Quels sont les moyens concrets de produire ce rattrapage ? Il y a en gros trois méthodes.

La première, c'est la création, par des entreprises de l'ancienne Union européenne, d'unités de production dans les nouveaux pays membres de l'Union et dans les autres régions du monde. Ce sont les investissements directs européens à l'étranger. On peut, pour faire passer la pilule, dire que ces investissements directs à l'étranger sont destinés à la consommation extérieure et non à la réimportation, qu'ils suscitent des achats chez nous dans d'autres

domaines, qu'ils poussent nos économies à se spécialiser vers le haut, etc. Tout cela est vrai mais il n'empêche que les investissements doivent être remboursés et que cela se traduit nécessairement par des importations, donc des délocalisations.

La deuxième méthode c'est l'implantation, dans les nouveaux pays membres de l'Union européenne ou dans les autres régions du monde, de firmes non européennes. Elles viennent faire concurrence aux entreprises européennes sur le marché international et le marché européen ; en apparence, il n'y a pas délocalisation ; en pratique, les branches dans lesquelles ces créations s'opèrent en subissent le contrecoup et connaissent licenciements et fermetures.

La troisième méthode est d'aider, par le moyen de programmes publics d'assistance technique, les nouveaux pays membres de l'Union européenne ou les autres régions du monde à recréer, à partir d'acteurs purement locaux, les conditions de savoir-faire et de mobilisation des capitaux ou les réseaux commerciaux nécessaires pour arriver au même objectif. Outre le fait que cette constitution de savoir-faire, tant au plan technique qu'au plan organisationnel, est alors moins bien assurée et moins rapidement que par l'intervention d'entreprises qui disposent de ces deux savoir-faire et ont intérêt à les transmettre pour développer leur activité, cette solution, sympathique sur le papier, est passablement hypocrite : on voit combien sont difficiles les débats sur les politiques de coopération et de développement, combien il est laborieux de tenter de convaincre les pays développés de consacrer 0,7 % de leur richesse à l'aide au développement des autres. Ces difficultés disent bien ce que nous sommes prêts à concéder spontanément : des miettes de notre bien-être actuel et à condition que celui-ci soit préservé. Nous n'envisageons pas sérieusement le partage des richesses entre les régions du monde.

Dans les trois cas évoqués, compte tenu des effets d'apprentissage nécessaires et de l'absence d'accumulation historique des conditions d'une économie efficace (à l'exception notable de l'éducation) tant dans les nouveaux pays membres que dans les

autres régions que l'Europe, seule la différence de salaire, donc de niveau de vie, permettra à de nouvelles activités de trouver leur place au sein de l'ensemble européen ou mondial et de contribuer au nouveau partage des richesses au sein du monde.

Mais qui dit partage dit sacrifice et équité dans ces sacrifices. Or les sacrifices demandés du partage des ressources et des richesses ne sont pas répartis de façon équitable. Ils sont concentrés sur la frange la moins qualifiée de la population.

Soyons plus précis. On peut distinguer schématiquement, dans les activités économiques, celles qui sont liées à la production de biens et services banalisés et celles qui sont associées à un territoire : dans un pays comme la France, à économie tertiaire dominante, la plupart des régions vivent d'une économie de redistribution : les revenus primaires, issus de l'extérieur, viennent pour l'essentiel des retraites, de la sécurité sociale, des indemnités, de l'emploi public et font vivre, en étant dépensés sur place, un vaste secteur de commerces et services.

Ce sont les premières, les activités économiques banalisées, qui se trouvent directement concernées par le mécanisme mondial de redistribution et en leur sein, ce sont les activités les moins qualifiées qui en subissent de plein fouet les conséquences.

Certains réfutent l'idée de partage et avancent l'argument, non dénué de justesse, des adversaires de Malthus : le travail et la richesse ne sont pas des gâteaux qu'on se partage, mais des biens en quantité indéfinie, qui ont pour seule limite celle de la créativité humaine. J'en suis d'accord. En revanche, il y a un bien en quantité finie, c'est la biosphère et les capacités de régénération des écosystèmes. La biosphère vient aujourd'hui jouer le rôle que la terre et ses capacités de production agricole jouaient dans la réflexion de Malthus à l'époque où les progrès techniques dans leur gestion n'étaient pas très apparents. Pour sortir de ce dilemme, la seule solution est de découpler le développement de l'activité humaine au service du bien-être de tous d'une part, de la consommation de ressources naturelles de l'autre. Nous verrons dans la seconde partie de l'ouvrage comment y parvenir.

Regardons maintenant ce qui se passe du côté des pays en développement et en rattrapage. Quiconque est allé à Shanghai, a vu son dynamisme, ses symboles de modernité, les fantastiques capacités d'organisation et de mobilisation des savoir-faire qui les sous-tendent, ne peut qu'avoir quelques picotements dans la moelle épinière et se demander de quoi seront faits demain nos propres… avantages comparatifs.

Contrairement à ce que l'on feint parfois de croire en Europe, le décollage économique de la Chine ne réserve pas les bienfaits de la nouvelle prospérité à un tout petit nombre de milliardaires, d'aventuriers sans scrupules de l'industrie ou de la finance, d'habiles exploiteurs d'une main-d'œuvre surabondante et réduite à accepter tout ce qu'on lui propose. Le livre *La consommation assassine*, traduit du State of the World 2004 du Worldwatch Institute [30], donne une bonne image de l'élargissement progressif de la consommation dans les pays en développement. « Les dépenses de consommation privée [dans le monde] ont dépassé en 2000 les 20 milliards de milliards de dollars alors qu'elles étaient de 4,8 milliards de milliards de dollars en 1960. Cette multiplication par quatre est due en partie à la croissance démographique mais pour l'essentiel elle trouve son origine dans l'extension de la prospérité en de nombreux points du globe. […] 60 % des dépenses de consommation privée, au niveau du globe, sont faites par les 12 % des habitants de la planète vivant en Amérique du Nord et en Europe occidentale alors que le tiers le plus pauvre des humains, établi pour l'essentiel en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, ne compte que pour 3,2 % des sommes dévolues à la consommation. […] Bien que la plupart des dépenses de consommation se fassent dans les régions les plus riches du monde, le nombre de consommateurs est réparti maintenant de manière plus ou moins égale entre pays développés et pays en voie de développement. […] Se dessinent les contours d'une "classe de consommateurs" au niveau planétaire. Ces derniers ont un revenu supérieur à

30. Worldwatch Institute, *La consommation assassine*, traduit et adapté par Mohamed Larbi Bouguerra, Éd. Charles Léopold Mayer, 2005.

7 000 dollars de parité de pouvoir d'achat […], ce qui représente approximativement le niveau du seuil officiel de pauvreté en Europe occidentale. La classe des consommateurs au niveau global présente un large spectre de degrés de fortune mais tous ses membres usent de la télévision, du téléphone et de l'Internet et sont donc familiers de la culture et des idées que charrient ces outils de communication. Cette classe des consommateurs totalise 1,7 milliard de personnes soit plus du quart de l'humanité. » Dans le tableau qui accompagne ce texte, on voit que l'Asie de l'Est et le Pacifique représentent 32,9 % de la population mondiale et 21,4 % des dépenses de consommation privée. Ce mouvement d'enrichissement touche le monde entier à l'exception de l'Afrique subsaharienne, qui représente près de 11 % de la population mondiale et seulement 1, 2 % des dépenses de consommation privée.

Mais il suffit de fréquenter la Chine pour mesurer aussi combien s'applique, à la phase de développement où elle est arrivée, la loi de Kuznets. Participant en 2004 à un Forum Internet organisé par le journal chinois *Le Quotidien du peuple*, j'ai eu à répondre à cette question d'un internaute chinois : « Est-ce qu'en Europe aussi les pauvres détestent les riches ? » En d'autres termes, la capacité de la société chinoise à faire participer l'ensemble de la population à sa prospérité nouvelle est une question de vie et de mort tant les contrastes entre richesse et pauvreté sont devenus violents. Et cela est vrai dans tous les pays du monde. Un ami africain me disait un jour : « Si cela continue, à Nairobi, dans quelques années, une moitié de la population (la moitié pauvre) sera payée à protéger les biens de l'autre moitié (la moitié la plus riche) ».

Quiconque a observé la ghettoïsation des riches dans les métropoles du Sud comprend instantanément l'image. Le problème est en effet que, contrairement peut-être à ce qu'ont vécu au XIX^e siècle les pays acteurs de la première révolution industrielle, l'irruption de la consommation moderne se fait chez les nouveaux venus du développement avec une rare violence et, si l'on peut dire, sous les yeux de tous. Comme le note aussi le Worldwatch Institute, « En

2002, 1,12 milliard de foyers, soit les trois quarts de l'humanité, possédaient au moins un téléviseur. Regarder la télévision est devenu le loisir principal. » Ce qui signifie que les modèles de consommation portés par l'immense classe des consommateurs sont mis sous le regard de tous les autres.

Or, l'économie, telle qu'elle est conçue actuellement, promeut l'exaltation de la possession et privilégie les biens matériels qui consomment beaucoup de ressources non renouvelables, à commencer par la voiture. Chaque fois que je vais en Afrique, je suis tétanisé par la place qu'occupe la voiture dans la fine couche de la classe moyenne consommatrice. Et il est intéressant de voir qu'en Inde Tata a lancé en 2007 le projet d'une voiture très économique (à l'achat !) pour la mettre à la portée de la nouvelle classe émergente de consommateurs. En Chine la vente d'automobiles explose et pourrait bien, à terme, faire exploser le pays lui-même.

Les modèles de consommation ainsi créés ne sont pas viables, ne sont pas généralisables. Dans ces conditions, « repenser le bien vivre » pour reprendre le titre de la conclusion de la *Consommation assassine*, n'est pas une question de riches, de « bourgeois bohèmes », bobos qui, rassasiés de biens matériels, pourraient s'offrir le luxe de cultiver leur âme. C'est au contraire le modèle actuel de modernité, privilégiant les productions matérielles, mesuré à l'aune des échanges marchands, qui rompt avec la tradition séculaire des civilisations selon laquelle la finalité de l'homme est sociale et spirituelle bien avant d'être matérielle. Ce sont bien les règles du jeu de la production et de l'échange qui sont en cause.

« Encore cinq minutes, monsieur le bourreau », semblons-nous dire face à cette remise en cause. Laissons-nous encore pendant une décennie ou deux nous bercer de l'illusion que nous pourrons continuer à acheter des 4 x 4, passer des petites vacances dans les Caraïbes et autres folies ordinaires de ce genre parce que nous continuerons à maîtriser les hautes technologies ou la gestion des capitaux financiers, source de rentes auxquelles « les autres », les nouveaux venus, n'auront pas accès. Fariboles !

Une des dernières versions de cette utopie, c'est la « stratégie de Lisbonne » de l'Union européenne. En gros : « L'Union européenne, première dans l'économie de la connaissance ». Il suffit d'aller faire un tour dans les grandes universités chinoises, de voir l'invraisemblable investissement des familles chinoises dans l'éducation pour comprendre que la stratégie européenne est vouée à l'échec.

Même illusion aux États-Unis. En 2005[31], 30 % des bénéfices totaux des entreprises étaient réalisés par le secteur financier, ce qui implique à la fois que l'essentiel de l'épargne mondiale continue à être géré par des banques américaines et que le secteur financier invente des produits de plus en plus sophistiqués, dont la valeur ajoutée réelle reste à démontrer, pour justifier le prélèvement de frais de gestion et de transaction aussi élevés. On connaît la suite, la fuite en avant des subprimes, le délayage du risque lié à ces prêts dans des produits financiers conduisant à une irresponsabilité généralisée et le système en train de craquer[32].

Pendant qu'en novembre 2007 le président Sarkozy va vendre aux Chinois la technologie d'Airbus, c'est-à-dire, en un mot, les bijoux de famille pour réduire le déficit commercial, les États-Unis, malgré le décrochage du dollar, continuent de vivre à crédit grâce au « crédit à l'exportation » que constitue l'excédent commercial chinois. C'est encore le fonds souverain chinois qui vient au secours des banques américaines mises à mal par l'affaire des subprimes.

Croit-on sérieusement qu'on finance durablement le mode de vie occidental avec les royalités des brevets ? Encore faudrait-il que cette propriété intellectuelle soit effectivement privatisable et que cette privatisation soit jugée légitime, ce dont je doute.

31. Sources : "Bureau of Economic Analysis", Département du commerce des États-Unis.

32. Note de décembre 2008. Cette fois c'est l'engrenage de la crise financière, de la crise économique et, bientôt, de la crise sociale. La politique monétaire laxiste de l'ancien président de la FED, Alan Greenspan, avait différé de quelques années l'échéance. Plus dure est la chute.

3.
La doctrine économique classique sur la sellette

Analysant, au chapitre précédent, les débats entre globalisateurs et altermondialistes et montrant comment ils se bornent parfois à mettre en scène, avec des oripeaux nouveaux, le vieux débat entre capitalisme et communisme, j'ai pu donner l'impression que ce face-à-face résumait les interrogations actuelles. Il n'en est évidemment rien.

Bertrand de Jouvenel faisait observer il y a déjà plus de cinquante ans que la théorie et les instruments économiques sont devenus les fondements des politiques publiques. C'est dire combien, dans nos sociétés dites modernes, les processus de production et d'échange, ainsi que les règles qui les régissent, ont pris de l'importance. Situation qui aurait fort amusé la plupart des penseurs anciens, issus des classes privilégiées, pour lesquels la noblesse de la vie était attachée à tout autre chose qu'à leur rôle dans le processus de production puisqu'ils disposaient de paysans, de serviteurs et d'esclaves pour assurer le nécessaire et le superflu[33].

33. Voir en particulier à ce sujet la présentation humoristique de Sénèque et de ses comparses philosophes de la frugalité dans Lucien Jerphagnon, *Histoire de la Rome antique, les armes et les mots*, Tallandier, 1987.

Cette place dominante de l'économie dans nos sociétés explique que d'immenses cohortes d'experts, d'universitaires, d'entrepreneurs et de praticiens en tout genre se penchent sur son évolution. Tirer de cette abondance quelques lignes directrices est aussi osé que nécessaire.

Mais, avant ce passage en revue, il faut répondre à une question préalable : comment se fait-il que la science économique, dans ses fondements, ait si peu évolué en deux siècles ?

1. Les idéologies ont la vie dure

Depuis deux cent cinquante ans, les sciences de la nature ont connu plusieurs bouleversements successifs depuis que Newton, recevant une pomme sur le nez en faisant la sieste ou quelque chose comme cela, a conçu, à partir des données des astronomes, la loi de la gravitation universelle. Voilà la « main invisible de la gravitation » qui gouvernait, à elle seule, la marche des astres et la chute des pommes ! On aimerait presque être à sa place, si ce n'est pour recevoir une pomme sur le nez, à ce moment précis où se dévoile l'intime secret de la marche du monde et où l'on découvre que de si petites choses, une loi si menue, produisent de si grands effets. Et quelle fascination a exercé sur les économistes, sur les historiens, sur les philosophes, cette idée qu'un petit nombre de lois simples pouvait, de fil en aiguille, régir des phénomènes aussi complexes que les phénomènes naturels. La « main invisible du marché » ne pouvait qu'être contemporaine, aussi bien dans sa réalité historique que dans ses fondements philosophiques, voire religieux, de la découverte des lois de la gravitation. De ces lois ont découlé, avec Lagrange, l'idée qu'en connaissant la position et la vitesse d'un système physique à un moment donné on était en mesure de déterminer, si je puis m'exprimer ainsi, toute la suite des événements. Et le déterminisme de l'histoire, qu'il soit marxiste ou libéral, procède de cette philosophie mécanique.

Or, tandis que, des lois de la gravitation à la découverte du code génétique en passant par la relativité et quelques autres épisodes

du même tonneau, les sciences de la nature connaissaient en deux siècles et demi plusieurs mutations successives, les hypothèses et les modes de raisonnement de l'économie de marché me paraissent d'une étonnante stabilité. Serait-ce que les phénomènes observés eux-mêmes ont connu la stabilité ? Que nenni ! Bien au contraire, pendant que nos planètes continuaient benoîtement à tourner autour du soleil, semblables à elles-mêmes pendant ces deux cent cinquante années si ce n'est qu'on va de temps à autre les titiller avec une fusée ou une navette spatiale, tout a changé dans nos sociétés et en particulier dans les modes de production et de distribution : la nature des acteurs, la nature des produits, la nature des systèmes techniques, la nature des processus de production, la nature des systèmes de distribution, l'échelle des échanges. Rien, dans notre réalité actuelle, qui ressemble au monde à partir duquel Adam Smith formulait ses premières lois économiques ou Ricardo sa théorie de l'équilibre général.

Le contraste entre stabilité d'un côté et mouvement de l'autre ne prouve-t-il pas l'excellence d'une théorie qui, semblable à elle-même depuis les origines, a été en mesure de faire naître ces changements puis d'en rendre compte ? J'en doute. Cette stabilité des hypothèses de l'économie reflète plutôt l'inertie des systèmes conceptuels et institutionnels en comparaison de la rapidité d'évolution des sciences, des techniques et des réalités économiques. Elle apparente la doctrine économique à la lente évolution de la gouvernance, des concepts qui la fondent et des institutions qui l'incarnent, plutôt qu'à une science expérimentale. Avant de nous risquer hors des sentiers battus, de couper les ponts d'avec des théories que l'on n'améliorerait qu'à la marge, peut-être est-il bon, ne serait-ce que pour nous rassurer, de chercher en dehors de l'excellence même de cette discipline les raisons de la longévité de ses doctrines. Et je suivrai pour cela, puisqu'il s'agit de phénomènes de même nature, les réflexions que j'ai pu mener à propos de la gouvernance.

On a beau dire et répéter que les hypothèses de base de la théorie ne résistent pas à l'analyse, que l'information dont disposent

les acteurs n'est pas parfaite et sa distribution asymétrique, que le marché n'assure pas l'équilibre, que les individus ne se comportent pas comme des automates rationnels indépendants les uns des autres, que les producteurs sont tout sauf un ensemble de petites entités atomisées, que le développement des richesses matérielles ne peut pas être le seul but de la société ni même un but isolable des autres, que le bien-être ne peut pas se mesurer par le développement des échanges marchands, etc., rien n'y fait. On continue imperturbablement à enseigner la même théorie.

Une des raisons fondamentales en est que toute doctrine se réifie, se matérialise en corps sociaux. Et ceux-ci, à leur tour, ont leur propre logique d'autoperpétuation. La science économique, comme l'organisation de l'État, devient sa propre référence, est autoréférentielle.

Avec tout le respect que je dois aux multiples études empiriques, l'économie n'est pas une science mais une idéologie au sens où l'entendait Bottéro en parlant des religions de l'Ancien Orient [34] : « Un système explicatif qui rend compte de façon intelligible du monde et dont la fausseté ne peut pas être démontrée ». Ou au sens où l'entendait Paul Ricœur : « Un système qui donne sens à la vie individuelle et collective ». Nous avons montré dans *L'État au cœur* à quel point cette définition s'appliquait aux doctrines de la gouvernance : une idéologie, quand elle est partagée, devient un facteur instituant majeur de la communauté. C'est une idéologie, enfin, au sens que lui donne Dominique Bourg dans son livre *Le nouvel âge de l'écologie*, déjà cité : les lunettes à travers lesquelles nous regardons le monde. Il faudrait ajouter même : les instruments de mesure par lesquels nous appréhendons le monde. Dans son livre *Vers une écologie industrielle*, sur lequel je reviendrai plus loin, Suren Erkman fait ce constat à propos des entreprises. Il montre qu'à travers des systèmes de comptabilité de plus en plus détaillés les entreprises tiennent un compte exact de tout ce qui peut se valoriser, c'est-à-dire se convertir en argent. *A contrario*,

34. Jean Bottéro et al., *L'Orient ancien et nous*, Albin Michel, 1996.

elles sont souvent d'une ignorance crasse à l'égard des flux de matière qui échappent à cette catégorie de produits vendables. Il cite même le chiffre, qui me paraît hallucinant, de 30 % des flux de matière qui entrent dans une entreprise moyenne dont elle ne sait pas ce qu'ils deviennent à la sortie.

Une doctrine économique produit des acteurs et ceux-ci se mettent à vivre leur propre vie, déployer leurs propres intérêts. Cela donne à la doctrine une capacité autoréalisatrice. Il suffit de voir, dans certaines entreprises, la suspicion dans laquelle sont tenus des cadres qui ne manifestent pas une adhésion enthousiaste à l'idée que l'entreprise doit augmenter ses parts de marché ou une passion dévorante pour la progression du salaire et de la carrière. Et le plus curieux est d'ailleurs que cela ne marche plus vraiment. Dans les mouvements de cadres comme par exemple en France le MCC, le Mouvement des cadres chrétiens, l'ordre du jour est plutôt celui de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Une professeur de HEC me disait, il y a quelques années, qu'elle pouvait diviser ses élèves de vingt ans en trois groupes : les jeunes loups, disons un sur cinq, qui s'engageaient tête baissée dans la grande compétition du darwinisme social et qui, nés sans états d'âme, mourraient sans âme du tout (car qu'est-ce qu'une âme sans ses états !) ; à l'autre extrémité du spectre, un autre cinquième qui se rebellait contre la vulgate que l'on prétendait lui assener et n'avait de cesse de changer d'orientation. Quant aux trois autres cinquièmes, le marais, c'était, disait-elle, ceux qui, moins richement dotés de dents longues ou de sens critique, rentreraient dans le système pour se retrouver à quarante ans sur le divan d'un psychanalyste. Je ne pense pas que cette professeur eût été en mesure d'étayer ses dires par de grandes études statistiques mais la description des trois catégories et leur poids relatif dans la population française actuelle, la seule que je connaisse assez bien, me paraît plausible. Il est également fascinant de constater dans la jeunesse actuelle un engouement pour des disciplines comme l'économie appliquée au développement qui sont clairement sans débouché mais parlent à l'esprit et au cœur. La

capacité autoréalisatrice de la doctrine s'émousse. Le changement n'en est pas pour autant facile. On ne change pas d'acteur pivot en criant : « Coucou, v'là l'nouveau. » Un acteur pivot, ce n'est pas du beaujolais.

Anticipant sur ce que j'évoquerai plus loin en matière de stratégie de changement, je voudrais pointer un certain nombre d'obstacles à un renouvellement de la pensée.

Le premier tient à la force des mécanismes de reproduction et à la cohérence de la stratégie de ceux qui, du groupe du Mont-Pèlerin à l'université de Chicago en passant par les néoconservateurs américains et la création de *think tanks* comme The American Entreprise Institute se sont fait les champions de la révolution néolibérale. C'est ce qui leur a permis, pour reprendre l'heureuse expression d'Arnaud Blin, de conduire et de gagner la « guerre des idées », face à une université et une élite plutôt acquises jusque-là à une idéologie sociale-démocrate.

Sixto Roxas, déjà cité, a montré aussi avec quelle intelligence la Banque mondiale a su accueillir en son sein les cadres supérieurs de l'administration économique de différents pays, disposant ainsi plus tard dans ces pays d'interlocuteurs modelés à sa pensée.

Le second tient à la confusion, si fréquente, entre volontarisme politique et construction d'une pensée alternative cohérente. Une erreur d'analyse n'est pas une alternative, même si ses intentions sont louables. C'est une erreur, point final. J'en prends deux exemples tirés de la présidence de François Mitterrand.

Le premier, au début de son mandat, fut de vouloir relancer l'économie et l'emploi en stimulant la demande, selon de bonnes vieilles recettes keynésiennes, sans vouloir voir que le monde avait profondément changé et que l'économie française était si ouverte sur l'extérieur que stimuler la demande aurait pour seul effet appréciable d'augmenter les importations et d'aggraver le déficit commercial.

Le second exemple : en 1991, François Mitterrand remplaça Michel Rocard par Édith Cresson à la tête du gouvernement, au motif qu'il fallait « muscler l'économie française » à un an de l'Acte

unique européen. Là aussi, il n'y a pas besoin d'avoir fait des études d'économie et d'adhérer au postulat de l'économie classique pour deviner qu'un système industriel ne se transforme pas en un an !

En revanche, il faudrait être beaucoup plus attentif aux révolutions techniques, à commencer par la révolution de l'information. Elle introduit de nouveaux et étonnants modèles économiques et sociaux. Le modèle de Wikipédia, par exemple, encyclopédie coopérative en ligne, est incompréhensible avec les concepts traditionnels de l'économie.

De même, le téléchargement pratiquement sans coût, donc la duplication, des œuvres de l'esprit modifie de façon radicale et irréversible le statut de ces œuvres et, par voie de conséquence, les modalités de la création et de son financement. Nul besoin d'être grand clerc ou de lire dans une boule de cristal pour comprendre qu'à terme plus ou moins rapproché d'autres acteurs, d'autres logiques et d'autres règles émergeront de cette mutation technologique, les communautés du logiciel libre en étant l'avant-garde. Il n'empêche que, dans un premier temps, ce sont des stratégies conservatrices qui se mettent en place parce qu'un vaste secteur économique ne se laisse pas déstabiliser aussi facilement.

Il s'accroche au système des brevets et de la propriété intellectuelle, déclare hors-la-loi ces modernes cleptomanes de la créativité et de la sueur d'autrui.

En comparaison de la cohérence doctrinale et de la cohésion sociale du groupe qui a conduit à la révolution néolibérale, leur critique semble souvent éparpillée, éclatée en chapelles : néokeynésiens, néomarxistes, régulationnistes, etc. Tous bien sûr apportent quelque chose et c'est le mérite, d'ailleurs assez solitaire, d'un Fred Lee d'essayer de les réunir au moins par une lettre de liaison [35]. Comme leurs adversaires néoclassiques, les différents courants « hétérodoxes », comme on les appelle, tendent à partir moins du monde en train de se faire que de leur propre *« doxa »*, des hypothèses et doctrines qui fondent leur propre courant. Il reste

35. *Heterodox Economics Newsletter*, coordonnée par Fred Lee, www.heterodoxnews.com

néanmoins précieux de passer en revue les mouvements de contestation à l'orthodoxie actuelle.

La révolution néolibérale des années 1960 et 1970 est née au sein d'universités, en particulier au sein de l'université américaine, avant de s'étendre, à la fin des années 1970 et dans les années 1980, au champ politique. Les partisans de cette révolution néolibérale étaient à l'époque confrontés à une pensée universitaire plutôt dominée par les disciples de Keynes, par les réflexions sociales-démocrates et par le rôle des régulations étatiques dans l'humanisation du marché. Le courant des études marxistes était également très présent et j'ai dit la séduction qu'il a exercée sur de nombreux intellectuels de ma génération.

Les tenants de ce qui ne s'appelait pas encore la révolution néolibérale ont compris que le combat pour les idées était central et qu'il importait donc de conquérir un à un les bastions universitaires et les esprits des jeunes économistes.

On discutera encore longtemps pour savoir qui et quoi, de Margaret Thatcher et Ronald Reagan, de Jean-Paul II ou de l'implosion d'un édifice sclérosé [36], a eu le plus d'influence dans l'effondrement du communisme historique et ce qui, entre les drames de la révolution culturelle, les échecs du Grand Bond en avant, le renouvellement des générations ou la séduction de la modernité, a conduit la Chine sur la voie de l'ouverture économique et de l'économie de marché. Ce qui est certain, c'est que le basculement a été incroyablement rapide. Ce qui, entre parenthèses, est de nature à nous rendre modestes dans nos efforts de prospective. Quoi qu'il en soit de l'enchevêtrement des causes, il est certain qu'au plan intellectuel et politique, au cours de la période 1975-1990, en gros entre la chute de Saigon et la chute du mur de Berlin, un camp a gagné sur l'autre.

Cette victoire, à mon sens, est éphémère. Pour des raisons déjà longuement évoquées, notamment l'incompatibilité de notre modèle de développement avec l'équilibre de la biosphère, le

36. Voir à ce sujet le livre éclairant d'Andrei Gratchev, *La chute du Kremlin*, Hachette, 1994.

réductionnisme de la pensée économique dominante comporte trop d'impasses techniques, sociales et politiques, pour ne pas connaître à son tour l'effondrement si sa plasticité foncière ne lui permet pas d'engager rapidement de nouvelles mutations. Le tout est que cet effondrement ne nous entraîne pas dans une catastrophe écologique, sociale et politique.

En attendant, il faut reconnaître que les vainqueurs n'ont pas eu le triomphe modeste. Il est à peine exagéré de parler de « pensée unique » pour décrire, dans la formation des jeunes, le règne sans partage de l'économie dite néoclassique.

En 1999, je participais à Pékin à un dialogue de quelques invités étrangers avec des responsables chinois. Notre échange portait sur l'émergence du « tiers secteur » en Chine : en bref, sur la nécessité, maintenant que l'État chinois est recentré sur le développement économique et le contrôle politique, de faire prendre en charge par d'autres que lui toutes les questions sociales. Dans un des ateliers, j'entendais parler sans cesse, à propos de ce qui se passait en Chine, de *« market economy »*. Avec une naïveté à peine feinte j'ai demandé aux participants : « Vous parlez d'économie de marché mais, quand on parle en Occident de l'économie chinoise, on utilise usuellement l'expression, si je ne m'abuse, utilisée par les autorités chinoises elles-mêmes, d'économie socialiste de marché. » J'ai suscité un éclat de rire franc et massif.

Cette arrogance dominatrice de la pensée, si propre aux vainqueurs, ne pouvait pas rester longtemps sans contestation et sans révolte, d'autant qu'elle laisse subsister, comme on l'a déjà vu, plusieurs angles morts. Les mouvements de contestation intellectuelle de la « pensée unique » que l'on a connus aux États-Unis, en Angleterre et en France à la fin des années 1990 et au début des années 2000 ont en général pris la forme de protestations collectives d'étudiants, rapidement rejointes par une partie du corps professoral [37]. Ces mouvements portent à la fois sur les

37. On retiendra notamment le mouvement étudiant pour une réforme de l'enseignement de l'économie : Autisme-Économie (autisme-economie.org) ; la pétition des étudiants de the University of Notre Dame

hypothèses qui fondent l'enseignement et sur l'usage, jugé excessif, de la formalisation mathématique, pour rendre compte des réalités économiques ou pour décrire les champs d'application des hypothèses de départ.

Je m'appuierai sur l'investigation d'Aurore Lalucq pour décrire brièvement les tendances, les critiques majeures, les pensées alternatives qui émergent de cette salubre réaction. Ce faisant j'ai parfaitement conscience de la subjectivité qui guide ma sélection.

Chacun des livres cités comporte une bibliographie intimidante pour le bricoleur de la pensée que je suis, lui rappelant l'étendue de son ignorance et l'impertinence de son ambition. Je me rassure toutefois en constatant d'abord que les réflexions des uns et des autres renvoient à une trentaine de « pères fondateurs », ensuite que les thèmes de réflexion se rejoignent. J'en ai repéré cinq que j'expose ici succinctement.

2. Les postulats de la doxa n'ont rien de scientifique

Dans l'abondante littérature francophone, je retiendrai quelques efforts de synthèse de ces critiques, par Jacques Sapir, Jacques Généreux, Marc Lavoie, Ronan Le Vally. Ils renvoient eux-mêmes à une vaste bibliographie où reviennent souvent des noms comme Albert Hirschman, Joseph Stiglitz, voire, plus loin dans le temps, des penseurs comme Max Weber.

La thèse, en gros, est que toute la pensée économique dominante est fondée, malgré sa sophistication apparente, sur la théorie de l'équilibre général, formalisée il y a plus d'un siècle par Léon

(http://openeconomics.blogspot.com), le Post-autistic economics Network (www.paecon.net) ; the international confederation of Associations for Pluralism in Economics (ICAPE, www.icape.org), the heterodox economics Newsletter (www.heterodoxnews.com) ou encore the Association for Heterodox Economics (AE, www.heterodox.com).

Walras, reformulée dans les années 1950 par Kenneth Arrow et Gérard Debreu [38].

Cette théorie, comme l'indique son nom, repose sur l'idée que chaque individu fait des choix rationnels indépendants de ceux des autres et que le libre jeu de l'offre et de la demande aboutit, pour autant que les pouvoirs publics n'aient pas la mauvaise idée de s'en mêler pour compromettre cette œuvre véritablement divine, à un équilibre et même à un optimum.

Ce sont les deux hypothèses contre lesquelles nos auteurs partent en guerre. Première critique, cette vision atemporelle de l'économie n'a rien à voir avec la réalité des sociétés ; au plan théorique, il n'est pas vrai que le jeu de l'offre et de la demande aboutisse à un équilibre ; le modèle dit « classique » est fondé sur une hypothèse, évidemment fausse, d'information parfaite des acteurs. Or les incertitudes, la faiblesse, *a fortiori* la dissymétrie de l'information détenue par les acteurs modifient radicalement les conclusions du modèle. Enfin, l'hypothèse d'un *Homo œconomicus*, dont les choix seraient stables et indépendants des choix des petits copains, hypothèse qui justifie que le champ de l'économie puisse être isolé du reste du fonctionnement de la société, est contredite par de multiples études expérimentales.

En résumé, si la théorie classique prétend représenter ce qui se passe dans la réalité, c'est raté. La théorie est prescriptive et non descriptive. C'est une doctrine, pas une science.

Deuxième critique de l'économie classique, Les méthodes ne sont pas scientifiques.

Cette deuxième critique prolonge la première. Elle accuse simultanément les tenants de la pensée unique de scientisme et de sérieuses déficiences méthodologiques. En gros, cette pensée unique prétend se soustraire à toute critique sociale et politique en présentant ses hypothèses comme de véritables « lois de la nature » comparables à des sciences mécaniques et physiques, s'appliquant de la même manière en tout temps et en tout lieu, au

38. Jacques Sapir en fait une description détaillée dans *Les trous noirs de la science économique ; essai sur l'impossibilité de penser le temps et l'argent*, Seuil, 2003.0

lieu de tenter plus modestement de décrire le fonctionnement des sociétés humaines, spécifique à chaque époque et à chaque lieu. Les tenants de l'économie dominante sont accusés de préférer la formalisation mathématique à l'observation patiente et modeste des réalités pour asseoir une prétention exorbitante au statut de science.

Sur le rôle des mathématiques, je dois dire qu'en tant que mathématicien le débat me paraît assez confus parce qu'il se situe à la fois sur trois plans : les mathématiques utilisées comme développement d'une pensée dogmatique et formaliste contre l'approche de la réalité ; le caractère illusoire des analyses économétriques lorsque le nombre de paramètres à la base des modèles est tel qu'en choisissant astucieusement les paramètres on peut toujours faire coïncider les faits observés et la théorie ; la manière dont l'usage de références mathématiques échappant au commun des mortels sert à asseoir le prestige de nos économistes sorciers.

De là à faire de tout effort de modélisation une volonté de servir des intérêts d'une pensée dominante, il y a un pas qui selon moi ne devrait pas être franchi. Il est vrai que l'arrogance de certains experts, la manière d'utiliser les chiffres à l'appui de leur raisonnement, a de quoi en irriter plus d'un. Je retiens, parmi mille autres, les formulations d'Albert Hirschman faisant le portrait des défauts classiques de l'expert en économie :

– tout expert en économie fait preuve d'une confiance aveugle en sa science ; pour chaque problème l'économie a forcément une solution ;

– plus les politiques de l'expert auront des conséquences politiques et sociales douloureuses plus l'expert parviendra à s'octroyer la confiance de ses interlocuteurs ;

– la véritable ambition de l'expert, la plus extravagante, est de doter les pays étrangers qu'il conseille d'institutions idéales qui n'existent que dans son esprit car il s'est révélé incapable de convaincre ses propres concitoyens de les adopter.

Cette caricature, malheureusement, se rencontre de temps à autre dans la vie réelle.

Troisième critique, l'économie est devenue progressivement autoréférentielle et, par voie de conséquence, les acteurs centraux que sont aujourd'hui les entreprises le sont devenus aussi. À titre d'illustration, Jacques Sapir [39] cite notamment Oskar Morgenstern qui, dès 1935, montrait la circularité du raisonnement conduisant à la théorie de l'équilibre général. René Passet [40], dans son livre *L'économique et le vivant*, fait le parallèle entre les conditions de reproduction des sociétés humaines et de la biosphère. Il note que, dans la nature, les différents sous-systèmes forment un ensemble et que chaque sous-système se trouve en quelque sorte subordonné à la finalité de l'ensemble tandis que l'économie n'a fini par chercher sa justification qu'en elle-même. John Kenneth Galbraith [41] souligne le véritable tour de passe-passe sémantique qu'a constitué le remplacement du mot « capitalisme », qui avait le mérite de renvoyer à des acteurs concrets, à l'insipide expression « économie de marché », qui repose notamment sur le mythe d'une parfaite délimitation et séparation entre les secteurs privé et public, entre l'activité économique et la politique.

Cette illusion de l'activité autoréférentielle se retrouve au niveau des entreprises. L'un des livres les plus percutants à cet égard est me semble-t-il celui de Philippe De Woot, grand spécialiste belge du management et grand connaisseur de l'entreprise [42]. Il souligne l'inversion des fins et des moyens qui a caractérisé depuis deux siècles le développement de l'économie et de l'entreprise. Il fustige un modèle de développement « qui n'a d'autre finalité que son efficacité et son dynamisme ». Il montre le lien entre l'autonomisation des entreprises et celle de la techno-science alors que, dit-il, « le progrès techno-scientifique ne peut être une fin en soi, un sauveur en dernier ressort car il doit être borné par des

39. Jacques Sapir, *op. cit.*
40. René Passet, *L'économique et le vivant*, Economica, 1996.
41. John Kenneth Galbraith, *Les mensonges de l'économie, vérité pour notre temps*, Grasset, 2004.
42. Philippe De Woot, *Responsabilités sociales de l'entreprise. Faut-il enchaîner Prométhée ?*, Economica, 2005.

finalités spécifiques ». Selon Philippe De Woot, l'idéologie présente l'économie de marché comme seul système efficace de création de richesses, le libre-échange comme origine et fondement de la croissance, le marché comme unique allocateur efficient des ressources, le profit comme critère de performance, l'orthodoxie financière comme garant systémique et enfin l'économie de marché comme pourvoyeuse mondiale de démocratie, de liberté et de paix. Une inversion entre les moyens et les fins du marché s'est donc opérée. Un fondamentalisme de marché s'est instauré.

Cette pensée unique simpliste, exagérément optimiste, conservatrice, intolérante et arrogante a fait de l'entreprise une entité vouée exclusivement à faire de l'argent, incompatible avec le concept d'entreprise responsable et même fort éloignée des véritables logiques des entreprises.

Affirmer, comme on l'entend parfois, que « le rôle de l'entreprise est de créer des richesses, à charge pour d'autres instances de veiller à la cohésion sociale ou environnementale » rend mal compte de la richesse, des tensions, des contradictions, des compromis qui traversent ces énormes corps sociaux que sont les entreprises modernes.

La quatrième critique, en prolongement de la précédente, vient de la prétention à isoler l'activité économique des sciences sociales et des choix de société. La prétention à isoler l'économie est largement développée par le réseau PEKEA [43]. La sous-estimation des choix de société est développée avec vigueur par exemple par Jacques Généreux [44]. L'économie, rappelle-t-il, est avant tout politique. Il est vrai qu'un discours sur l'économie coupée des choix politiques se réduit de fil en aiguille à un discours sur l'efficacité. Les mécanismes d'allocation optimale de ressources auxquels se trouve souvent réduite l'économie peuvent s'appliquer à n'importe quel domaine et à n'importe quel objectif. Malheureusement, lorsqu'on les applique à un objectif unique, de croissance

43. http://www.pekea-fr.org
44. J. Généreux, *Les vraies lois de l'économie*, Seuil, novembre 2001.

économique ou de maximisation du profit, on finit par se mordre la queue : au nom de l'efficacité, on fait accepter sans débat l'objectif au service duquel cette efficacité s'applique.

L'économie ne peut être que politique au sens où les systèmes de production, de distribution, d'échange et de consommation doivent être mis au service des finalités que poursuit la société. À l'inverse, bien entendu, toute politique se doit de rechercher les conditions de l'efficacité, c'est-à-dire les meilleures manières d'allouer des ressources rares et de coordonner l'action des différents acteurs au service des objectifs qu'elle se fixe.

La cinquième critique se place sur un autre plan, c'est la difficulté de la théorie économique à prendre en compte la dynamique propre des systèmes techniques, qui joue pourtant un rôle majeur dans l'évolution des systèmes de production. François Caron [45], par exemple, met en avant l'interdépendance des différentes évolutions techniques et la relation entre ces évolutions techniques et l'évolution des acteurs. Par exemple, le développement du système des usines, au XIX^e^, est inséparable de l'invention de la machine à vapeur et du développement des chemins de fer.

L'analyse des systèmes techniques offre souvent un pont intéressant entre l'évolution des sociétés et l'évolution des systèmes économiques. François Caron souligne aussi un point qui me paraît essentiel : la singularité des histoires des systèmes techniques. Loin d'être soumis à des déterminismes, ils sont le résultat d'une succession de bifurcations. Benjamin Coriat montre, de son côté, comment l'évolution actuelle des systèmes techniques fait jouer un rôle croissant aux facteurs immatériels de production en lieu et place des facteurs matériels.

La dynamique des systèmes techniques est une bonne occasion d'introduire la sixième critique : l'absence de la dimension temporelle de l'économie classique. Cette absence de l'histoire, selon des économistes comme Marc Lavoie, Jacques Sapir ou Robert Boyer, est un des trous noirs majeurs de l'économie dominante

45. F. Caron, « De l'innovation sociale au changement technique », *in Problèmes économiques*, n° 2738, nov. 2001.

actuelle. Poser la constance des lois économiques dans le temps, faire l'impasse sur la singularité des histoires des sociétés est un moyen de décerveler, de faire passer pour universelles et éternelles des solutions qui ne sont jamais que contextuelles et conjoncturelles. Il faut, au contraire, insister sur les itinéraires de chaque société, sur les modèles singuliers de régulation économique et sociale que chacune d'elles a inventés.

Les théoriciens de la complexité vont plus loin encore dans la critique des postulats de la théorie économique classique. Ils ne se demandent pas seulement si ces postulats sont faux, ils s'interrogent même sur leur utilité. La théorie classique est en effet directement inspirée de la théorie mécanique du XVIII^e siècle qui privilégiait l'analyse de l'équilibre des systèmes clos sur eux-mêmes, bien loin du fonctionnement des sociétés humaines. La simulation par ordinateur a permis d'étudier la dynamique des systèmes non linéaires, de tester les effets macroscopiques de différentes hypothèses de comportement individuel. Ces théoriciens de la complexité s'intéressent en particulier aux « propriétés émergentes des systèmes » : comment des mécanismes très simples au niveau de chaque élément (un oiseau en vol, une fourmi en vadrouille, etc.) peuvent rendre compte de réalités complexes à l'échelle du système.

Un livre comme *The Origin of Wealth*[46] d'Eric Beinhocker donne des illustrations convaincantes de ce courant de réflexion où la modélisation des écosystèmes devient une source d'inspiration plus prometteuse que les analyses mécanistes de la théorie classique.

3. L'économie ne se comprend que par l'observation de ses acteurs réels

Beaucoup d'économistes récusent l'idée que les rapports entre offre et demande résultent d'ajustements mécaniques apportés par le marché et soulignent le décalage entre cette pensée, héritée du

46. E. D. Beinhocker, *The Origin of Wealth*, Harvard Business School Press, 2007.

XVIII^e siècle, et la réalité des sociétés modernes. Je veux parler là du rôle régulateur majeur des entreprises et des États.

Ce n'est évidemment pas le marché qui articule et coordonne les activités de production, ce sont pour une bonne part les entreprises elles-mêmes. Qu'elles opèrent ensuite en concurrence avec d'autres et doivent rencontrer les attentes des consommateurs, c'est une autre question. La nature et l'évolution de cet être vivant collectif qu'est l'entreprise constituent une dimension fondamentale de l'économie réelle. John Kenneth Galbraith a souligné depuis de longues années que le monde moderne repose en fait sur l'organisation centralisée de l'entreprise et plus particulièrement sur la bureaucratie d'entreprise, placée sous l'autorité de sa technostructure, dont il importe de comprendre la logique propre, la convergence ou la divergence d'intérêts avec les salariés d'un côté et les actionnaires de l'autre. À vrai dire, l'opposition idéologique entre économie « libérale » et économie « planifiée » ne tient plus bien la route parce que les grandes entreprises sont elles-mêmes de gigantesques machines à organiser et à planifier. De surcroît, la compétitivité des entreprises dépend pour beaucoup de facteurs externes, systèmes de formation, structures de santé, réseaux de transports, etc. gérés et organisés par les pouvoirs publics, ce qui implique des formes de relations et d'alliances complexes entre ces deux pôles organisateurs. Ce qui conduit Alfred Chandler[47], cité par Jacques Sapir, à parler de « main visible des responsables » en lieu et place de la « main invisible du marché ».

L'histoire de la transformation des systèmes organisant la production, la distribution et l'échange est loin d'être terminée. Armand Hatchuel[48] décrit l'évolution historique des firmes comme une série d'innovations institutionnelles. Il constate qu'avec l'évolution des facteurs de production, l'entreprise est en train de connaître une nouvelle mue, qui la rapproche par certains côtés de la

47. A. D. Chandler, *The Visible Hand : the Managerial Revolution in American business*, Harvard University Press, 1977.
48. *In La lettre de la régulation*, n° 47, janvier 2004.

« compagnie » née au moment de la Renaissance italienne : un espace relativement souple où se combinent des initiatives individuelles. Il parle, pour décrire l'entreprise moderne, de « néo-compagnie » tout en montrant les contradictions à surmonter entre les modalités souples d'organisation qui la caractérisent et la stabilité des formes de coopération nécessaire à l'innovation, dont dépend la survie des entreprises.

Dans le livre *Competing in a Flat World*, Victor K. Fung et William K. Fung, des entrepreneurs de Hong Kong, vont plus loin en se définissant comme des chefs d'orchestre de la filière de production gérant, en fonction des demandes des clients, un réseau international de sous-traitants, faisant, pour répondre à une commande de la chaîne de distribution Walmart, filer au Pakistan, tisser en Chine, produire les fermetures éclair au Japon, confectionner au Bengladesh [49]. Plus que jamais, l'entreprise incarne la double nécessité de stabilité et d'adaptation, d'ordre et d'innovation que décrit Alain Fayol [50] en disant que l'entrepreneur a un double visage d'organisateur et d'innovateur.

Toutes ces réflexions ont en commun de s'intéresser dans l'économie moins à des lois générales qu'à des agencements institutionnels concrets, à l'articulation des acteurs entre eux, à l'organisation interne des acteurs.

Cette insistance sur l'articulation des acteurs débouche naturellement sur le rôle des pouvoirs publics, y compris dans les pays qui réduisent officiellement l'État à un rôle minimaliste. La globalisation économique a modifié le rôle de l'État et plus généralement la forme des régulations et des coopérations entre acteurs. Modifié mais pas atténué. C'est pourquoi beaucoup d'auteurs dégonflent la baudruche idéologique d'un l'État libéral qui se garderait bien d'interférer avec la logique des acteurs économiques. Les États-Unis sont surtout dans leur ligne de mire puisque c'est

49. Victor K. Fung, William K. Fung, Yoram Wind, *Competing in a Flat World*, Wharton School Publishing, 2007.
50. Alain Fayol, « L'entrepreneur entre ordre et désordre », *in Alternatives économiques*, n° 65, 3e trimestre 2005.

de ce pays que sont émis les discours les plus vigoureux et les plus intégristes en faveur de l'économie de marché, alors que le gouvernement américain joue un rôle capital dans la création des conditions de compétitivité de ses propres entreprises.

Neil Fligstein [51] cite en exemple le présumé miracle de la Silicon Valley en Californie. Il n'a, en réalité, rien de miraculeux. Des investissements publics, notamment au profit des activités de défense, s'y sont déployés dès avant la Seconde Guerre mondiale et se sont poursuivis, entre 1945 et 1965, avec des investissements conjoints du gouvernement fédéral et du gouvernement de Californie pour le soutien au secteur du transistor et de l'informatique. L'État a donc joué un rôle substantiel dans la création de ce pôle. Le nombre d'ingénieurs qui y travaillent est en partie dû à l'attraction de l'industrie militaire. Les produits qui y sont développés découlent parfois de commandes passées par le Pentagone. On se souvient à ce sujet qu'Internet lui-même a été développé à l'origine pour réduire la vulnérabilité du système de commandement américain. Si les entreprises dépendent des techno-sciences dans leurs capacités d'innovation, celles-ci à leur tour dépendent toujours, à un moment donné de leur histoire, de la commande publique.

Benjamin Coriat et Fabienne Orsi [52] s'interrogent de leur côté sur les conditions dans lesquelles les États-Unis ont pu se doter d'un avantage comparatif décisif dans les industries de l'informatique et de la génétique. Selon eux, l'administration américaine a créé deux conditions essentielles à leur développement, l'une concernant les droits de propriété intellectuelle et l'autre l'accès aux marchés financiers. Dès 1980, le Bayh-Dole Act autorise les dépôts de brevet sur les résultats de la recherche publique et leur cession à des firmes privées sous forme de licences exclusives. C'est une rupture majeure avec l'idée, dominante jusque-là, que la recherche

51. Neil Fligstein, « Le mythe du marché : le cas américain », *in Problèmes économiques*, n° 2738, novembre 2001.
52. « Droit de propriété intellectuelle, marchés financiers et innovations. Une configuration soutenable ? », *in La lettre de la régulation*, n° 45, juillet 2003.

scientifique produisait un bien public protégé par le législateur. La seconde révolution, complémentaire de la première, a concerné l'accès aux marchés financiers : un changement de réglementation opéré par la National Association of Securities Dealers a permis aux entreprises déficitaires d'entrer en Bourse, à condition qu'elles soient détentrices d'un capital dit « intangible », c'est-à-dire composé de droits de propriété intellectuelle. C'est ce qui a permis la création du marché boursier du Nasdaq.

Si les États sont directement partie prenante, leur rôle dans la régulation n'en a pas moins beaucoup changé avec la globalisation économique. Philippe Norel[53], qui a écrit l'histoire du commerce international déjà citée, souligne avec bien d'autres que la déconnexion croissante entre l'espace économique mondial dans lequel opèrent les grandes entreprises et l'espace politique, resté essentiellement national, a affaibli les régulations étatiques classiques. D'autres formes de régulation émergent que décrivent notamment Corinne Gendron et Alain Lapointe[54]. Ils parlent à ce sujet d'un nouveau partage des pouvoirs de régulation entre les États, les entreprises elles-mêmes et des réseaux d'ONG à propos des outils d'évaluation sociale ou environnementale associés à la notion de responsabilité sociale des entreprises.

Cette redistribution des fonctions de régulation est une tendance lourde. Elle a, entre autres choses, l'intérêt de faire la distinction entre légitimité et légalité des évaluations. Ainsi, un réseau citoyen, une ONG, par sa réputation d'indépendance par exemple, peut réaliser des évaluations plus crédibles, plus légitimes aux yeux du public que des pouvoirs publics suspectés d'être dépendants des entreprises ou, *a fortiori*, que des autoévaluations par les entreprises elles-mêmes de leur impact social et environnemental.

53. Philippe Norel, *L'invention du marché, une histoire économique de la mondialisation*, Seuil, 2004.
54. Corinne Gendron, Alain Lapointe, « École des sciences de gestion », *in Les cahiers de la chaire économie et humanisme* – Université du Québec à Montréal, n° 20, octobre 2004.

4. Tous les biens et services n'ont pas vocation à être marchands

La redistribution et la redéfinition des pouvoirs de régulation font partie du vaste mouvement de redéfinition des agencements institutionnels. Dans cette redistribution, l'opposition trop simple entre ce qui relève du public et du privé disparaît. Ce mouvement est très sensible en Europe à propos des services publics. L'évolution est bien décrite par Pierre Bauby, président de la commission « Services d'intérêt Général » du Centre européen des entreprises à participation publique et des Entreprises d'intérêt économique général, auteur de *Reconstruire l'action publique*[55]. Il montre l'émergence d'une conception européenne des services d'intérêt général, définis par un certain nombre de caractéristiques relatives à la nature et aux objectifs de tels services, indépendamment de la nature juridique, privée ou publique, des l'institutions qui les assurent. Bonne illustration du fait que l'efficacité dans l'allocation des moyens, dont se targue l'économie libérale, ne dispense pas, tout au contraire, d'une réflexion sur les objectifs poursuivis et sur la nature même des biens et services offerts. Philippe Hugon[56] a passé en revue les différentes écoles théoriques des « biens publics mondiaux ». Ce sont, souligne-t-il, des constructions historiques découlant de décisions collectives. Ces biens publics, en fait, renvoient à deux considérations différentes. La première est relative à la nature de certains biens dits biens communs. Ils ont plusieurs caractéristiques qui les opposent aux biens marchands classiques : les principes de non-rivalité, de non-exclusion, d'externalité et de monopole naturel. La seconde considération est relative à la destination des biens. Sont à ce titre biens publics, ceux qui, du point de vue des valeurs véhiculées par chaque société, doivent être assurés à tous les citoyens selon le principe d'accès universel. L'Association « Biens publics à l'échelle

55. Pierre Bauby, *Reconstruire l'action publique*, Syros/La Découverte, 1998.
56. Philippe Hugon, *La lettre de la régulation*, n° 48, avril 2004.

mondiale » (BPEM), créée et animée par le regretté François-Xavier Vershave, définit pour sa part, sous le terme bien public à l'échelle mondiale « les choses auxquelles les gens et les peuples ont droit, produites et réparties dans les conditions d'équité et de liberté qui sont la définition même de la mission de service public, quels que soient les statuts des entreprises qui en ont la charge. Les droits universels humains et écologiques en sont la règle, les institutions internationales légitimes le garant, la démocratie l'exigence permanente et le mouvement social la source ».

Cette idée de biens que leur nature et leur destination distinguent des biens marchands ordinaires et qui sont, au sein de chaque société, des constructions historiques et souvent le résultat de luttes sociales, amorce la réflexion que je détaillerai plus loin sur les différentes catégories de biens et de services.

5. La biosphère est l'angle mort de la pensée économique

Enfin, un dernier courant critique porte précisément sur le bien commun le plus précieux de tous, la préservation de la biosphère. Un certain nombre d'auteurs, le plus ancien et le plus connu étant Georgescu Roegen, ont mis l'accent sur l'insertion de l'activité humaine dans le fonctionnement général de la biosphère et donc sur le fait que les premières lois de l'économie étaient celles qui régissaient la biosphère elle-même. Une grande partie de la réflexion de Georgescu Roegen porte sur la deuxième loi de la thermodynamique selon laquelle l'entropie, c'est-à-dire le désordre, croît dans tout système fermé. Ce qui l'amène à examiner les différentes activités humaines sous l'angle de l'augmentation de l'entropie.

Dans la même ligne de pensée, René Passet[57] tire de l'inscription de l'activité humaine dans la biosphère quatre types de leçons. Tout d'abord cette activité doit s'inscrire dans le fonctionnement

57. René Passet *L'économique et le vivant, op. cit.*

des écosystèmes. Ensuite, il est utile de s'inspirer de ce fonctionnement pour concevoir les liens entre les activités humaines. En troisième lieu, la dynamique des systèmes vivants, caractérisée par la double exigence de reproduction et d'adaptation, est une source majeure de réflexion pour les sociétés humaines. Enfin, la comparaison avec les systèmes vivants nous montre, selon lui, l'inanité de vouloir concevoir un sous-système économique clos sur lui-même et autoréférentiel coupé des finalités de l'ensemble de la société.

6. Les véritables itinéraires de développement

Comment passe-t-on d'une situation de pays agricole à une situation où le capital matériel et immatériel nécessaire à une économie moderne a été constitué, où les soubassements nécessaires à la mise en place des agencements institutionnels ont été créés, où la main-d'œuvre a été formée, où les conditions institutionnelles, intellectuelles et morales d'une gouvernance économique efficace sont là ?

Une très abondante littérature a été consacrée à ces processus, notamment dans les années 1950 et 1960. Beaucoup d'idées en vogue à cette époque sur les stratégies à dominante publique ou sur la création d'un marché intérieur protégé visant à substituer des industries locales aux importations ont montré à l'usage que, séduisantes sur le papier, elles comportaient en pratique sur le terrain beaucoup d'effets pervers et que des activités ainsi protégées durablement du vent du large et de la concurrence internationale créent des situations de rente. À ces stratégies volontaristes s'est substituée pendant un temps la grande vague néolibérale. Elle comportait les excès inverses. Selon la nouvelle *doxa* en vigueur, il suffisait de réduire les charges parasitaires d'un État surdimensionné, de faire jouer à plein les avantages comparatifs du pays tels que bas salaires et ressources naturelles, de s'installer tranquillement dans une petite niche du marché mondial et à partir de là faire son trou, élargir progressivement sa niche, monter

dans le niveau de sophistication des produits et services sur lesquels on devenait compétitif au niveau international, et le tour était joué.

Ce que certains appellent la « malédiction des ressources naturelles » montre que le problème n'est pas d'assurer des ressources à un pays mais de lui assurer des ressources « vertueuses », des ressources permettant de créer l'infrastructure, notamment institutionnelle et humaine, nécessaire à une économie moderne et des ressources venant accompagner les efforts internes au pays au lieu de s'y substituer. Dans l'analyse des processus de développement locaux, certains experts distinguent d'un terme évocateur l'« argent froid », celui qui ne vient pas de la communauté elle-même et n'est pas la traduction de ses efforts, de l'« argent chaud », celui qui, même s'il est démultiplié par les apports extérieurs, est le fruit de ces efforts. Selon eux, le premier est systématiquement gaspillé ou transformé en rente tandis que le second est systématiquement valorisé. Je me souviens qu'aux premiers temps de la fondation, dans les années 1980, nous avions aidé une ONG de développement, le CIDR, à mettre en place un outil financier d'appui au développement de micro-entreprises en Guinée forestière. Le processus a connu un certain succès mais après un échec initial : le premier trésorier était parti avec la caisse. Rattrapé, il avait été sommé de rembourser. La honte ! Non de sa tentative de détournement mais du fait qu'il avait été contraint au remboursement « alors qu'on sait bien que l'argent des Blancs ne se rembourse jamais » ! Cette petite fable illustre l'analogie profonde entre les ressources naturelles, qui coûtent peu d'effort à extraire, les ressources tirées des grands emprunts qui ont creusé le trou de la dette de beaucoup de pays, et l'aide étrangère, si généreuse soit-elle : dans les trois cas, c'est de l'argent froid. Plus souvent qu'à son tour il est détourné, directement ou indirectement par de petits groupes exerçant des positions de pouvoir ; pire il rend dérisoires les authentiques efforts de développement parce qu'il promeut un enrichissement plus facile.

Dans les années 1950 et 1960, les théoriciens du développement ne disposaient pour matière première que de l'histoire de la révolution industrielle en Europe et dans ses prolongements anglo-saxons – États-Unis, Canada, Australie, Nouvelle Zélande –, et du développement du bloc soviétique et du Japon. Ces analyses concernaient l'économie de l'époque, encore largement dominée par la mise en place de capitaux matériels de production. Les quarante dernières années ont apporté pour la réflexion une formidable moisson d'histoires et de données dont il importe d'extraire les leçons. Disposant aujourd'hui de tant d'histoires de réussite et d'échec, ne devrions-nous pas être en mesure d'en dégager les lois générales ? Apparemment non, puisque les affrontements idéologiques sont plus vifs que jamais.

Pourquoi tant de données d'expérience ne permettent-elles pas de s'accorder sur quelques principes raisonnablement certains ? Deux explications complémentaires se combinent.

La première, déjà rencontrée à propos du débat entre « pro » et « anti » globalisation est d'ordre épistémologique. Nous sommes en présence d'une série d'histoires, racontées souvent au niveau national, par des macroéconomistes qui s'intéressent à de grands agrégats. Or cette histoire est écrite par un très grand nombre d'acteurs, elle combine des histoires locales particulières où un milieu se met en marche et entreprend, en même temps que chaque itinéraire est influencé par le contexte international, par exemple par la manière dont certains pays se sont trouvés à la fois bénéficiaires et victimes de l'affrontement du bloc occidental et du bloc communiste pendant la guerre froide. Dans chacune des histoires tant de facteurs structurels, comme la culture et les traditions de gouvernance, et conjoncturels s'entremêlent qu'il est pratiquement impossible de dégager des régularités. Le nombre de situations expérimentales que nous sommes capables de décrire est plus faible que le nombre de facteurs qui entrent en jeu, de sorte que, comme dans un système d'équations où il y aurait beaucoup plus de paramètres que d'équations, il est facile de trouver des explications *ad hoc* qui collent avec les faits mais ne sont pas plus plausibles que

d'autres. Seule une approche empirique, clinique, décrivant par le menu les histoires peut permettre de dégager quelques constantes.

La seconde explication, elle aussi évoquée à propos de la globalisation, tient au mode même de construction des données d'observation et à l'idéologie qui anime les institutions qui les recueillent. Chaque institution produit de l'information non en fonction d'une visée de compréhension de la société mais en fonction des besoins propres de son fonctionnement. La somme de ces informations ne donne pas de vision d'ensemble. De quelles informations comparatives disposons-nous au plan international ? Si j'excepte les travaux universitaires, nous disposons de deux sources principales, toutes deux produites par des institutions internationales. La première, ce sont différentes agences de l'ONU, notamment le programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et la Commission des Nations unies pour le commerce, l'environnement et le développement (Cnuced). Elles compilent des données établies à l'échelle nationale, donc macroscopiques, et se fondent sur une analyse comparative des politiques de développement. Mais les institutions intergouvernementales ont leurs propres contraintes de censure. En 1994, j'ai eu l'occasion de faire un rapide audit de l'Organisation mondiale de la santé. J'ai réalisé combien une telle institution, bien placée en principe pour mener une analyse comparative des politiques de santé, était mal armée pour dégager les leçons de la grande diversité d'expériences auxquelles elle avait accès. J'avais proposé de mettre en place, au sein de l'organisme, un dispositif systématique de collecte et d'échange d'expériences. Nous avons renoncé : les agents de l'OMS ne pouvaient pas se permettre de dire du mal (ou tout simplement la vérité) sur… un État membre de leur organisation. Quant aux ONG, elles sont en apparence plus libres à l'égard des États. Pour autant, constituent-elles des sources plus fiables de compréhension fine des réalités du développement ? Hélas non. Le discours qu'elles tiennent sur elles-mêmes est apologétique : c'est les succès qu'il leur faut raconter et non les échecs si elles veulent continuer à bénéficier de la générosité publique.

Ensuite et plus profondément, leur mode de financement résulte de la mise en œuvre de projets. Il est orienté vers l'action. Rares sont les institutions prêtes à financer le travail intellectuel, laborieux, exigeant et potentiellement corrosif que constitue la capitalisation de l'expérience.

L'autre source d'information, bien placée pour accumuler et analyser les matériaux empiriques de quarante ans de tentatives, de succès, d'échecs dans le domaine du développement économique, c'est la Banque mondiale. Il est de bon ton, dans les milieux non gouvernementaux, de brocarder le travail et la réflexion de la Banque mondiale. Beaucoup de ces critiques sont excessives. Le professionnalisme dont elle fait preuve, y compris dans la collecte et l'analyse de l'itinéraire de développement de chaque pays, est supérieur à celui de la plupart des États. Il n'en reste pas moins que la Banque mondiale introduit un formidable biais, lié à ses contraintes institutionnelles, à sa position de pouvoir et à son idéologie. Son rôle étant de faire des prêts, c'est à travers le prisme du décaissement que se trouvent jugés ses agents. Leur analyse est nécessairement centrée sur les objets du prêt et les capacités de remboursement. C'est un biais sévère car la réussite d'un développement est affaire de cohérence et de longue durée. Deuxième contrainte institutionnelle, la Banque est tenue de traiter avec des États. Or le rapport de ceux-ci avec les processus de développement réels nourris d'initiatives locales est complexe. Les dynamiques locales sont hors de portée du regard des grandes institutions. À ces deux contraintes institutionnelles s'ajoute la dissymétrie dans les rapports de pouvoir. Comme dit le Coran, « la main qui donne est au-dessus de celle qui reçoit ». Cette dissymétrie est, dans les politiques d'aide au développement, un obstacle radical à apprendre et comprendre. Elle favorise les dogmatismes. Intervenant en mai 2005 à Bruxelles à une table ronde sur le développement de l'Afrique, le Sénégalais Alioune Sall, prospectiviste réputé, faisait observer que « l'Afrique tient le record des mauvais conseils par habitant ». Bon résumé de la manière dont les experts internationaux, protégés par

l'inconscience et une amnésie fonctionnelle, propagent les modes hissées au rang de certitudes mais qui changent tous les cinq ou dix ans. On cherche moins à comprendre qu'à nourrir par des chiffres et des histoires ses propres convictions préalables. Les faits ne sont plus source de compréhension de la réalité mais magasin d'accessoires dans lequel on vient puiser pour justifier une thèse.

À l'opposé des grandes fresques dogmatiques, nous aurions besoin d'une analyse détaillée, clinique, d'itinéraires de développement. Je me sens très proche de la démarche et des conclusions de Pierre Judet dans son livre *Le tiers-monde n'est pas dans l'impasse* [58] !

Sa démarche, tout d'abord, est honnête. Elle reflète un véritable désir de comprendre, d'être surpris, de construire autant que faire se peut des convictions à partir des faits observés et non de ne retenir que les faits qui viennent nourrir des convictions préalables. Cette attitude est si « normale » qu'elle devrait à peine être mentionnée. Elle est si rare qu'elle le mérite. Il faut, pour suivre une telle démarche, avoir pu fréquenter pendant de longues années différentes sociétés, ce qui n'est pas si fréquent. C'est pourtant la seule qui permette de faire l'aller et retour permanent entre les petites histoires qui se collectent sur le terrain et les données construites à l'échelle nationale ou internationale, de restituer ce qu'est en réalité le développement : une série d'histoires singulières, d'itinéraires qui puisent leurs racines loin dans l'histoire. Chaque histoire d'une nation, d'une province ou d'une collectivité locale est unique. Mais quels enrichissements peuvent naître pour chacun de la connaissance des leçons tirées de mille autres histoires !

Que nous dit Pierre Judet, en deux mots ? Que la clé de la réussite tient à la volonté d'un peuple et d'une élite de construire un projet et d'assumer une destinée, et, dans les rapports avec les autres, d'user d'un subtil mélange de fermeture et d'ouverture. De

58. Pierre Judet, *Le tiers-monde n'est pas dans l'impasse*, Éd. Charles Léopold Mayer, 2005.

fermeture pour construire les éléments de son destin propre ; d'ouverture pour éviter la sclérose et les rentes.

Il arrive parfois, comme je l'ai évoqué à propos de la mondialisation, de prendre des faussaires « la main dans le sac ». C'est ce qui est arrivé à la Banque mondiale quand son président, Paul Wolfowitz, a voulu trop en faire. Avant d'être licencié (pour corruption), il avait imposé une thèse en deux équations : lutte contre la corruption égale bonne gouvernance ; bonne gouvernance égale croissance économique. Sachant le résultat auquel il fallait parvenir, ce qui est la définition de la fraude scientifique, les services de la Banque mondiale se sont mis en devoir de construire des indicateurs de bonne gouvernance, tous ou presque fondés sur des données américaines proches des néoconservateurs. Malgré tout cet effort, les corrélations ont bien du mal à s'établir ! Deux chercheurs français, Nicolas Meisel, de l'Agence française de développement, et Jacques Ould Aoudia, du ministère des Finances, ont repris, en 2007, les mêmes données pour s'efforcer de dégager un schéma explicatif plus plausible. Ils montrent que les facteurs discriminants (entre les pays pour expliquer leur développement) sont les capacités de l'État à coordonner les agents et à sécuriser leurs anticipations [59]. De mon côté, analysant le développement foudroyant de la Chine [60], j'ai été amené à mettre en évidence le rôle de la volonté de revanche sur l'histoire et la « compacité » des élites dirigeantes, pour reprendre l'heureuse expression de Pierre Judet.

59. Nicolas Meisel, Jacques Ould Aoudia, « La bonne gouvernance est-elle une bonne stratégie de développement ? », document de travail n° 58, AFD, janvier 2008.

60. Pierre Calame, « Le contre-exemple asiatique », *in La gouvernance démocratique*, Séverine Bellina, Hervé Magro et Violaine de Villemeur, Éditions Karthala, 2008.

4.
Les alternatives en émergence

Dans le chapitre précédent, je me suis intéressé aux débats doctrinaux des économistes et au souci croissant de récuser les dogmes pour mieux rendre compte d'une réalité en constante transformation. Je m'intéresserai ici à d'autres voies d'exploration qui partent des réalités des sociétés contemporaines et de nouvelles manières de penser et d'agir. Elles nous rapprochent des finalités des sociétés et de l'économie. J'ai distingué quatre courants de pensée, en général adossés sur des pratiques nouvelles. Ils opèrent tous un rapprochement entre l'économie et la gouvernance et me serviront de points d'appui pour la suite.

Ce sont respectivement : une économie du bien-être ; une économie responsable, plurielle et solidaire ; une économie moins gourmande de matière et d'énergie ; une économie-écologie territoriale.

1. D'une économie de l'accumulation à une économie du bonheur

Quelles richesses produit-on, dans quelle logique et pour quoi faire ?

Depuis les années 1970, de nombreuses études ont souligné combien le produit national brut reflétait mal le développement

de nos sociétés. De nombreuses tentatives ont fleuri pour mesurer plutôt le « bonheur brut ». Ces efforts ont été renouvelés récemment. Le succès du livre *Reconsidérer la richesse*, de Patrick Viveret, montre l'actualité de cette question. La Constitution américaine ne garantit d'ailleurs pas aux citoyens américains le droit de s'enrichir mais le droit de chercher le bonheur.

Au XX^e siècle, la manière bureaucratique des pays communistes d'imposer à leurs concitoyens un modèle de bonheur malgré eux a inhibé pendant un temps cette réflexion sur le bien-être. Aujourd'hui, le désir de possession matérielle, loin d'être, comme le considéraient les moralistes du XV^e siècle, la moins dangereuse des passions, est peut-être devenu la plus dangereuse de toutes pour l'humanité ! D'où le regain de vigueur de toutes les réflexions sur le « bien vivre », d'autant plus que la croissance économique s'accompagne en général de la dégradation du capital naturel, voire culturel. L'économie mesure ce qu'elle gagne, elle oublie de mesurer ce qu'elle perd.

Dans la conclusion de *La consommation assassine*, Gary Gardner et Erik Assadourian écrivent notamment : « La définition [canadienne du bonheur] vise une bonne qualité de vie dans laquelle les activités se déploient de façon délibérée et sans stress aucun. Les sociétés centrées sur le bien vivre favorisent l'interaction avec la famille, les amis et les voisins, une expérience plus directe de la nature ainsi qu'une attention soutenue à l'accomplissement, à la complétude et à l'expression créative plutôt qu'à l'accumulation des biens. Ces sociétés mettent en valeur les styles de vie qui évitent de violenter sa propre existence et celle des autres, voire le monde et la nature autour de soi. En bref, l'individu regarde sa vie et son existence avec une plus grande satisfaction, plus grande en tout cas que celle dont témoignent aujourd'hui couramment les gens. » Et de rappeler un peu plus loin : « Le divorce entre l'argent et le bonheur est patent aux États-Unis où le revenu moyen a plus que doublé entre 1957 et 2002 mais où le nombre de personnes qui se considèrent comme très heureuses est resté pratiquement inchangé au cours de cette période. » Ce

point de vue est évidemment nuancé comme ils le notent eux-mêmes : « Dans les pays pauvres, la relation entre la fortune et la satisfaction de sa vie est, cela n'est guère surprenant, bien différente : ici le revenu et le bien-être sont couplés probablement parce que ce que gagne un individu lui permet de répondre à ses besoins de base. Les études et les statistiques faites dans soixante-cinq pays, entre 1990 et 2000, montrent que revenus et bonheur restent sur des trajectoires sensiblement parallèles jusqu'aux alentours d'une somme de 13 000 dollars de revenus annuels. Au-delà de cette somme et aux dires des intéressés, tout bien supplémentaire ne contribue que très modestement au bonheur. »

Cette réflexion a été popularisée, au Royaume-Uni, par le « Manifeste du bien-être » de la New Economic Foundation, *think tank* indépendant fondé en 1986 et très engagé dans l'invention de nouveaux paradigmes économiques[61]. Le Manifeste part d'un constat très voisin de celui des États-Unis. Les enquêtes montrent que le degré de satisfaction à l'égard de la vie a stagné en trente ans, de 1973 à 2002, alors que le produit national brut doublait pratiquement. On dispose maintenant de travaux nombreux et comparatifs sur le bien-être. Je cite l'exposé du manifeste : « Dans l'histoire humaine, essayer de comprendre ce qui crée le bien-être était la tâche des philosophes ou des poètes. Néanmoins, depuis une date récente, certains psychologues et sociologues ont cessé d'étudier la maladie et les dysfonctionnements de la société pour s'intéresser au bien-être, au bonheur et à l'épanouissement. Les résultats de leurs travaux ont de grandes implications aussi bien pour les individus que pour les gouvernements. » Ce Manifeste cherche à répondre à la question suivante : « Quel type de politique devrait conduire un gouvernement qui ferait du développement du bien-être de son peuple son principal objectif ? » Dans les pays développés, la réponse conventionnelle à cette question a été l'appui à la croissance économique : « l'idée sous-jacente est que c'est en augmentant les revenus tant nationaux qu'individuels que l'on offrira aux

61. New Economics Foundation, 2004. http://www.neweconomics.org/gen

personnes plus de choix sur la conduite de leur vie. Les psychologues toutefois ont jeté un grand pavé dans la mare. La relation entre prospérité économique et bien-être, tant au niveau de l'individu qu'au niveau de la collectivité, dans les pays développés, s'est rompue ». Et plus loin : « Les recherches américaines [de Lykken en 1999 et Schkade en 2003] ont tenté de dégager les principaux facteurs du bien-être ». Ils distinguent trois groupes de facteurs : ceux que l'on pourrait appeler la « prédisposition au bonheur » qui est à la fois le résultat de facteurs génétiques et de facteurs d'éducation, et qui expliquent 50 % des résultats ; les « circonstances de la vie », qui, dans l'esprit des auteurs, recouvrent aussi bien le temps qu'il fait que l'argent qu'on a et qui selon eux n'expliquent que 10 % du bien-être ; les « activités intentionnelles », enfin, que l'on pourrait, me semble-t-il, définir comme la cohérence entre ce que l'on fait et ce à quoi l'on croit et qui englobent la vie sociale, le plaisir pris à la vie et qui représentent à peu près 40 % des résultats. On peut discuter des instruments de mesure, du caractère culturellement marqué de ce type d'études. Mais les résultats sont si massifs qu'ils paraissent difficilement contestables.

Ils ont en tout cas le mérite formidable de rappeler que l'économie et la production de ressources matérielles ne peuvent être autoréférentielles. Leur but se situe en dehors d'elles et les instruments de mesure de son efficacité bien plus encore.

Je reproduis ci-après, du Manifeste de la NEF, un étonnant graphique établi en 2003 par Veen Hoven et tiré de la base de données mondiale sur le bonheur. En abscisse, le revenu par habitant dans chaque pays. En ordonnée, un indice de bonheur dont j'ignore la composition.

Le résultat est assez étonnant. Il nuance et complète les affirmations de Gary Gardner et Erik Assadourian relatives au rapport entre revenu et richesse dans les pays en développement. On y voit apparaître clairement deux axes : le premier place les pays sur une échelle où produit national brut par habitant et bonheur sont largement corrélés ; le second positionne l'indice de bonheur au

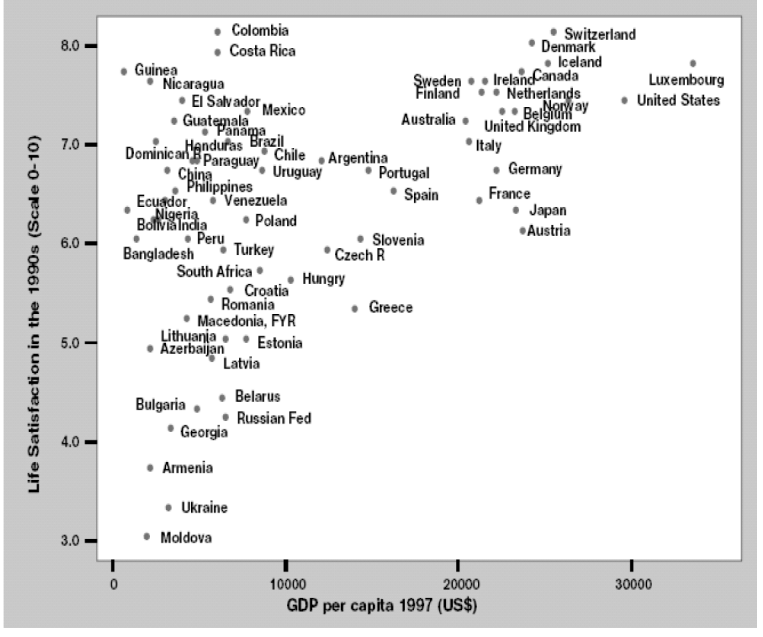

sein de la vaste catégorie des pays moins riches. À revenus comparables, Moldavie et Ukraine se situent dans les pays où le bonheur de vie est le plus faible tandis que la Colombie (pourtant en proie à la guerre civile), le Costa Rica et la Guinée se retrouveraient au sommet. Voilà en tout cas une vaste matière à réflexion pour l'économie.

2. Vers une économie responsable, plurielle et solidaire

Je m'intéresserai ici aux pistes de travail et de réflexion d'un réseau international né à la fin des années 1990 dans la mouvance de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire[62] et soutenu par la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès

62. www.alliance21.org

de l'homme. Ce réseau de quelques centaines de personnes, souvent ancrées à la fois dans l'action sociale militante et dans la réflexion académique, est devenu en 2008 ALOE, l'Alliance pour une économie responsable, plurielle et solidaire. Le nom dit bien le propos : l'objectif principal n'est pas de faire avancer l'économie en tant que discipline mais de promouvoir dans le champ de la production, de l'échange et de la consommation de nouvelles manières de faire, inspirées par les deux principes de responsabilité et de solidarité : ce que sont les conséquences de mes actes de producteur, de commerçant, de consommateur à la fois sur mon voisin, sur ma communauté, sur ceux qui sont à l'autre bout de la filière de production à des milliers de kilomètres, sur mon environnement proche, sur l'ensemble de la biosphère m'importe ; je ne fais pas confiance à une « main invisible du marché » pour que mes actes guidés par mon intérêt égoïste aboutissent comme par miracle au bonheur de tous.

L'ALOE ne prétend pas remplacer le système de production et d'échange actuel et l'économie de marché par une alternative globale mais plaide pour une économie plurielle où coexistent une économie classique et une économie sociale et solidaire inspirée d'autres principes et donnant naissance à d'autres forme d'organisation. Par cette attitude, l'ALOE, connue jusqu'en 2007 comme le « Pôle de socio-économie solidaire (PSES) de l'Alliance [63] », a joué un rôle significatif dans la mise en réseau de mouvances de l'économie sociale et solidaire qui avaient tendance à travailler chacune sur son sujet : le microcrédit, la responsabilité sociale des acteurs économiques, les monnaies sociales et les systèmes d'échanges locaux (SEL), le commerce équitable, le tourisme responsable, le rôle des femmes dans l'économie. Ces réseaux sont par ailleurs proches de ce que l'on appelle en France l'« économie solidaire », dont le principal théoricien est Jean-Louis Laville [64], qui s'intéresse aux multiples activités économiques

63. www.socioeco.org/fr
64. On trouvera dans *Le Dictionnaire de l'autre économie*, sous la direction de Jean-Louis Laville et Antonio David Cattani, Desclée de Brouwer, 2005, un très bon balayage des concepts qui fondent cette réflexion.

et de services fondées sur des principes d'auto-organisation et de réciprocité.

L'ALOE, conforme en cela à ce qui se passe par exemple en Amérique latine, ne fait pas de différence entre l'« économie sociale », née au XIX^e siècle à partir de principes similaires et l'« économie solidaire », née plus récemment en revivifiant les principes fondateurs de l'économie sociale.

Mon propos n'est pas ici de rendre justice à l'ensemble des travaux de l'ALOE mais d'en tirer les éléments de réflexion propres à renouveler la pensée économique. On notera au passage que ce mouvement préfère parler de socio-économie que d'économie pour bien souligner que les comportements économiques ne forment pas une catégorie à part dans la vie de la société.

L'économie sociale est née des grands mouvements coopératifs et mutualistes du XIX^e siècle, mouvements qui ont donné naissance non seulement aux coopératives de production mais plus encore aux grandes mutuelles dans le champ de la banque, de l'assurance ou encore de la santé.

Tant en France qu'en Europe ou dans le monde, cette économie sociale, que je serais tenté d'appeler « économie sociétaire » parce qu'elle crée des institutions économiques en principe détenues par les bénéficiaires eux-mêmes (comme les mutuelles de santé) ou par les salariés (comme les coopératives de production), est loin d'occuper une place marginale. D'après le Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale (CJDES), elle représente en Europe 8 à 10 % de l'emploi. Loin d'être en régression, elle tend plutôt à croître du fait de l'importance prise par le secteur associatif dans la banque, l'assurance et la distribution. Après un déclin des coopératives de production, on assiste même à leur légère reprise.

En outre, l'économie sociale est présente partout dans le monde, notamment dans la santé et dans l'agriculture, et tend à s'y étendre dans la banque et l'assurance. Pour s'en tenir à l'Europe des

Quinze (nous n'avons pas le chiffre pour la nouvelle Europe à vingt-sept), 260 millions de gens sont touchés, souvent à leur insu, par l'économie sociale, par exemple à travers la gestion de leur contrat de prévoyance. Mais c'est en fait cet « à leur insu » qui compte. Avec le succès de cette économie sociétaire, le lien avec l'idéologie de départ et avec l'esprit militant s'est distendu, notamment dans les grandes mutuelles. En choisissant une mutuelle pour assurer son automobile, on n'a plus conscience d'adhérer à un esprit de solidarité et de participer à la gestion de l'institution. Dans le domaine des services, par exemple dans la banque, les grandes mutuelles sont en concurrence avec les autres banques de la place et cette concurrence porte sur la qualité du service rendu plutôt que sur l'idéologie. Même au Québec, où les Caisses d'épargne Desjardins constituent un véritable phénomène de société, au cœur de l'identité québécoise et de la révolution tranquille des années 1960, l'ancien président Claude Beland avoue avoir eu bien du mal à maintenir un esprit militant, largement inspiré du christianisme social, en ce qui concerne tant le personnel salarié, qui désire avant tout participer au consumérisme rendu possible par la nouvelle prospérité québécoise, que les clients. Mêmes difficultés de fond, en France, avec les coopératives agricoles. Celles-ci, nées dans une mouvance coopérativiste admirable, réalisent souvent aujourd'hui leur chiffre d'affaires à partir de la distribution des engrais et des phytosanitaires. Elles sont parfois devenues, au fil des années, les meilleures alliées d'une agriculture productiviste et prédatrice. Nous aurons à en retenir la leçon quand nous réfléchirons aux agencements institutionnels du futur : le contexte général dans lequel se meuvent les acteurs peut peser d'un poids bien plus grand que la nature juridique de ceux-ci. On observe néanmoins une volonté de réactualisation, dans le contexte de ce début du XXI^e siècle, d'un mouvement dont le temps avait érodé l'esprit.

En novembre 2004, après près de sept ans d'existence, les principaux animateurs du PSES se sont réunis à Dourdan, en banlieue

parisienne, pour dégager les grandes lignes de ce qu'ils avaient appris ensemble au fil des années et les perspectives d'avenir.

On constate, tout d'abord, une bonne convergence entre ce que tente de promouvoir l'économie solidaire et les critiques examinées au chapitre précédent des postulats de l'économie classique. L'économie solidaire refuse que l'activité économique et la pensée économique soient autoréférentielles. Le jugement porté sur l'économie solidaire ne peut se limiter à savoir le nombre d'emplois ou la richesse matérielle créés. L'économie, si l'on suit la réflexion de l'économie solidaire, doit poursuivre simultanément plusieurs objectifs. Le prix de revient et la qualité d'un produit ou d'un service ne sont qu'un des éléments d'évaluation de sa réussite à côté d'autres tels que les liens sociaux développés à l'occasion de l'échange, la reconnaissance d'autres besoins fondamentaux à satisfaire que des besoins matériels, le développement humain des producteurs et des clients. Le propre de l'économie solidaire est d'ailleurs d'effacer souvent la frontière entre producteurs et clients.

Prenons l'exemple du microcrédit. Depuis qu'il a obtenu le prix Nobel, Muhammad Yunus, fondateur de la Grameen Bank, est devenu une vedette internationale. La Banque mondiale a organisé il y a quelques années un « sommet du microcrédit ». Bref, le grand public qui découvre son existence et les institutions qui l'ont découverte il y a quelques années veulent y voir une histoire à succès née du cerveau d'un penseur génial, Muhammad Yunus, et apportant une solution miracle aux problèmes de la pauvreté : tout ce en quoi on a envie de croire, nous qui aimons tant les contes de fée. On comprend bien l'engouement des institutions : le microcrédit fait entrer les plus pauvres dans la sphère marchande ! Le marché et l'économie classique font la preuve qu'ils peuvent aussi assurer la cohésion sociale !

La réalité, on s'en doute, est loin des contes de fée. D'abord, Muhammad Yunus que je connais depuis plus de vingt ans et pour qui j'éprouve une grande admiration, n'a pas inventé le microcrédit, il a brillamment théorisé un vaste mouvement collectif

dont les racines sont anciennes. Ensuite, il n'y a pas de remède miracle. Quand j'ai eu à évaluer la coopération européenne, en 1998-1999, j'ai trouvé des villages africains où plusieurs organisations enthousiastes (il faut toujours se méfier du zèle des néophytes) proposaient à une population des schémas concurrents de microcrédit en vue de développer des activités économiques qui n'avaient pas de débouché ! L'impact du microcrédit sur la création d'emplois est bien plus modeste qu'on ne le prétend et se fait au prix d'une pression sociale parfois peu supportable. Le PSES a donc organisé un groupe de travail international, réunissant les principales banques de microcrédit, pour élaborer avec elles des critères de performance sociale de ce qu'ils appellent la « finance solidaire », la plupart des évaluations classiques se centrant sur des critères de performance financière comme le taux du remboursement.

On s'aperçoit alors que l'impact le plus positif du microcrédit est d'élargir le capital social, le réseau de relations de ses bénéficiaires et de leur donner confiance en eux-mêmes. Capital social et confiance en soi sont, on le sait, pour les individus comme pour les peuples, le préalable à tout véritable développement. Le lien est, somme toute, plus important encore que le bien.

C'est une donnée de base de l'économie solidaire dont les acteurs visent à atteindre simultanément des objectifs de production et de distribution mais aussi des objectifs sociaux de liens, d'insertion et de cohésion. Ce faisant, en écho à la réflexion de Philippe De Woot sur les entreprises, ils récusent le mouvement historique qui a consisté pour l'économie à inverser les fins et les moyens en faisant de la consommation l'objectif ultime du développement des sociétés et, pour l'entreprise, à considérer que son seul but est de produire des richesses matérielles à mettre sur le marché. Pour eux, le but premier de l'activité dite économique est de produire du développement humain. De fait, ils refusent de couper la réflexion économique des autres sciences humaines et cherchent à tirer au contraire parti de tous les apports possibles de celles-ci. Ils sont en particulier proches de la réflexion de la New

Economic Foundation et de bien d'autres qui, actualisant l'idée que l'argent ne fait pas (à lui seul) le bonheur, dissocient bien-être et progrès du niveau de vie matériel.

Concevoir des acteurs capables de poursuivre plusieurs objectifs à la fois est une question majeure tant pour l'œconomie que pour la gouvernance. Je ne suis pas sûr que l'économie solidaire actuelle apporte à cet égard des propositions durables et générales mais elle a au moins le mérite d'en faire une question centrale.

Les entreprises savent aujourd'hui que le facteur de production le plus important est l'aptitude des salariés à mettre en commun leurs savoirs et leurs savoir-faire au service de projets communs. Elles sont dans une posture extrêmement différente des anciennes entreprises de production qui avaient réalisé leurs économies d'échelle à partir de la rationalisation des processus matériels de production. C'est pourquoi on qualifie souvent ces nouvelles entreprises de « post-fordistes ». Elles n'ont plus qu'un lointain rapport avec le Charlot des *Temps modernes*. Le propos qu'elles tiennent sur elles-mêmes, et qu'elles tentent parfois de pratiquer, ne déparerait pas dans le discours des promoteurs de l'économie solidaire : multifonctionnalité des activités productives et du travail, celui-ci devant être aussi une source de lien et de plaisir, décloisonnement des tâches, partage des responsabilités, conciliation des rôles professionnel et familial.

On dit ainsi que Google, qui est un peu le symbole de ces entreprises new-look, reçoit des millions de candidatures spontanées. Il faut dire que cette attitude entrepreneuriale est en phase avec les évolutions socioculturelles des sociétés déjà développées[65].

Les entreprises high-tech et les promoteurs de l'économie solidaire évoluent rarement dans les mêmes secteurs d'activité. Pourtant des traits communs se manifestent et des d'agencements institutionnels similaires sont en train d'émerger sous la double poussée d'une critique de l'économisme classique (cas de l'économie solidaire) et d'une remise en cause des formes d'organisation des

65. Voir, par exemple, les travaux d'Alain de Vulpian, fondateur de la Cofremca.

entreprises du fait du changement de système technique (cas des entreprises high-tech). Le chemin du rapprochement sera long et n'est peut-être souhaité ni d'un côté ni de l'autre. Il est certain que les promoteurs de l'économie solidaire vont plus volontiers parler d'objectifs poursuivis simultanément alors que les entreprises high-tech assumeront plus volontiers le fait qu'elles poursuivent des objectifs économiques tout en prenant largement en compte des objectifs connexes, soit pour des raisons éthiques, soit par intérêt bien compris. La réflexion sur les agencements institutionnels multiobjectifs est en tout cas un des fronts pionniers de l'économie.

L'économie solidaire, à ce jour, n'a pas fait la preuve de sa capacité à proposer un système économique fondé sur de nouvelles bases. Elle se positionne plutôt en complément militant de l'économie dominante. Néanmoins, en partant d'une critique fondamentale des présupposés de l'économie classique et en prouvant par l'exemple que d'autres conceptions et d'autres pratiques sont possibles, elle ouvre des pistes fécondes. Ainsi, le développementdes monnaies locales permet de poser des questions fondamentales sur les fonctions de la monnaie. Le commerce équitable pose la question de la traçabilité des produits, oblige à analyser la chaîne de la valeur ajoutée (en quoi et pourquoi et à quelles conditions un produit peut-il être dit issu du commerce équitable ?), toutes choses qui rappellent que l'acte d'achat est un lien social, irréductible à la simple acquisition d'un produit anonyme.

Elle pose la question des outils de mesure de l'impact de l'activité économique sur le bien-être de la société, sur le développement du capital social des communautés, et sur l'environnement. Pas de responsabilité, en effet, sans mesure des impacts.

Elle met aussi en valeur la diversité des modes de régulation, qui ne se réduisent pas à des normes édictées et contrôlées par la puissance publique comme le montre le développement des labels de commerce équitable, d'agriculture biologique, d'exploitation durable de la forêt, de pêche responsable.

Plus généralement, on retrouve dans les réflexions sur l'économie solidaire tous les principes généraux de gouvernance : la question de la légitimité, celle de l'articulation des échelles de production et d'échange, celle du partenariat, celle enfin de la primauté des approches territoriales. C'est à ce titre un levain dans la pâte.

3. Quand l'économie devient économe

Je me souviens, enfant, d'une conversation avec ma mère. Elle était veuve et pas très riche mais animée d'un grand sens de l'épargne et d'une préoccupation de l'avenir. Elle avait constitué, à ma sœur et à moi, un petit pécule. Elle nous expliquait pourquoi elle nous avait acheté des obligations de ce qu'on appelait à l'époque, si j'ai bonne mémoire, la Caisse de l'énergie : les fonds d'investissement dans le développement des capacités énergétiques. Je la revois nous dire : « C'est un placement sûr car le développement des besoins en énergie suit automatiquement le développement de la société elle-même. » Cette affirmation reflétait parfaitement l'état de l'économie dans les années 1950 : le développement de la société était intimement lié à la croissance des consommations en énergie et, plus largement, à la croissance des consommations de matière. C'est, souvenons-nous-en, l'époque où les pays du Nord dominent encore la planète, où le Japon pointe son nez mais reste, dans notre esprit, synonyme de produit à bon marché mais de piètre qualité.

Autant que je m'en souvienne, nous n'étions à l'époque guère conscients de la double signification de ce couplage entre développement du bien-être et développement des consommations de matière, en termes d'atteintes à l'environnement et en termes de concurrence entre pays pour l'accès à l'énergie.

Le grand virage se situe au début des années 1970. C'est, presque simultanément, la première conférence mondiale sur l'environnement, qui se tient à Stockholm en Suède en 1972, et la publication par le Club de Rome du célèbre rapport "Limits to growth"

improprement traduit en français « Halte à la croissance », rapport du groupe d'experts animé par le professeur Meadows.

La conférence de Stockholm pose le problème de l'impact des activités humaines sur le métabolisme de la biosphère. Le rapport Meadows pose le problème des ressources limitées en matières premières et énonce l'absolue nécessité, pour poursuivre l'évolution des sociétés humaines, de freiner la consommation de ressources naturelles.

Les deux chocs pétroliers de 1974 et de 1980 viennent en quelque sorte illustrer les propos du rapport Meadows : les pays pétroliers, progressivement organisés en cartel au sein de l'Opep pour renforcer leur pouvoir de négociation, font démonstration de leur force face aux pays industrialisés en provoquant une hausse brutale du prix du pétrole. Qu'il semble loin, déjà, le temps où les États-Unis faisaient chuter en Iran le gouvernement de Mossadegh parce qu'il avait eu l'outrecuidance de s'opposer aux grandes compagnies pétrolières !

Les « chocs pétroliers », de 1974 et de 1980, ne correspondent pas, dans l'absolu, à une augmentation significative des prix de l'énergie car ceux-ci n'avaient cessé de baisser au cours des quarante années précédentes. Le temps de la livraison en barils du pétrole de la Standard Oil de Rockefeller aux Alliés lors de la Première Guerre mondiale est si loin ! Le pétrole est devenu le sang de notre économie. L'oléoduc a remplacé le galion chargé d'or en provenance de la Nouvelle-Espagne pour nourrir l'inflation européenne de la Renaissance. Les saboteurs des oléoducs, mis en scène dans l'album *L'or noir* de Tintin, ont remplacé les anciens corsaires. Le monde occidental commence à prendre conscience non de la rareté de l'énergie, celle-ci paraît encore inépuisable à vues humaines, mais des conséquences stratégiques liées à la concentration des sources d'énergie fossile dans quelques régions du monde. Les chocs pétroliers et l'augmentation brutale du prix du pétrole vont venir bouleverser aussi l'économie mondiale en provoquant dans les pays détenteurs des richesses pétrolières un afflux de pétrodollars recyclés par les banques, notamment en

direction d'investissements plus ou moins hasardeux dans les pays en développement, d'où naîtra plus tard la fameuse crise de la dette.

Rareté absolue des ressources en matières premières ou nouvelle dépendance de l'Occident à l'égard d'un petit nombre de pays influents dans l'Opep, la question du lien entre croissance économique dans les pays développés et consommation de matières premières et d'énergie s'installe alors dans nos consciences. De cette époque datent les premiers efforts significatifs de « découplage », la nécessité de concevoir des modèles de développement permettant de dissocier la croissance du bien-être de la croissance des consommations en matières premières et en énergie fossile.

Cet effort se traduit, par exemple en France, par la mise en place d'organismes comme l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) et des premiers corps techniques capables d'apporter expertise et conseils sur des problèmes qui sont, pour nous, nouveaux. En tant qu'ingénieur d'arrondissement du ministère de l'Équipement, j'ai ainsi eu à mettre en œuvre dans les années 1970 les premières politiques systématiques d'amélioration de l'efficacité thermique des logements.

C'est ce qui a conduit à réviser, par exemple, les contrats de chauffage des ensembles résidentiels : les opérateurs étaient jusque-là rémunérés sur le chiffre d'affaires, donc sur la consommation énergétique. De véritables « pousse-au-crime » que ces contrats ! Plus la consommation d'énergie (fossile en l'occurrence) était grande et plus l'opérateur y trouvait son compte.

Je mentionne ces détails car ils sont significatifs des mutations à conduire dans l'économie : la création de nouveaux acteurs et de nouvelles institutions ; le développement de nouvelles capacités d'expertise ; la conception d'agencements institutionnels établissant de nouveaux liens contractuels entre les acteurs ; la révision

66. Le livre de Matthieu Calame, *La tourmente alimentaire*, Éd. Charles Léopold Mayer, 2008, donne de bons exemples de l'impact d'une réduction artificielle

des politiques publiques notamment, avec l'élimination des subventions qui réduisent artificiellement le coût de l'énergie [66].

Si l'on excepte la parenthèse des deux chocs pétroliers, les années 1970 et le début des années 1980 ne se traduisent pas par la croissance annoncée du prix des matières premières. La modernisation des processus de production industrielle, les premiers efforts de recyclage ont déjà rendu des industries occidentales plus efficaces dans leur utilisation de matière. C'est l'époque, par exemple, où l'on voit se développer les aciéries électriques qui recyclent l'acier des véhicules et des équipements industriels hors d'usage. Dès cette époque, la consommation de matière a commencé à décrocher du rythme de croissance du produit national brut (PNB).

Au début des années 1980, la question de la consommation de matière par les économies modernes sort par la porte de l'épuisement des matières premières (puisque la raréfaction et l'augmentation des prix annoncés ne se produisent pas) mais rentre par la fenêtre de l'environnement. C'est le moment où le trou d'ozone, reflet de l'impact cumulé des activités humaines sur la haute atmosphère, connu depuis longtemps, est mis sur le devant de la scène par les associations écologistes. Il a, en effet, une formidable valeur symbolique : des activités humaines civiles, chacune d'elles anodine, comme par exemple l'usage de réfrigérants ou d'aérosols, peuvent affecter la composition chimique de la haute atmosphère en particulier au-dessus des deux pôles Nord et Sud, c'est-à-dire précisément aux seuls endroits de la planète pratiquement dénués de toute activité humaine !

Les années 1950, années de guerre froide, avaient été dominées par les perspectives d'une guerre nucléaire entre le bloc occidental et le bloc communiste. C'était la hantise de l'« hiver nucléaire », d'une brutale modification du climat terrestre à l'issue d'un enchaînement d'explosions atomiques. C'est alors que l'humanité a pris conscience de sa capacité à s'autodétruire.

du coût des facteurs de production dans le domaine de l'agriculture.

Ce qui arrive sur le devant de la scène et des consciences dans les années 1980, c'est la capacité de l'humanité à s'autodétruire, en tout cas à modifier les grands équilibres écosystémiques dont dépend la vie humaine, non en se livrant à une guerre suicidaire, mais en poursuivant, année après année, un développement économique supposé bénéficier à chacun d'entre nous. Choc anthropologique phénoménal, déjà préparé une décennie plus tôt par les premiers satellites habités autour de la terre, révélant dans son intégralité la « petite planète bleue ». Ils nous ont fait redécouvrir la fragilité de la terre mère, la Pachamama des religions andines, la matrice de l'humanité que nous sommes en train d'assassiner sans même nous en rendre compte.

C'est dans cette atmosphère psychologique que l'effet de serre, c'est-à-dire les conséquences de l'activité humaine sur les équilibres climatiques, connu depuis longtemps déjà, comme le trou d'ozone, mais à titre de curiosité scientifique, devient une question sociale et politique de première grandeur. En 1989, la terre est déclarée l'« Homme de l'année » du magazine américain *Time*. Entre-temps, le rapport Bruntland, « Notre avenir commun » introduit le concept de développement durable appelé, après le Sommet de la terre de 1992, à devenir, sinon la base de nouvelles politiques économiques, au moins la rhétorique obligée des entreprises et des gouvernements.

Il y a plus de vingt ans, le rapport Bruntland a été publié. Les progrès réels dans la direction d'un véritable développement durable sont désespérément lents. C'est un petit esquif ramant à contre-courant du torrent qui nous entraîne, ce qui me fait parler, à son sujet, de syndrome du Centurion d'Astérix. Le fossé reste béant entre la pensée et les dynamiques économiques d'un côté, les nouvelles logiques que supposerait un développement durable de l'autre. Quelques précurseurs comme Georgescu Roegen, déjà cité, ont tenté de poser de nouvelles bases théoriques d'une économie où l'équilibre entre activité humaine et biosphère serait la donnée centrale. D'autres développent une théorie de la décroissance. Ils restent marginaux.

En revanche, deux courants, centrés sur la pratique plutôt que sur la théorie économique elle-même, commencent à acquérir droit de cité : celui de l'efficience énergétique et celui de l'économie de matières. Examinons les successivement.

Le premier courant, celui de l'efficience énergétique, est bien représenté en France par un mouvement de chercheurs et d'experts militants appelé Global Chance et animé en particulier par Benjamin Dessus. Global Chance est évidemment un jeu de mots sur l'anglais Global Change, le changement global, qui décrit l'impact de l'effet de serre sur les climats. Le jeu de mots est inspiré d'une idée fort simple : la question de l'énergie fossile et du changement climatique, loin d'être une catastrophe pour nos sociétés parce qu'elle signerait l'arrêt de mort de notre modèle de développement, est plutôt une chance historique de penser les activités humaines et notamment les activités de production, d'échange et de consommation sur des bases plus intelligentes.

Pendant longtemps, l'attention portée aux questions énergétiques a été surtout le fait des industries et services fournisseurs d'énergie. L'intérêt et les financements se centraient sur le développement de nouvelles technologies, la technologie nucléaire par exemple, et sur le financement des infrastructures lourdes nécessaires à l'extraction et à la distribution de l'énergie. Il y avait moins de gloire et d'argent à attendre de modestes efforts d'efficacité énergétique proprement dite.

Le dalaï-lama recommandait de « faire de la paix une épopée », car c'est la guerre qui est glorieuse et sophistiquée, tandis que la paix est le résultat d'une multitude d'efforts modestes. La comparaison vaut pour l'offre et la demande d'énergie.

Aujourd'hui encore, dans un pays comme la France, l'expertise sur les questions énergétiques est largement contrôlée par les producteurs et distributeurs d'énergie. Ce constat bien connu est en même temps très éclairant quand il s'agit de rechercher une nouvelle approche de l'économie : l'expertise sur les questions est souvent détenue par l'un des acteurs, en l'occurrence celui qui maîtrise l'offre. Bernard Laponche, qui a très longtemps

travaillé à EDF, souligne en outre que ces acteurs, par leur importance et les compétences technologiques dont ils doivent disposer, constituent le débouché professionnel presque exclusif des spécialistes du domaine. De ce fait, la notion d'expertise indépendante est sujette à caution. Une personne qui se spécialise dans le domaine n'a guère de « profil de carrière » si elle ne passe un jour ou l'autre par les producteurs et ceux-ci ont bonne mémoire. Il en résulte une dissymétrie fondamentale d'informations et de moyens technologiques, économiques et financiers entre ceux qui tentent de satisfaire les besoins de leurs concitoyens en développant l'offre et ceux qui tentent de satisfaire les mêmes besoins en réduisant les consommations par l'amélioration de l'efficacité. Question essentielle quand il s'agira de concevoir d'autres agencements institutionnels : dans le monde actuel où le développement de l'activité économique semble la condition de la cohésion sociale, l'apôtre de l'efficacité ou de la frugalité prêche bien souvent dans le désert.

Malgré les obstacles, la sensibilité à l'efficacité énergétique s'est accrue d'année en année et nous disposons de nombreux chiffres ou analyses permettant de poser convenablement le problème. Le premier constat, essentiel, est que l'efficacité énergétique n'est pas un vain mot. Le découplage entre développement, y compris économique, d'une nation, et consommations d'énergie est parfaitement possible. Les chiffres comparatifs dont nous disposons montrent qu'à niveau de développement humain équivalent les pays se situent sur un large spectre de consommations énergétiques. Au sein des pays les plus riches, le contraste est évident entre le développement « à l'américaine », très consommateur en énergie, et le développement « à l'européenne », sensiblement plus sobre. Les anciens pays de l'Union soviétique se signalent par leurs performances exécrables : peu de bien-être et beaucoup de consommations énergétiques : dans les régimes communistes, il n'y avait pas de mécanismes régulateurs et de contre-pouvoirs à une logique brutalement productiviste et la faible efficacité énergétique en est le résultat.

Les chiffres montrent l'enjeu que représente aujourd'hui le choix de leur modèle de développement pour des pays en cours de décollage économique, à commencer par la Chine et l'Inde, et l'importance de leur transférer à temps aussi bien des technologies économes en énergie que des modèles alternatifs de développement. La Chine l'a bien compris qui sait que, consommant dans les processus industriels, à produit donné, deux fois ce que consomme l'industrie occidentale en matières et en énergie, elle va devoir rapidement améliorer son efficacité énergétique pour retarder le plus possible l'inévitable conflit avec les États-Unis et l'Europe, pour le contrôle des zones du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Asie centrale qui détiennent les réserves énergétiques du globe.

L'évolution dans le temps des consommations énergétiques pour un pays donné confirme la flexibilité des liens entre développement économique et consommation énergétique : longtemps intimement liées, les deux courbes de croissance ont décroché l'une de l'autre à partir des années 1970. Ce qui montre qu'au sein même de l'économie actuelle, les choix politiques et techniques sont décisifs pour découpler développement et consommation de matière.

L'importance croissante accordée à l'efficacité énergétique a conduit à affiner l'analyse. La consommation finale d'énergie fossile se décompose en trois parts, sinon égales du moins du même ordre de grandeur : la production industrielle, les transports de personnes et de marchandises, les activités résidentielles dans lesquelles ont peut inclure les logements (chauffage et air conditionné) et les bureaux.

C'est dans le domaine de la production industrielle que les progrès les plus notables ont été accomplis : il est plus facile de négocier avec des producteurs qui disposent des moyens techniques et financiers de réagir qu'avec les citoyens eux-mêmes, qu'il est coûteux politiquement de chercher à contraindre par trop de réglementations.

C'est donc vers les deux autres domaines, transports et activités résidentielles, qu'il est maintenant urgent de porter les efforts.

Les politiques énergétiques s'organisent à différentes échelles de temps, du court au très long terme.

Commençons par regarder le temps. Quel est le temps nécessaire pour introduire une mutation significative dans nos modes de production, de consommation et de vie, pour parvenir à assurer le même bien-être avec des consommations d'énergie considérablement réduites ?

Il y a d'abord les changements que l'on pourrait qualifier de comportementaux. Certains peuvent être rapides, comme le fait d'éteindre la lumière en sortant d'une pièce, de renoncer à faire en voiture les déplacements de proximité, de lever le pied de l'accélérateur, ou d'adopter un système de covoiturage.

D'autres changements sont à plus long terme et ne dépendent pas que des comportements individuels mais aussi des choix et des investissements collectifs : le lieu de résidence, le mode de loisir, le changement de mode de transport pour les déplacements domicile/travail, etc. Ces exemples montrent l'importance de ce que l'on pourrait appeler les biens mixtes ou les décisions mixtes : des évolutions qui, pour produire leur plein effet, doivent combiner des décisions publiques et des décisions privées. Un bon exemple en est en Europe le retour en grâce du vélo pour les déplacements urbains. Pour pratiquer ce mode de transport moi-même depuis plus de quarante ans, je puis témoigner avoir eu le sentiment, il y a une quinzaine d'années, d'être le dernier cycliste de Paris. Il a fallu une prise de conscience des citadins et des édiles municipaux pour créer à nouveau des pistes cyclables. La faveur rencontrée par ces nouveaux aménagements auprès du public a encouragé la municipalité à poursuivre son effort et à affronter, le cas échéant, l'opposition des commerçants et des automobilistes. Le succès du Vélib' parisien en 2007, suivant l'exemple de Lyon, montre ce que donne la combinaison de l'évolution des mentalités et du courage politique.

Se situe également dans le moyen terme l'évolution des produits industriels et de leur efficacité énergétique, les machines à laver le linge et la vaisselle, les réfrigérateurs, les chaudières, les

véhicules individuels. L'horizon des changements est dans ce domaine de cinq à dix ans : le temps de concevoir, de financer et d e développer des produits susceptibles de rendre un service équivalent pour une dépense d'énergie bien moindre.

Mais pour investir ainsi, les industriels ont besoin d'une bonne visibilité des politiques publiques. Prenons l'exemple du développement de moteurs hybrides ou de moteurs électriques pour les véhicules individuels. Dans des industries de grande série, à investissements lourds, comme l'automobile, développer des pratiques et des techniques radicalement nouvelles représente pour une entreprise, si puissante soit-elle, un vrai risque. Pour que ce risque soit pris, il faut en réduire le coût en réduisant les incertitudes. Et cette réduction passe par un partenariat entre consommateurs, pouvoirs publics et entreprises. Quiconque a pratiqué ce genre de métier du côté des pouvoirs publics sait qu'il est politiquement très difficile, lorsque l'on cherche à imposer une mutation par de nouvelles réglementations, d'anticiper trop fortement sur l'évolution des comportements et des prises de conscience des citoyens ou sur les capacités des entreprises à s'adapter. En sens inverse, compte tenu des coûts d'innovation ou des surcoûts de production de nouveaux véhicules, il faut, pour donner une prime aux innovateurs, que les réglementations et les investissements publics complémentaires arrivent en temps et en heure. En d'autres termes, chacun doit innover, mais sans être trop en avance sur les autres. Compte tenu aussi des effets de mode chez les consommateurs, il importe que les nouveautés introduites soient portées par des pratiques nouvelles de consommation ou de vie incarnées par les classes moyennes supérieures, car ce sont elles qui produisent et diffusent les modes. Si des produits nouveaux, même excellents, sont associés à l'idée de pauvreté, ils ont beaucoup plus de mal à se diffuser. Le vélo, là encore, en fournit un bon exemple : associé, il y a encore quarante ans, à l'image ouvrière, il devient plutôt associé aujourd'hui à l'image des bourgeois bohèmes, les bobos.

Les changements de comportements à court terme et l'évolution de l'offre de biens et services à moyen terme sont susceptibles d'influencer fortement l'efficacité énergétique, mais ils ne suffisent pas. L'essentiel des mutations se joue sur le long terme. Les deux facteurs majeurs de la consommation d'énergie dans les transports et dans l'habitat sont en effet liés à la conception des villes, des quartiers et à l'aménagement du territoire.

Toutes les études montrent que les formes urbaines et la densité des villes sont déterminantes pour le choix des modes de transport. Les études du Laboratoire de l'économie des transports de Lyon montrent que, tous modes de transport confondus, le nombre de kilomètres moyen parcourus a crû de 3 % par an depuis deux cents ans. 3 % par an ! Quels que soient les progrès dans l'efficacité énergétique d'un mode de transport, un tel rythme de croissance n'est pas tenable sur le long terme. Or il est tentant, et certains ne s'en privent pas, de considérer que de telles régularités à long terme sont de véritables lois de nature et le reflet de la nature humaine elle-même.

La structure urbaine n'évolue qu'à l'échelle du siècle. En France, de surcroît, la périurbanisation peu dense s'est accélérée avec la décentralisation des années 1980 qui a renforcé l'autonomie des communes sans créer de péréquation fiscale et d'autorité politique à l'échelle des bassins d'habitat et d'emploi. Les grandes zones d'activité commerciale et industrielle se sont implantées en fonction des infrastructures routières et de la voiture. Renverser la tendance sera long et douloureux. Tout le monde le savait, tout le monde le sait et ça continue. Des millions de ménages sont maintenant dépendants, voire esclaves de la voiture. C'est l'illustration des conséquences à long terme de politiques démagogiques et à courte vue, qui pose l'épineuse question, en politique comme en économie, de la sanction/récompense différée. On sait poursuivre en justice des criminels de guerre cinquante ans après. On ne sait pas mettre en cause des responsables économiques et politiques dès qu'ils ne sont plus en fonction.

Le parc de logements, de son côté, se renouvelle en gros au rythme de 1 % par an dans un pays comme la France. L'efficience énergétique passe par la transformation du parc ancien. Cette transformation suppose elle aussi un partenariat nouveau entre acteurs : entre industriels pour développer des techniques adaptées, professionnels du bâtiment pour intégrer les exigences énergétiques dans tous leurs raisonnements, collectivités locales pour modifier les règlements d'urbanisme dans un sens favorable aux travaux d'isolation, État pour la fiscalité, banques pour la création de produits financiers adaptés.

Faisons maintenant le lien entre échelles de temps et échelles d'espace. Tout d'abord vient la question de la localisation des activités humaines dans l'espace. La révolution des transports et de l'information a été, comme on l'a vu, un facteur puissant d'internationalisation de l'économie en réduisant la viscosité de l'espace. La prise en compte de la rareté de l'énergie conduira-t-elle à une relocalisation, une reterritorialisation de l'économie, des activités de production et d'échange ? Les mécanismes sont plus complexes : distance et coût énergétique des transports sont loin d'être proportionnels. Un transport à la petite cuiller sur courte distance peut être aussi coûteux en énergie à la tonne transportée qu'un transport de masse sur longue distance. En outre, le coût de circulation de l'information restera très faible. C'est ce qui me fait conjecturer une organisation économique mixte associant filières internationales de production et économie territoriale.

La recherche de l'efficacité énergétique oblige non seulement à articuler différents horizons temporels mais aussi différents niveaux d'espace. Sont également importants l'aménagement des micro et des macro-espaces. À l'échelle très locale, ce sont par exemple les caractéristiques d'un habitat écologique où sont pris en compte ensoleillement, exposition, pente, circulation d'air dans le logement (qui, dans l'habitat des pays chauds, permet d'éviter l'air conditionné), isolation thermique, assainissement autonome, etc. Aux échelles suivantes, c'est l'aménagement du

voisinage et du quartier, l'agencement des services publics, la multifonctionnalité des espaces, le recours à des sources localisées d'énergie renouvelable. À l'échelle du dessus, l'organisation de la ville, de l'aire urbaine, de la région, du pays, du continent, du monde. Répéter pour chacune des échelles combien elles façonnent les activités humaines et, partant, la production et la consommation de l'énergie serait fastidieux. Retenons seulement qu'une gestion de l'énergie impose d'agir à chacun de ces niveaux d'espace. Encore faut-il connaître, pour les organiser, les flux de production et d'échange à ces différents niveaux.

L'économie classique postule deux principes de fongibilité : celle du temps et celle des biens et services. Le taux d'intérêt et le taux d'actualisation sont les moyens de réduire les temps futurs au temps présent au motif que les décisions se prennent dans le présent et qu'un arbitrage est donc inévitable. Les produits financiers traditionnels le reflètent avec la variation du taux d'intérêt selon la durée du prêt. Les véhicules de placement modernes combinent jusqu'au vertige l'arbitrage entre court et long terme, la liquidité et le risque. De même, le recours à une monnaie unique pour tous nos achats repose sur l'hypothèse implicite que tout bien et service peut se mesurer avec le même étalon de valeur au motif que nous faisons des arbitrages d'achat. Ces hypothèses doivent aujourd'hui être remises en cause. L'exemple de l'énergie le montre dans le cas du temps. Il faut raisonner sur chacun des horizons temporels comme sur des dimensions irréductibles les unes aux autres. Il y a des stratégies à long terme qu'il faut engager maintenant pour parvenir à conjurer la catastrophe.

Le second courant de réflexion sur le découplage entre développement et consommation de matière et d'énergie par les activités humaines est ce que j'appelle l'« école allemande » car il est bien représenté par deux instituts allemands, le Wuppertal Institut et l'Öko Institut. Tous les deux sont représentatifs du souci de relier des préoccupations philosophiques et politiques générales, en l'occurrence le lien entre les activités humaines et la biosphère, avec des considérations techniques détaillées. Cela mérite d'être

souligné à la lumière des réflexions que nous avons menées jusqu'à présent. Considérer la société comme un système bio-socio-technique oblige en effet à penser ensemble la dimension écosystémique, la dimension économique, sociale et politique et l'évolution des systèmes techniques. Trop souvent, les approches retenues privilégient l'un ou l'autre de ces sous-systèmes. Mais il faut bien reconnaître que travailler sur les relations entre activités humaines et biosphère oblige de mettre les mains dans le cambouis : s'intéressant aux systèmes techniques et à la possibilité de créer de nouveaux modes de production et des produits économes en matières, on est très vite renvoyé aux conditions dans lesquelles la société peut les accueillir ou les imposer ; en sens inverse, travaillant sur des considérations économiques, on en vient vite à se demander quels systèmes techniques permettraient d'atteindre les résultats souhaités.

Au centre de la réflexion de l'un et de l'autre de ces deux instituts se situe l'analyse des flux de matière. La circulation des flux de matière est en effet une caractéristique majeure des liens entre l'environnement, l'économie, et le fonctionnement social et politique des sociétés. Leur mesure est nécessaire dès lors qu'on s'intéresse au métabolisme de la société comme on s'intéresse au métabolisme d'un être vivant ou d'un écosystème.

Décrire le métabolisme d'un être vivant collectif comme la société oblige à se doter d'outils de mesure. Et, selon le vieux principe « ce qui ne se mesure pas ne se gère pas », le Wuppertal Institut a cherché à caractériser le fonctionnement économique par un critère synthétique, le MIPS ("Material Input Per Service Unit"), en quelque sorte la mesure de l'utilisation de matière par unité de service rendu. Cet indicateur synthétique, conçu par Friedrich Schmidt-Bleek, a l'énorme mérite de résumer les résultats à atteindre en généralisant l'idée d'efficacité énergétique : nous devons réduire la quantité de matière mobilisée pour un résultat donné. Et l'on remarquera que ce résultat, comme on a commencé à le percevoir à propos de l'énergie, est exprimé non pas en termes de bien mais en termes de service rendu. L'enjeu, selon le

Wuppertal Institut, est de diviser par dix le MIPS, du moins dans l'industrie, d'ici 2050. Nous voilà loin du syndrome du centurion d'Astérix. Diviser par dix le MIPS, c'est assurément créer des modes de production, de distribution et de consommation radicalement différents de ceux que nous connaissons aujourd'hui.

L'introduction de l'analyse des flux de matière donne naissance aussi à une nouvelle forme de comptabilité des flux entrants et sortants : le *"material flow accounting"*, autrement dit comptabilité des flux de matière. Il est étonnant de penser qu'il a fallu attendre la fin du XX^e^ siècle pour considérer qu'une comptabilité des flux de matière était indispensable à la gestion de la société alors que la comptabilité en partie double, introduite par les Italiens au Moyen Âge a été, il y a huit siècles, jugée si nécessaire au développement des affaires ! Le recours à la monnaie pour élargir les échanges commerciaux à l'échelle du monde a paradoxalement jeté un voile d'ignorance sur le fonctionnement physique de nos sociétés.

L'examen des différents documents produits par le Wuppertal Institut et par l'Öko Institut nous fait découvrir les modes d'approche qui caractérisent une économie centrée sur l'équilibre entre l'humanité et la biosphère. L'analyse des flux de matière oblige à situer ces flux par rapport aux différentes échelles de territoire, à s'intéresser à la matière qui circule dans un espace géographique donné, à celle qui y entre et en sort, et cela à différentes échelles. Il n'est d'ailleurs pas anodin de constater que ces instituts sont ancrés dans des territoires. Le Wuppertal Institut, par exemple, dépend du Land de Rhénanie Westphalie.

Les flux s'organisent selon deux modalités complémentaires : le long d'une filière de production et au sein d'un territoire. Filière et territoire forment les deux systèmes complémentaires d'une gestion matricielle de la société, les filières organisant les « flux verticaux », des matières premières au service final, tandis que les territoires organisent les flux « horizontaux », entre activités humaines sur un espace donné.

En 2007, face au déficit préoccupant de la balance commerciale de la France avec la Chine, le président Sarkozy a émis l'idée de taxer le « contenu en carbone » des importations chinoises. L'idée était peu acceptable au moment où l'on renonçait par ailleurs, sur le marché intérieur, à une « taxe carbone », mais elle a au moins le mérite de souligner la nécessité de connaître la quantité de matière et d'énergie mobilisée à toutes les étapes de l'élaboration et de l'usage des biens et services.

Ce qui compte, en effet, ce n'est pas le poids du produit final, c'est la matière et la quantité d'énergie nécessaires pour produire les biens. L'exemple le plus classique est celui des puces de silicium, dont le poids est négligeable mais dont la production implique au final la mobilisation d'une grande quantité de matière.

Mathis Wackernagel a largement popularisé l'idée d'un indice synthétique d'impact de notre mode de vie, l'« empreinte écologique »[67]. On évalue, par une série de calculs et d'approximations dans le détail desquels je ne rentrerai pas, le nombre d'hectares de terres agricoles nécessaire pour assurer ce mode de vie. On peut chipoter sur la valeur absolue d'un tel indicateur, mais il a le mérite d'être parlant et de fournir un bon indicateur de comparaison de différents modes de vie entre eux. C'est ainsi, en analysant la matière mobilisée pour produire les biens importés, que le Wuppertal Institut peut affirmer que l'Allemagne mobilise d'ores et déjà à l'extérieur de son territoire et pour assurer son mode de vie 125 % du territoire agricole allemand, nouvelle version de l'espace vital. C'est avec de tels outils de mesure que l'on a pu affirmer que, pour généraliser le mode de vie occidental, il faudrait quatre planètes comme la nôtre.

Utile à la sensibilisation, ce genre d'indice synthétique ne saurait remplacer la « composition matière » des biens et services que nous consommons et la formation de ce bilan matière au long de la filière de production et de consommation. Les industriels avisés commencent à s'habituer à l'analyse globale de leurs proces-

67. www.fr/s_informer/calculer_votre_empreinte_ecologique

sus de production pour suivre leurs produits « du berceau à la tombe », élimination des déchets inclus ; faire figurer un bilan matière sur un emballage n'est guère plus difficile que de faire figurer sa composition et c'est tout aussi instructif.

Un exemple : en 2007 a eu lieu en France le « Grenelle de l'environnement », processus de concertation mené à la hussarde entre pouvoirs publics et « parties prenantes » : entreprises, consommateurs, associations environnementales, etc. La question du renouvellement du parc de voitures a été évidemment mise sur la table : pour moins polluer, remplaçons les vieilles bagnoles polluantes et bouffeuses d'énergie par de petits bijoux technologiques. Bien entendu, les constructeurs de voitures, hostiles à une taxation générale du carbone, applaudissent et se découvrent les meilleurs défenseurs de l'environnement. Question : qui sait ce que coûte en énergie et en matière la production d'une voiture neuve ? Combien d'économies d'énergie faut-il faire sur combien de kilomètres pour amortir ce coût ? Personnellement, je l'ignore et, à ma connaissance, cette question n'a pas été mise sur le tapis.

4. Vers l'écologie territoriale et une société d'utilisation

L'autre courant issu de la réflexion sur les flux de matière est celui de l'écologie industrielle. Il est incarné et promu dans le monde francophone par Suren Erkman[68]. L'écologie industrielle est un concept traduit de l'anglais *"industrial ecology"*. *"Industrial"* a gardé en anglais le sens étymologique de « propre à l'activité humaine », tandis qu'en français « industriel » a pris le sens plus restreint de « relatif aux activités de l'industrie, aux usines ». Quoique le terme « écologie industrielle » soit maintenant consacré par l'usage, il serait plus juste en français de parler d'écologie des activités humaines, voire d'écologie territoriale. Je garde ici le terme

68. Suren Erkman, *Vers une écologie industrielle*, Éd. Charles Léopold Mayer, 2e édition, 2004.

consacré car il a fait l'objet de publications mais n'hésiterai pas, par la suite, à parler d'écologie territoriale pour souligner le fait qu'il s'agit, au bout du compte, d'organiser la production et l'échange à l'échelle d'un territoire.

L'écologie industrielle a commencé à émerger au début des années 1990, suite à un article de Robert Frosch et Nicholas Galopulos, « Les stratégies industrielles viables », publié dans le *Scientific American* de septembre 1989. Elle part du constat que l'on ne peut plus considérer le système industriel, au sens des activités humaines, comme séparé de la biosphère. Il faut, au contraire, analyser le fonctionnement de ces activités comme un écosystème, avec les mêmes outils de mesure et les mêmes concepts.

Jusqu'à une date récente, les relations entre activités humaines et biosphère étaient exprimées en termes d'atteintes à l'environnement et de pollutions. Pour faire face aux pollutions, le premier réflexe a donc été de chercher à éliminer, au stade final de leur rejet dans l'atmosphère, dans l'eau ou dans les sols, les sous-produits de l'activité de production qui n'avaient pas de valeur économique : les fumées, les eaux polluées, les déchets industriels pondéreux, etc. Il s'agissait donc de traiter la pollution à l'aval du processus de production, *"end of the pipe"*, comme disent les Anglais, c'est-à-dire au bout du tuyau. L'objectif était de maintenir à un niveau acceptable les perturbations apportées à la biosphère par ces rejets. C'est une approche localisée, cloisonnée, coûteuse, mais qui a dispensé d'une approche globale du processus de production lui-même. On ne cherche pas à repenser le système, on se borne à en limiter les inconvénients.

On s'est progressivement avisé du coût et de l'efficacité limitée de ce genre d'approche et l'on a cherché à remonter en amont du processus, à prévenir plutôt qu'à guérir. Cet effort est assez semblable à celui qui a été mené, au cours des cinquante dernières années, dans le domaine de la qualité. Les normes ISO de qualité, en effet, ont cherché à s'intéresser non au contrôle qualité du produit à la fin de sa production, mais au processus de production lui-même,

après avoir pris conscience que la qualité finale dépendait de chaque étape de la production.

Mais la recherche de processus de production propres reste attachée à une vision cloisonnée de l'activité humaine, chaque processus étant en quelque sorte clos sur lui-même. L'écologie industrielle, elle, se propose de changer l'échelle d'analyse, de s'intéresser non à des activités humaines prises isolément mais à la globalité de ces activités et de leurs interrelations. Au lieu de considérer la relation de chaque activité avec l'environnement, on traite l'écosystème comme un tout dont l'ensemble des champs des activités humaines fait partie intégrante.

Suren Erkman, reprenant les concepts classiques de l'écologie, parle de l'écologie industrielle comme d'un « accélérateur de la maturation des écosystèmes ». Qu'entend-il par là ? Un écosystème immature est un écosystème simple où un petit nombre d'agents, disposant de grandes ressources naturelles, fonctionne en cycles ouverts en allant puiser ses ressources dans l'environnement et en y rejetant ses déchets. Au fur et à mesure que le système évolue vers plus de maturité, il s'enrichit qualitativement, les cycles se « ferment ». Grâce à la complémentarité entre les différents agents du système, micro-organismes, plantes, animaux, activités humaines, etc., l'essentiel des flux d'échanges s'organise à l'intérieur du système, grâce à un grand nombre de boucles de rétroaction. Le système alors puise à l'extérieur le minimum de ressources et y rejette le minimum de déchets.

Appliqué à l'activité humaine, ce principe de maturation des écosystèmes se fait en développant les complémentarités entre activités, les déchets de l'un étant les ressources de l'autre, en bouclant les cycles de matière, en réduisant au minimum les énergies dissipatives, en dématérialisant les produits et les services, en décarbonisant, enfin, l'énergie.

On voit immédiatement ce qu'apporte à l'économie ce changement de regard sur les activités humaines considérées comme un tout et non comme une juxtaposition d'activités de production.

En effet, l'attention se déplace de chaque activité prise isolément aux relations entre elles.

L'écologie industrielle nous renvoie à la nécessité de construire des configurations stables de relations. À un modèle mental où la stabilité des relations internes à un agent économique, disons à une entreprise, contraste avec les transactions atomisées de cet agent avec le monde extérieur, se substitue celui de configurations complexes d'agencements institutionnels structurés par des systèmes de relations.

Comment « mûrir » cet écosystème qui inclut l'activité humaine ? Comment fermer les cycles ? Deux lignes de conduite principales découlent de cette nouvelle approche : la recherche locale de complémentarités entre les activités humaines ; le développement de ce que Suren Erkman appelle la « société d'utilisation » (traduction de l'anglais *"functional economy"*) et qui consiste à « dématérialiser l'économie », à remplacer chaque fois que possible la production de biens nouveaux, avec ce que cela implique de matière et d'énergie, par des services rendus.

La « symbiose industrielle » est la recherche de complémentarités des activités de production sur un territoire. Son modèle canonique est une petite ville danoise, Kalundborg, située au bord de la mer, à une centaine de kilomètres à l'ouest de Copenhague. Elle dispose d'un port accessible tout au long de l'année. Elle s'est développée, à partir des années 1950, avec l'implantation d'une centrale électrique et d'une raffinerie de pétrole. « Au fil des ans, les principales entreprises de Kalundborg ont commencé à échanger des "déchets" : de la vapeur, de l'eau (à différentes températures et différents degrés de pureté), ainsi que divers sous-produits. À la fin des années 1980, les responsables du développement local ont réalisé qu'ils avaient progressivement et spontanément créé un système, qu'ils baptisèrent "symbiose industrielle". » (Suren Erkman, *op. cit.*, page 28). Cette symbiose organise les complémentarités entre cinq partenaires principaux : une centrale électrique, une raffinerie de pétrole, un producteur d'enzymes industrielles, une usine de construction de panneaux de

construction en gypse et la municipalité de Kalundborg elle-même. Entre ces cinq unités principales, circulent principalement de l'eau, du gaz, du soufre, du gypse, de la chaleur. Le mode de raisonnement utilisé à Kalundborg a été souvent repris. L'évolution qui le sous-tend est une belle illustration de ce que j'ai appelé l'approche matricielle et les agencements institutionnels : alors que dans la logique des filières verticales, par exemple de la filière automobile, l'abaissement des coûts de transport rend possible une répartition dans l'espace mondial des différents segments de la filière, l'approche par les flux de matière et la recherche d'une maturation du système industriel incitent à favoriser les complémentarités territorialisées entre différentes entreprises. Approche verticale et approche horizontale viennent ainsi se compléter.

Le passage d'une économie de biens à une économie de services est porteur de plus de changements encore. Il y a longtemps que les écologistes dénoncent l'économie de gaspillage, la tendance à produire sans cesse des biens nouveaux, frappés aussi vite que possible d'obsolescence physique (par l'usure), technique (par l'apparition de techniques nouvelles plus à la mode ou incorporant des innovations techniques) ou sociale (passés de mode). Dans une société de spectacle, où la diversification de l'offre stimule l'acte d'achat même si la différence entre les produits est minime, où les innovations, même superficielles, se font passer pour le progrès, l'accélération de l'obsolescence des biens maintient dans nos sociétés l'équilibre de la bicyclette. Malheureusement, cet équilibre de la bicyclette est aussi un équilibre suicidaire. Passer d'une abondance des biens à une richesse d'utilisation, c'est partir en sens inverse du service véritable que nous cherchons à tirer de la consommation des biens et voir quels sont les moyens alternatifs d'assurer ces services en mobilisant le minimum de matière possible.

De même que Kalundborg est devenue le symbole des symbioses industrielles, Rank Xerox, grande productrice de photocopieurs, est devenue le symbole de cette *"functional economy"*. Je cite à nouveau le livre de Suren Erkman (page 157) : « Xerox a renoncé

à produire des photocopieurs "neufs" au profit d'une stratégie de "refabrication" (*remanufacturing*) qui optimise la vente d'un service (des photocopies de qualité) plutôt que la production de machines à photocopier. » En pratique, la société Rank Xerox propose à ses clients des photocopieurs en état de marche correspondant à leurs besoins du moment et leur assure un entretien régulier, le remplacement ou la réparation des différents composants. La mutualisation du stock de photocopieurs installés chez les clients assure au plus vite le remplacement des composants, par une approche modulaire de la conception de ces machines, ce qui permet de garantir aux clients des photocopieurs toujours en état de marche et toujours adaptés à leurs besoins évolutifs tout en recyclant au maximum les différents composants. Ce qui est fourni, ce n'est pas un appareil mais le service dont le client a besoin. L'objectif est alors de fournir ce service avec le moins de ressources possible par unité d'utilisation.

Quatre principes nouveaux, quatre piliers, pour reprendre l'expression de Suren Erkman, caractérisent cette société d'utilisation : la prévention, qui consiste à concevoir les produits dès le départ pour durer longtemps, exact contre-pied de l'obsolescence incorporée dans le produit par le biais de la mode, et s'accompagne d'une conception modulaire et standardisée ; l'entretien, qui permet de prolonger la durée d'utilisation ; l'utilisation « en cascade » où l'on réutilise les biens usagés pour des fonctions moins exigeantes ; des services de revente permettant aux entreprises qui veulent se débarrasser d'un équipement d'en assurer la réutilisation par utilisation en cascade ou démontage. (Suren Erkman, pages 161 et 162).

Une notion nous sera particulièrement précieuse pour la suite de la réflexion sur l'économie des territoires : celle d'« utilisation en cascade », qui consiste à tirer tout le parti possible de ce qui est présent sur un territoire, à en épuiser toutes les potentialités.

L'approche modulaire, par composants, met l'accent sur l'interopérabilité des composants à l'échelle d'un territoire. Il n'y a en effet aucune raison d'arrêter le raisonnement à l'échelle d'une

entreprise, si ce n'est la volonté pour celle-ci de se conserver une rente de situation. On pourrait parfaitement imaginer des normes de compatibilité entre composants de la plupart des équipements offerts par l'industrie. Les entreprises sont appelées à rechercher, en interne, la compatibilité entre les différents composants qui entrent dans toute une gamme de produits. Cela permet des économies d'échelle. Par exemple, dans le cas de l'automobile, cela permet de produire les mêmes boîtiers de changement de vitesses pour tous les véhicules d'une gamme et de mutualiser les frais de recherche-développement et, ce qui est tout aussi important, de mutualiser les coûts d'apprentissage et de mise au point. Mais il serait parfaitement imaginable de concevoir des voitures modulaires dont les pièces détachées ou plus exactement les fonctions et les modes d'attache entre les différents composants seraient normalisés.

C'est déjà ce qui existe pour les ordinateurs et les logiciels libres. La sous-traitance par les fabricants d'ordinateurs de la plupart des composants a conduit à la normalisation de ceux-ci, provoquant de profondes redistributions des pouvoirs de négociation aux différentes étapes de la filière. C'est ainsi que, tour à tour, les fabricants historiques, dont la valeur ajoutée était de concevoir les produits et d'en gérer l'assemblage, tels qu'IBM, Compaq, Hewlett-Packard, etc., se sont trouvés concurrencés par de simples assembleurs de composants normalisés comme Dell, qui assure l'assemblage à la demande, en flux tendu, et a connu un succès foudroyant.

Seule l'habitude nous fait considérer la nature et le périmètre des entreprises comme intangible, nous fait opposer la gestion interne de l'entreprise (le management) et la gestion des relations avec les autres acteurs (la concurrence). L'approche modulaire inhérente à la « société d'utilisation » conduit à imaginer d'autres agencements institutionnels où des unités locales de montage et d'entretien interentreprises combinent à la demande de multiples composants normalisés issus de différentes sources.

C'est une étape supplémentaire de l'époque post-fordiste, après les « ateliers flexibles » de Volvo, qui avaient rompu avec la parcellisation des tâches sur les chaînes de montage [69].

La stratégie de substitution d'une société d'utilisation à une société de production repose sur la normalisation, qui assure les conditions d'interopérabilité entre les composants. Cette normalisation est un nouveau type de bien public. Il n'est d'ailleurs pas nécessairement produit par la puissance publique. L'absence de correspondance automatique entre bien public et puissance publique est, à nouveau, une caractéristique de la nouvelle gouvernance : on apprend à séparer le service rendu (en l'espèce ici la normalisation et les conditions d'interopérabilité des composants) du statut de l'acteur qui le rend. Internet, là encore, a frayé la voie. Internet est certes né de la volonté du Département de la Défense américain, en pleine guerre froide, d'organiser un système en réseau pour éliminer une des faiblesses principales de son système de défense : la centralisation des fonctions de commandement ; un bon missile au bon endroit et poum, le système de coordination de la défense explosait. Mais, très vite, le système a été repris par le monde universitaire américain pour développer des échanges interuniversitaires. C'est la création du World Wide Web, qui en a assuré le développement foudroyant. Le World Wide Web est précisément fondé sur une normalisation des échanges entre serveurs, et cette normalisation a été établie et gérée par un consortium, de quatre universités au départ, le World Web Consortium. Ces normes ont pris une telle valeur publique que l'organisme privé de délivrance des noms de domaine sur le Web a fait l'objet de grandes manœuvres diplomatiques entre les États lors du Sommet mondial de la société et de l'information (SMSI).

L'un des principaux biens publics serait donc, aujourd'hui, la normalisation et les règles d'interopérabilité des principales

69. Note de décembre 2008. Pour faire face à la crise de l'automobile, le président de Fiat a avancé cette idée et fait lui-même le parallèle avec l'industrie des ordinateurs.

composantes, matérielles et immatérielles, de l'activité humaine. Ce n'est d'ailleurs que le prolongement d'un long processus historique qui a commencé au XVIII^e siècle avec la normalisation des pas de vis et s'est poursuivi au XX^e siècle par la mise en place, au niveau des États et au niveau international, d'offices de normalisation.

Le passage d'une économie des biens à une société d'utilisation introduit de surcroît une rupture historique dans le rapport entre matière et travail, entre capital et travail. Au risque de la caricature, on peut décrire le grand mouvement de la première révolution industrielle comme la substitution de l'énergie fossile à l'énergie humaine et du capital matériel, constitué de bâtiments et de machines, au travail humain. Aujourd'hui, notre problème est pratiquement inverse : il faut substituer du travail humain et du capital immatériel, intelligence, capacité d'organisation collective, technologie, à la consommation de matière. Or l'activité de services, par exemple l'activité d'entretien et de remplacement d'un composant par d'autres dans le cas de Rank Xerox, est une activité localisée par définition, par opposition à l'activité de production de biens qui peut être aisément délocalisée. Le passage de l'un à l'autre conduit à relocaliser une partie plus grande de l'activité économique.

Allons encore plus loin dans le raisonnement pour faire éclater une autre distinction, celle qui oppose le capital privé au capital public. Qu'y a-t-il de plus durable qu'une ville, en particulier une ville à l'européenne, ensemble d'investissements matériels et symboliques organisés entre eux, avec un constant renouvellement des pièces détachées, si j'ose m'exprimer ainsi, les bâtiments, les voiries, les réseaux, chacune des pièces détachées venant prendre sa place dans l'ensemble structuré. Les études de morphologie urbaine montrent combien les découpages parcellaires très anciens ont contribué à façonner nos villes en structurant les voiries et les rapports des espaces entre eux. Ces découpages d'origine ont fait l'objet de remaniements permanents, divisions parcellaires ou remembrements, mais ont créé la trame stable. Les plus belles villes se sont faites à partir de règles très simples telles que des

règles d'alignement des bâtiments, des règles de rapport entre hauteur des bâtiments et largeur de la voirie, des règles d'unité architecturale à l'intérieur desquelles chaque architecte d'opération déployait son propre talent.

Les vitesses de transformation de l'usage des biens sont très variables. Cette vitesse est grande quand il s'agit de simples actions de remplacement, le remplacement d'un composant de photocopieur ou, dans un alignement commercial, le remplacement d'un commerce par un autre. D'autres transformations plus profondes, comme la structuration d'un quartier, peuvent ne s'opérer qu'une fois par siècle, voire même beaucoup plus rarement. La qualité traditionnelle des villes à partir de ces quelques ingrédients simples que sont les trames de voiries et les alignements tient précisément à la plasticité d'usage de chaque composant. Le drame des grands ensembles des années 1960, c'est d'avoir été conçus si fonctionnellement qu'ils ne pouvaient avoir comme histoire future que leur propre obsolescence, comme un appareil conçu pour un seul usage ne peut connaître que sa propre usure. Par analogie avec la ville, la création d'une offre de services pourrait passer par la création, à l'échelle de chaque territoire, des infrastructures stables, allant du système de transport au système de photocopie, à l'intérieur duquel les prestataires de services pourraient, selon des rythmes de renouvellement plus ou moins rapides, réutiliser le capital matériel collectif, les infrastructures au sens élargi du terme, pour des services multiples. Au lieu d'une juxtaposition de capitaux matériels publics et privés, on aurait un investissement en capital matériel plus ou moins collectif, faisant l'objet d'un investissement tant public que privé sur lequel viendraient se greffer des capitaux immatériels, sous forme de connaissances socialisées et du travail localisé. L'ensemble se caractériserait notamment par les flux de matière et d'énergie nécessaires pour faire fonctionner le système et assurer son évolution progressive.

5.
De l'économie à l'œconomie

Une des principales causes du peu de progrès des sciences morales et politiques, et surtout de la difficulté d'en répandre, d'en faire adopter les vrais principes, c'est l'imperfection de la langue qu'elles emploient.

Journal d'instruction sociale, par les citoyens Condorcet, Sieyès et Duhamel, 1793.

Nous voilà, je pense, convaincus de la nécessité d'une mutation radicale des systèmes de pensée et des agencements institutionnels qui organisent aujourd'hui la production et l'échange. Nous avons même, au fil des pages, repéré des bifurcations d'où repartir, des évolutions émergentes sur lesquelles s'appuyer, des intuitions à approfondir. Tout un faisceau de constats et d'idées. Un tas de matériaux tirés de la déconstruction des fausses évidences à partir desquels il va falloir rebâtir. Mais il nous manque encore le plan de l'édifice à réaliser et les méthodes de reconstruction : quoi, comment et avec qui ? C'est ce que je voudrais explorer maintenant.

Je le ferai d'abord en définissant l'objet de cet effort et en lui donnant un nom de baptême : l'œconomie. Puis j'essaierai de comprendre comment surviennent les bifurcations dans les

systèmes dont la nature même est de résister au changement, ce qui me conduira, en troisième lieu, à caractériser les stratégies de changement par leurs acteurs, leurs échelles et leurs étapes et me donnera des pistes pour la recherche d'alliés possibles dans un effort collectif de reconstruction.

1. Œconomie : le retour aux sources

Dans le processus de construction de tout nouveau système de pensée, le vocabulaire est essentiel. Le vocabulaire est la clé ou le verrou de la pensée. Je l'ai déjà mentionné à propos de la confusion entre globalisation économique et mondialisation. Qu'en est-il du mot économie lui-même ? Comme je le disais dans le préambule de cet ouvrage, au sens étymologique, il est fait de deux mots grecs, *« oïkos »*, qui désigne le foyer, la maison commune, et *« nomos »*, qui désigne la loi. En toute rigueur de termes, l'économie est donc l'ensemble des règles qui régissent la bonne gestion du foyer. Or, comme l'a souligné Mikhaïl Gorbatchev dans son discours célèbre aux Nations unies, en 1988, notre maison commune, notre foyer, c'est maintenant la planète. On retrouve d'ailleurs le sens originel du mot « économie » dans des termes comme « économie ménagère » ou « économie domestique ». Il est intéressant de voir que l'adjectif « économe », marqué par la rareté des ressources naturelles qui a toujours caractérisé nos sociétés, renvoie aujourd'hui à un comportement exactement inverse. Est « économiste » celui qui cherche à créer sans cesse de nouveaux besoins, à susciter sans cesse de nouveaux désirs pour alimenter la croissance sans laquelle le système s'écroule, bref pour maintenir le cycliste sur sa selle dans le syndrome de la bicyclette. Il n'est que de voir la manière dont le discours sur la consommation a pris, d'année en année, une allure de plus en plus martiale. On lit sans rire dans nos journaux : « Heureusement, les consommateurs américains gardent le moral et continuent à emprunter » ; « La confiance des consommateurs se maintient » ; « Les soldes ont relancé la

croissance », etc. Aux oubliettes, la parcimonie puritaine. Vive le gaspillage.

Que faire quand un mot, au fil des années, a pris une signification courante fort éloignée de son étymologie ? Que faire quand, justement, c'est le retour à cette étymologie qui serait essentiel puisqu'il faut repenser de fond en comble les règles de gestion de notre maison commune, la gestion des ressources naturelles, l'organisation de la production, de l'échange et de la consommation ? On a deux solutions. Ou bien engager le combat pour redonner son sens originel à l'« économie » ou créer un nouveau terme.

Dans le cas de la gouvernance, et quoique ce mot se soit trouvé connoté par le sens très restrictif que lui donnaient les institutions internationales, il m'a semblé que la réhabilitation du mot « gouvernance », un vieux mot français, valait la peine et qu'il fallait se battre pour lui donner une signification riche, globale et nouvelle[70]. S'agissant du mot « économie », il m'a semblé au contraire que le combat était perdu d'avance. J'ai donc pris le parti de parler d'œconomie pour désigner l'art de l'organisation des échanges matériels et immatériels des êtres humains entre eux, des sociétés entre elles et de l'humanité avec la biosphère. C'est ce mot que je vais utiliser désormais dans le texte. Je ne parlerai donc plus d'« économie » que lorsqu'il s'agira de parler de l'état actuel de la pensée économique. Cela aura au moins le mérite d'afficher la couleur et l'ambition et dispensera de passer son temps à mettre économie entre guillemets comme ces gens qui, dans les réunions, s'agitent comme des pingouins en faisant des deux mains le geste de mettre entre guillemets le terme qu'ils utilisent pour manifester qu'ils ne lui donnent pas le sens conventionnel.

En choisissant de parler d'œconomie, lorsque j'ai commencé le livre en 2004, plutôt que de parler d'« économie responsable, plurielle et solidaire » comme j'avais tendance à le faire jusqu'alors dans la ligne des réflexions collectives de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, je me suis appuyé

70. Pierre Calame, *La démocratie en miettes* (introduction), *op. cit.*

sur l'étymologie du terme. Il me paraissait bien désigner ce dont il fallait aujourd'hui parler. Je m'étais naïvement imaginé que j'étais le seul à faire cette démarche. Illusion si fréquente et si fréquemment démentie : nous ne sommes jamais que l'expression plus ou moins consciente d'une évolution collective. Les recherches d'Aurore Lalucq sur Internet ont montré d'abord qu'utiliser le mot « œconomie » n'était qu'un juste retour aux sources puisque, jusqu'au XVIII[e] siècle, c'est ce mot qui prévalait sur celui d'économie. Elles ont montré aussi le nombre de personnes qui, au même moment que moi, s'intéressaient à ce mot et, derrière lui, à la manière dont était abordée, en gros avant la Révolution française, la question de l'œconomie. Je m'appuie en particulier sur le document de travail du Gruequan rédigé en novembre 2005 par Christophe Salvat[71].

Rappelons d'abord qu'Antoine de Montchrestien (1575-1621) a écrit en 1615 un traité de l'œconomie politique, destiné à Marie de Médicis et au jeune roi Louis XIII, pour les éclairer sur la politique à suivre. L'œconomie, c'est alors l'art de gérer et les hommes et les choses. Antoine de Montchrestien parle de « mesnagerie publique » d'où va dériver aussi bien l'expression d'« économie ménagère » que le moderne terme de « management ». L'œconomie est alors l'art de penser les relations entre les choses, les relations entre les hommes. En 1687, Pierre Poiret publie à Amsterdam *L'œconomie divine ou système universel et démontré des œuvres et des desseins de Dieu envers les hommes*. La notion d'œconomie est alors inséparable de celle de système et de celle de conduite d'un système.

Le livre du fameux botaniste Carl von Linné (1707-1778) intitulé *Principes de l'œconomie*, publié en 1752, est plus précis encore. Il parle de principes de l'œconomie fondés sur la science naturelle et sur la physique. C'est, selon lui, *l'art de préparer les choses*

71. Greqam, document de travail n° 2005 50 : *Œconomies* – les articles œ/économies et leurs désignants dans l'*Encyclopédie*, Christian Salvat, CNRS/Greqam, novembre 2005.

naturelles à notre usage, l'art de tirer parti de tous les biens de la Nature. Les « lois de l'œconomie » auxquelles il fait allusion ne sont pas ce que nous entendons aujourd'hui sous ce terme. Elles sont inséparables des lois physiques : « Ainsi, la connaissance de ces choses naturelles et celle de l'action des éléments sur les corps, et de la manière de diriger cette action à de certaines fins sont les deux pivots sur lesquels roule toute l'œconomie. ». Et c'est pourquoi sa décomposition de l'œconomie se fait à partir de la nature des éléments à traiter : les métaux et les minéraux ; le règne végétal ; le règne animal.

À l'image du texte de Pierre Poiret, cette réflexion est tout imprégnée de l'idée de providence divine. L'œconomie n'est rien d'autre que l'art par les hommes de tirer parti de ce que Dieu leur a offert. Il écrit ainsi : « On serait en droit de dire que Dieu ne nous a pas seulement donné dans le règne végétal tout ce que nous pouvons souhaiter de meilleur pour notre nourriture, notre vêtement et notre logement ; mais qu'il a encore voulu qu'il servît à délecter nos sens. Il a étendu sur toute la Terre un tapis de fleurs et il y a mis l'homme afin qu'il jouisse des plaisirs innocents que leurs odeurs et leurs saveurs variées à l'infini peuvent lui donner. » Ainsi, être ménager de la nature, c'est savoir en tirer parti : « Un sage œconome sait tirer parti de cette circonstance et faire en sorte que personne ne gagne plus que lui. » Puis il donne de nombreux exemples de la capacité de peuples à tirer parti des ressources propres à chaque contexte et à chaque pays.

Dans l'*Encyclopédie*, enfin, en 1754-1755, s'opère le basculement terminologique. Dans son discours sur l'œconomie politique, Jean-Jacques Rousseau utilise les deux termes et il précise : « Le mot œconomie vient de *oïkos*, maison, et de *nomos*, loi. Il ne signifie originairement que le sage est légitime gouvernement de la maison pour le bien commun de toute la famille. Le sens de ce terme a été par la suite étendu au gouvernement de la grande famille que représente l'État. Pour distinguer ces deux acceptions, on l'appelle dans ce dernier cas économie générale ou politique et dans l'autre économie domestique ou particulière. »

De cette rapide plongée dans le XVIII^e siècle, on voit que l'art de gérer est inspiré de trois notions qui nous intéressent particulièrement aujourd'hui : la gouvernance, la gestion des relations et l'art de tirer parti de manière équilibrée des ressources naturelles. Cette idée de sage gouvernement des hommes et des choses, encore enracinée dans les vertus patriarcales d'une économie agraire, va progressivement être remplacée par ce qu'Aristote appelait la chrématistique[72]. Aristote distinguait deux régimes de l'économie : « L'un qui reste solidaire de la nature et qui se charge de stocker, gérer, et rentabiliser les produits nécessaires à la vie (économie), l'autre, illimité, qui ne vise que l'enrichissement (chrématistique) et nécessite une vigilance éthique du fait de la substitution de l'argent aux biens eux-mêmes. » Avec la « valeur d'actionnaire » chère aux économistes des dernières années du XX^e siècle, nous avons parcouru tout l'itinéraire qui va de l'œconomie à la chrématistique. Il est sans doute temps de faire le chemin inverse.

2. L'art de la bifurcation

Le système bio-socio-technique que constitue toute société se caractérise à la fois par la force des interdépendances entre les parties du système et par sa grande inertie.

Inertie du système social certes mais inertie bien plus grande des systèmes de pensée et des agencements institutionnels. Notre société change tous les jours. Peut-être même change-t-elle trop vite dans le domaine technique, si vite que nos capacités de régulation ne suivent pas. Mais la société évolue dans une large mesure dans la logique lourde, structurelle, de ses acteurs et, à ce titre, selon une trajectoire largement déterminée à l'avance.

J'ai donné au fil des pages de multiples exemples de cette inertie, le plaquage d'anciens modes de raisonnement sur une société qui a profondément changé, le caractère autoréférentiel des doctrines et des acteurs, la dissymétrie de l'information et de

72. Marie-José Mondzain, article « Oikonomia », encadré « Chrématistique et économie », *Dictionnaire Le Robert,* Seuil, 2003. Disponible en ligne.

l'expertise, l'incapacité des systèmes d'observation à détecter ce qui est en dehors de ce que l'on recherche, sans parler de l'inertie des structures urbaines, du poids des investissements passés, de la force des intérêts constitués autour du *statu quo*.

Il est donc moins important de savoir comment notre société évolue, selon une trajectoire fixée d'avance, que de savoir comment elle peut bifurquer, comment elle peut changer d'itinéraire. C'est ce qui fait l'intérêt du détour par l'histoire longue. À l'image des fusées, les sociétés ont à la fois leur moteur principal, qui les propulse sur un itinéraire fixé à l'avance, et des moteurs secondaires, des déviateurs, qui peuvent, par moments, changer cet itinéraire. S'intéresser à ces déviateurs est donc de la plus haute importance quand on prend conscience de la nécessité de bifurcations majeures. Il faut que des idées apparaissent, d'abord marginales, puis qu'elles s'imposent à la fois dans les consciences et dans les pratiques. La Commission européenne qualifie de *« main streaming »* le changement d'échelle des innovations, les modalités selon lesquelles des idées hier saugrenues s'imposent à tous, selon lesquelles une pratique déviante devient la pratique normale, légitime.

Les grands appareils de la société et les grands corps sociaux sont du côté des moteurs principaux de la fusée. Ils innovent mais à l'intérieur de leur cadre. J'ai eu l'occasion dans ma vie, à la fois comme haut fonctionnaire, plus fugacement comme cadre dirigeant d'entreprise, quand j'étais secrétaire général du groupe Usinor, d'observer de près cette variété sociologique que constitue la technostructure de l'État et des grandes entreprises. J'y ai trouvé beaucoup de gens intelligents et dévoués. Dévoués à la cause de leur institution bien sûr, mais aussi, plus souvent qu'on ne croit, dévoués à la cause publique. La plupart innovent à l'occasion, mais à l'intérieur des règles du jeu du système. Même constat dans les démarches de promotion de la responsabilité sociale des entreprises : de bonnes idées mais dont la portée reste anecdotique tant qu'elles se déploient « toutes choses égales par ailleurs ». Leur formation fait des responsables de l'économie et de la politique de

bons manieurs d'idées mais de mauvais créateurs. Créer, c'est s'exposer au ridicule, c'est risquer de se marginaliser par rapport à son milieu. Ils sont, au bout du compte, « des outils consentants du destin » : on innove à l'intérieur des règles du jeu du système mais on ne se sent ni la force, ni le courage, ni l'imagination, ni l'intérêt de le changer.

Une société, c'est comme un grand paquebot : son inertie lui permet de continuer longtemps sur son aire mais les virages sont laborieux. Elle tire sa puissance de sa masse et de la force que cette masse confère à ses évolutions, plus que de sa rapidité de réaction. Il serait d'ailleurs stupide de le lui reprocher. Les grandes institutions sociales sont là pour assurer l'autoreproduction et la pérennité de la société. Elles sont sa quille, ce qui lui assure sa stabilité. Mais ce qui fait sa force ordinaire devient sa faiblesse quand de grandes mutations sont à entreprendre.

Dans les entreprises comme dans les disciplines scientifiques, on sait bien que les innovations radicales viennent rarement de l'intérieur. Cet intérieur est trop structuré, trop organisé, sa division du travail est trop poussée, ses règles du jeu explicites ou implicites trop prégnantes pour permettre des changements radicaux. À telle enseigne que les grandes entreprises, qui sont des moyens incomparables d'innover à la marge, de tirer parti de nouveaux moyens techniques pour créer de nouveaux produits, de saisir de nouvelles opportunités, tant que ces innovations restent dans la ligne de la vocation de l'entreprise, sont conscientes, quand elles ont besoin d'envisager des innovations plus radicales, de devoir faire appel à des innovateurs extérieurs ou de créer en leur sein des micro-entreprises virtuelles.

Elles savent que les innovations radicales dont dépend peut-être leur survie à long terme naîtront probablement en dehors d'elles et elles doivent en organiser la veille.

L'exemple de l'informatique et d'Internet, cité à plusieurs reprises, l'illustre. Gérer, innover à la marge, optimiser l'usage des moyens d'un côté et produire des innovations radicales de l'autre

correspondent à des profils personnels et à des types de structures différents. Il en va de même dans le champ des concepts et des doctrines. Le changement de cap suppose des démarches exploratoires, en marge des savoirs codifiés. Les nouveaux modèles économiques de l'informatique ne sont pas venus d'IBM mais de Microsoft, pas de Hewlett-Packard mais de Dell, pas de l'administration mais du Web Consortium, pas des universités mais de Google.

3. Acteurs, échelles et étapes d'une stratégie de changement

Que peut être une stratégie de changement systémique ? Comment passer de l'économie à l'œconomie ?

Que le changement soit inévitablement long découle de l'inertie du système. Mais pourquoi est-il difficile à concevoir et à conduire ?

Parce qu'il faut identifier puis réunir un grand nombre de conditions de nature différente. Je les ai classées en trois « losanges » : le losange des acteurs (qui), celui des étapes (quand et comment), celui des échelles. Pour réussir la transition de l'économie à l'œconomie, il faudra réunir ces trois losanges.

Les acteurs

Mon losange des acteurs comporte quatre sommets : les « innovateurs », les « théoriciens », les « généralisateurs » et les « régulateurs ».

Les innovateurs

L'objectif premier des innovateurs n'est pas de « repenser l'économie » mais de développer de nouvelles pratiques, souvent en réaction à une situation jugée inacceptable. Les promoteurs de l'agriculture biologique, les inventeurs des monnaies sociales ou du microcrédit, les militants de l'économie solidaire, de l'épargne éthique ou du commerce équitable, les défenseurs du logiciel libre

et tant d'autres déjà cités sont en train d'inventer le monde de demain. Chez eux, le changement est enfant de la révolte et de l'espérance. Ils ont rarement la capacité de provoquer seuls un changement systémique, soit parce qu'ils restent isolés, soit parce que les innovations qu'ils introduisent ne parviennent pas à faire naître une alternative globale. Le risque est alors pour eux soit de rester à la marge du système – c'est le cas de la plupart des exemples évoqués –, soit de constituer avec d'autres un « front du refus » – comme on l'a vu à propos des militants antiglobalisation. Dans les deux cas, cela n'engendre pas d'alternative globale et crédible au système actuel.

Il faut aussi avoir la modestie de la nature, fertile en essais et erreurs : l'innovation, comme chacun sait, compte beaucoup de fausses-bonnes idées, de pistes qui s'avèrent des impasses. C'est la loi du genre. Nous savons, par exemple, que la monnaie doit être réinventée ; bien des pistes s'ouvrent, mais bien malin qui dira quelle est la bonne !

Les « théoriciens »

J'entends par « théoriciens » les constructeurs de doctrine et non les professeurs de dogme. Leur métier est de réagencer un ensemble de faits dispersés en un système cohérent. Dans un processus de changement, ils déconstruisent les fausses évidences de la doctrine en vigueur, pointent ses contradictions avec la réalité, réorganisent l'ensemble de la réflexion autour de nouveaux concepts ou de nouveaux objectifs. J'ai pu expérimenter, dans le domaine de la gouvernance, ce qu'était un travail doctrinal, un travail de théoricien : l'élaboration d'un corps de concepts à partir de la réalité vécue et non à partir des livres. C'est la confrontation quotidienne avec cette réalité qui révèle les impasses des doctrines en vigueur et fait découvrir, par la comparaison clinique de situations différentes, de nouvelles constantes structurelles et, de là, des principes généraux. Le passage de l'ancienne doctrine à la nouvelle se fait par inversion, au sens mathématique du terme.

Une notion jusque-là marginale vient au centre de la nouvelle théorie, reléguant au second plan ce qui était jusque-là central.

Je prends l'exemple des agencements institutionnels. Cette notion n'est pas absente de l'économie classique mais elle est marginale ; ce qui compte vraiment, c'est l'entreprise. Au contraire, j'ai, au fil des pages, montré l'importance centrale de ce concept dans le futur pour décrire comment des configurations stables associent de multiples acteurs. Autres exemples encore, glanés au fil des pages : l'importance du territoire, le rôle des filières de production, l'équilibre entre humanité et biosphère comme pivot central de l'œconomie, les itinéraires de développement, le caractère non fongible du temps.

Le travail doctrinal ne peut se passer de l'apport des innovateurs qui expérimentent de nouvelles voies.

Muhammad Yunus, le fondateur de la Grameen Bank au Bangladesh, est typique des profils mixtes : le « microcrédit » existait bien avant lui mais il a su en théoriser les fondements, ce qui lui a donné son essor.

Les généralisateurs

Les généralisateurs sont les acteurs en mesure de provoquer un changement d'échelle de l'innovation.

Ce peut être de grands acteurs, comme des grandes entreprises ou des administrations, qui se saisissent d'une innovation et la diffusent. Pour reprendre l'exemple du microcrédit, le sommet mondial organisé par la Banque mondiale sur ce thème a donné à l'expérience de la Grameen Bank une audience et une légitimité internationales.

Ce peut être aussi des réseaux professionnels, universitaires, militants ou encore des leaders d'opinion, des responsables politiques, des grands médias, aujourd'hui des réseaux d'Internet. Les maîtres mots sont alors la diffusion de l'information et la légitimation de l'idée nouvelle ou de l'innovation.

Quand une entreprise pétrolière en vient à conclure que l'avenir est aux énergies renouvelables, quand une grande banque

d'investissement conclut qu'elle doit prendre en compte dans ses stratégies à long terme la responsabilité sociale et environnementale des entreprises dans lesquelles elle investit, quand une chaîne de supermarchés décide de valoriser les produits de la culture biologique ou du commerce équitable, quand une ville révise tous les contrats de restauration collective des écoles, des maisons de retraite et des hôpitaux pour privilégier l'agriculture durable et les producteurs locaux, chacune d'elles joue un rôle considérable dans l'évolution des perceptions et dans le changement d'échelle de l'innovation.

Les régulateurs

Les régulateurs, enfin, sont principalement des institutions publiques. Elles n'ont ni prétention, ni monopole, ni même vocation à être les principaux moteurs du changement, mais leur rôle est décisif, irremplaçable. Ce sont elles qui ont le pouvoir et la responsabilité de créer des cadres juridiques et administratifs nouveaux nécessaires à la généralisation et à la pérennité des innovations. Les idées les plus pertinentes du monde, en matière de monnaie, de régulations internationales de l'œconomie, d'agencements institutionnels ne sont rien sans eux.

Les échelles

Les innovations et les réflexions doctrinales se situent à plusieurs échelles.

Souvent, les innovateurs interpellent les conduites et les motivations des individus : des consommateurs avec le commerce équitable, des citoyens invités à adopter des comportements compatibles avec un développement durable, des épargnants ou des investisseurs avec la finance solidaire et l'investissement responsable, des chefs d'entreprise auxquels il est demandé de prendre en considération les impacts sociaux et environnementaux de leurs décisions.

C'est au niveau local que commencent par se déployer la plupart des pratiques alternatives de l'économie qui prônent

une meilleure intégration de l'économique et du social, privilégient la coopération plutôt que la compétition, organisent par des monnaies parallèles de nouveaux systèmes d'échange.

Le niveau national demeure, même si la mondalisation des interdépendances et la globalisation de la production et des échanges lui ont fait perdre sa prééminence, un espace majeur pour les stratégies de changement. Je ne crois guère à un retour au passé, à l'idée d'espaces économiques nationaux plus ou moins clos sur eux-mêmes. Je ne crois guère plus à une « œconomie à la française ». Un État national reste bien placé, néanmoins, pour proposer d'autres modalités de gestion de la mondialisation que le néolibéralisme. Demeurant le niveau régulateur par excellence, l'État est fondé à créer de nouvelles catégories juridiques, à énoncer de nouvelles règles, à promouvoir la traçabilité des processus de production tout au long d'une filière, à initier, tolérer ou promouvoir des monnaies complémentaires, à soutenir de nouvelles formes de coopération entre acteurs publics et privés.

Le niveau régional prendra de l'importance car c'est une échelle qui a le mérite d'être cohérente avec la mondialisation : la gouvernance mondiale de demain se définira sans doute par la relation entre une vingtaine de régions du monde[73]. L'organisation à l'échelle de l'Union européenne d'un marché des droits à émettre des gaz à effet de serre est la première étape de la mise en place d'un marché de quotas négociables pour ces ressources naturelles. L'euro devient une alternative au monopole du dollar. Dans sa communication d'octobre 2007, le Conseil européen a affiché sa volonté de réguler la mondialisation. Et l'on ne peut pas exclure que l'Europe tente de définir à terme son propre modèle de développement durable. Le paquet énergie-climat adopté en 2008 par l'Union est un premier pas dans ce sens. Quant à la Chine, dont la taille et la population justifient qu'on la considère, ainsi que l'Inde, comme une région du monde plutôt que comme un pays, elle sait

73. Pierre Calame (dir.), *Pour une gouvernance mondiale efficace, légitime et démocratique*, Éd. Charles Léopold Mayer, 2003.

ne pas pouvoir échapper à la définition des modalités d'une « société harmonieuse », selon les termes du Premier ministre Wen Jiabao, fondée sur cinq harmonies – le littoral et l'intérieur ; les villes et le monde rural ; l'économique et le social ; l'humanité et la biosphère ; la Chine et le reste du monde.

Enfin, le niveau mondial est notre nouvel espace domestique et l'horizon naturel de l'œconomie. Prise en compte simultanée et avec la même efficacité du développement des échanges mondiaux et de la protection de l'environnement, création à l'échelle mondiale d'un marché des droits à émettre des gaz à effet de serre, définition d'un nouvel ordre monétaire et financier international, droit international applicable aux très grandes entreprises, fiscalité mondiale, gestion multiacteurs des régulations mondiales, comme la gouvernance d'Internet commence à en montrer la voie, « plan Marshall mondial » en faveur des pays les plus pauvres, reconnaissance et gestion des biens communs de l'humanité : autant d'initiatives ou de réflexions qui ont toutes en commun de récuser l'hégémonie du marché et de la rente tirée de la propriété, qu'elle soit matérielle ou intellectuelle, et impliquent des décisions mondiales, une nouvelle régulation mondiale de la production et de l'échange.

De l'évolution des comportements individuels à une nouvelle gouvernance mondiale, toutes ces initiatives, innovations, réflexions sont également nécessaires. Une stratégie de changement et plus précisément un nouveau système conceptuel et organisationnel doivent concerner ces cinq échelles individuelle, locale, régionale, nationale et mondiale et les intégrer dans un tout cohérent.

Pour concurrencer le système de pensée dominant, il est indispensable de rechercher les principes intégrateurs de l'œconomie. La force du système de pensée construit autour du marché, ce qui a fait le triomphe des théories de ce professeur de philosophie morale qu'était Adam Smith, c'est sa simplicité, sa capacité à rendre compte à la fois des relations économiques qui peuvent se nouer à l'échelle d'un village et de l'organisation de l'économie

à l'échelle de la planète. Il faudra de même que l'unité des principes de l'œconomie puisse s'adapter à une infinie diversité de situations et de niveaux. La recherche de principes intégrateurs est un des points les plus difficiles du cahier des charges pour penser l'œconomie. Elle concerne à la fois les concepts et les moyens opérationnels de les mettre en œuvre.

Au XVIII^e^ siècle la « main invisible du marché » supposait l'existence et la généralisation de la monnaie. De même, la comptabilité en partie double, inventée en Lombardie et Vénitie au Moyen Âge et mise en forme par le Vénitien Luca Pacioli en 1494, a permis d'accompagner le développement des compagnies qui agissaient à l'échelle internationale, en rendant possible l'agrégation des activités économiques, et les bilans consolidés. C'est la même simplicité, la même capacité intégratrice que nous aurons à rechercher pour analyser les flux de matières et pour gérer la relation entre niveaux d'échange.

Les étapes

On peut, pour concevoir les étapes d'une stratégie de changement, s'inspirer des leçons tirées des seules institutions qui ont engrangé de l'expérience dans ce domaine : les grandes entreprises. Pour elles, en effet, se faire distancer par les concurrents peut être à tout moment synonyme de déclin, d'absorption, de démantèlement ou de disparition. Je retiens de l'expérience accumulée par les entreprises l'idée des quatre étapes d'une stratégie : la conscience de crise ; la formulation d'une vision d'ensemble ; la recherche d'« alliés du changement » ; la définition des premiers pas.

La conscience de crise

Tout changement est douloureux. Les Cassandre de l'économie ne manquent pas. Leurs voix, d'abord isolées et timides pendant les années 1960 et 1970 – les atteintes à l'environnement, le fossé entre riches et pauvres, l'épuisement des ressources naturelles, la pauvreté spirituelle de *l'Homo œconomicus* réduit à sa double fonction de producteur et de consommateur, les dangers

d'un système économique et financier mondial de moins en moins régulé –, ont, au cours des deux dernières décennies du XX^e siècle, pris de l'ampleur et conquis les grands médias. La Terre « homme de l'année » du *Time* de 1988, le rapport Bruntland, le Sommet de la Terre, la montée en puissance des altermondialistes, la catastrophe annoncée du réchauffement climatique, la fin prévisible de l'ère de l'énergie à bon marché, la multiplication des catastrophes naturelles : tout cela est maintenant installé dans les consciences, nourrit les conversations à la table familiale ou sur les lieux de travail, devient une figure de style presque obligée des discours politiques. S'agit-il pour autant d'une conscience de crise suffisamment vigoureuse pour qu'on renonce au connu au profit de l'inconnu, pour qu'on accepte de remettre en question les certitudes et les positions acquises ? Dans nos pays riches et vieillissants, rien n'est moins sûr. Nous feignons d'imaginer qu'un peu plus d'efficacité énergétique, un peu plus de sciences et de techniques, un peu plus de conscience environnementale et sociale, un petit prolongement de la vie active, un peu moins de tigres dans les moteurs suffiront à faire rentrer dans le lit de la raison et de l'équilibre le flot déchaîné d'une économie qui nous entraîne vers le « toujours plus ». Or toute l'expérience le montre : tout changement systémique repose sur une conscience partagée de la nécessité absolue de changer [74].

Je ne désespère pas que cette conscience émerge dans les prochaines années, à condition qu'émerge en même temps la vision claire d'un autre futur. De 2005 à 2008, la conscience des impacts climatiques a beaucoup progressé. Début 2008, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a obtenu des États membres l'adoption d'un « paquet » énergie-changement climatique peu imaginable il y a quelques années.

74. Note de décembre 2008 : les réactions à la crise financière et économique qui s'est amplifiée à l'automne 2008 sont significatives. Là où la crise révèle la fin d'une époque, la plupart des remèdes envisagés, par la relance de la consommation et des investissements n'a qu'un but, revenir au modèle de croissance.

La montée en puissance de la Chine et de l'Inde va changer la donne car la concurrence sur l'énergie et les matières premières s'en trouve aiguisée. Elle se manifeste en 2007-2008 par une augmentation simultanée du prix du pétrole et de nombreuses matières premières. On va par ailleurs vers une crise monétaire et financière généralisée sans pouvoir en prévoir l'horizon. L'effet de domino de la crise américaine des subprimes en 2007, au contraire des crises financières précédentes – la dette externe des PED, le Mexique, la Russie, la Thaïlande, l'éclatement de la bulle Internet –, part du cœur du système financier et non de sa périphérie. Elle montre à tout le moins la fragilité du système [75].

La vision

Une vision partagée par le plus grand nombre est indispensable pour mobiliser les énergies. Le but de ce livre est d'en proposer des éléments. On en a vu un certain nombre émerger au fil des pages. Par quelle méthode y parvenir ? En plusieurs étapes. D'abord, sortir de l'aporie actuelle où l'économie se définit à la fois comme science – comment ça marche – et comme norme – ce qu'il faut faire. Elle n'est plus ni l'une ni l'autre. C'est une idéologie dépassée, décalée par rapport à l'état et aux besoins de la société.

Ensuite, définir les objectifs. L'œconomie n'a d'autres objectifs que ceux que lui assigne la société : l'organisation de la production et de l'échange en vue de créer une société responsable, plurielle et solidaire. Le champ d'action de l'œconomie est spécifique, mais ses objectifs ne le sont pas.

Il faut, en troisième lieu, examiner les moyens techniques, institutionnels et juridiques d'atteindre ces objectifs. La traçabilité est possible. L'évolution des techniques, notamment de l'informatique et d'Internet, ouvre à cet égard des perspectives radicalement nouvelles. L'analyse des flux d'échanges à l'intérieur d'un

75. Note de décembre 2008 : la crise généralisée s'est produite plus vite que prévu ; on peut craindre qu'elle ne survienne avant que des alternatives aient été sérieusement débattues, d'où le risque de recourir à des remèdes inadaptés.

territoire est possible. La distinction, dans un bien ou un service, du travail humain et de la quantité de matière mobilisée est possible, d'autres modes de travail à distance, en réseau sont possibles, etc.

N'y a-t-il pas beaucoup de naïveté, me dira-t-on, à imaginer une alternative globale à l'économie actuelle, une œconomie qui prenne à rebrousse-poil les entreprises, les États, les universitaires, les financiers et à croire que, touché par la grâce, tout ce petit monde s'y ralliera ? Ne voit-on pas tous les jours la résistance opposée à tout changement modeste qui remettrait en cause tel des intérêts en présence ?

C'est vrai, mais y a-t-il d'autre solution ? Les luttes politiques, les conflits sociaux sont utiles aux deux moments de la prise de conscience et de la mise en œuvre des changements. En revanche, ils sont impuissants à faire émerger une vision. Ils simplifient trop, n'ont ni le désir ni le temps de procéder à une réflexion d'ensemble. En outre, il est des domaines, à l'échelle internationale, où la force ne peut conduire à rien. Prenons le cas du partage et de la gestion des ressources naturelles de la planète. L'un et l'autre sont inéluctables. La souveraineté des États sur ces ressources ne peut plus être totale. Autant le savoir tout de suite et commencer à mettre sur la table quelques hypothèses pour engager une négociation qui sera nécessairement longue et laborieuse, avec la Chine, l'Inde, l'Afrique, la Russie, le Brésil, définir les transitions nécessaires, rechercher des jeux gagnant-gagnant.

Les alliés

Leur recherche est la troisième étape d'une stratégie de changement. Où sont-ils, qui peuvent-ils être pour que se conçoive l'œconomie ? Qui a à la fois la légitimité, la capacité et la volonté d'entreprendre des mutations de cette ampleur ? Les institutions et les corps constitués ont, de par leur origine même, partie liée au système actuel et ont de ce fait, à un titre ou à un autre, un intérêt au *statu quo*. La réponse s'impose : seuls les citoyens ont donc cette légitimité. Les citoyens ? Pour des questions si complexes

que les experts eux-mêmes y perdent leur latin ? Oui, les citoyens et cela pour deux raisons bien différentes.

Première raison, nous sommes tous, comme travailleurs, comme consommateurs, comme épargnants, comme bénéficiaires des services publics, des acteurs de l'œconomie. Et beaucoup d'entre nous souffrent de schizophrénie, de contradictions entre ce que nous croyons et ce que nous faisons.

Seconde raison, les citoyens, de mieux en mieux formés et informés, n'ont plus de complexes à l'égard des experts. Ils ont envie de retrouver la maîtrise de leur destinée. On le voit bien dans le cas de la science [76]. Les citoyens s'impliquent. Ils sont de plus en plus nombreux à comprendre que, s'ils n'ont pas les moyens ou se voient marchander le droit de se prononcer sur la finalité de la recherche scientifique, la démocratie elle-même se vide de son sens et de son sang. Ils comprennent les risques induits par l'évolution des sciences et des techniques et ne sont plus disposés à y voir, comme autrefois, de simples « dommages collatéraux » du progrès. Ils ne font plus confiance aux « experts » pour évaluer à leur place ces risques. À l'illusion des experts neutres ils préfèrent les débats contradictoires des conférences de consensus, où les différents points de vue se confrontent.

Le parallèle que je fais entre science et économie de marché n'est pas le fait du hasard. L'une et l'autre ont été au cœur de la construction du monde moderne [77]. C'est justement parce qu'elles ont transformé le monde qu'elles doivent être aujourd'hui profondément réorientées. Et les mêmes citoyens qui s'interrogent sur la science sont lassés des discours d'experts en économie, à la télévision, à la radio, dans les journaux. Ils sentent que ces discours convenus, sans cesse réajustés à l'actualité et à la mode, ne traitent pas de l'essentiel, ne donnent pas de points de repère à long

76. On peut trouver une description détaillée de cette évolution dans : Richard Sclove, *Choix technologiques, choix de société*, Éd. Charles Léopold Mayer/Descartes et Compagnie, 2004.
77. www.alliance21.org

terme. C'est décidément avec les citoyens qu'il faut tracer des voies nouvelles.

Les premiers pas

Les transitions sont le problème majeur des changements systémiques. On sait concevoir deux états de système, on a plus de mal à imaginer le passage de l'un à l'autre. Dans le domaine de l'œconomie, ces premiers pas existent souvent, ces signes avant coureurs, ces « prémices », selon un terme que j'affectionne, qui portent la promesse des récoltes à venir. J'en ai décrit quelques-uns au fil des pages. Le risque, pour l'instant, faute d'une vision d'ensemble, est qu'ils restent marginaux et donnent l'illusion qu'on pourra se dispenser d'un changement radical. Replacés dans une perspective globale, ils apparaîtront comme des premières étapes et montreront qu'un changement est possible. Il faut les combiner en un faisceau. Par exemple, la réforme de l'enseignement de l'économie au lycée et en première année d'université, la création d'un droit international pour les très grandes entreprises, la modification des conditions de rémunération des intermédiaires financiers, la création d'une monnaie carbone, la composition « matière et énergie » affichée sur les produits, la modification du droit de propriété intellectuelle, la comptabilité économique territoriale, la taxation des consommations de ressources non renouvelables à la place de la taxation du travail, la modification des règles de nomination et de rémunération des dirigeants de grandes entreprises, le renforcement du droit d'alerte, la constitutionnalisation du principe de responsabilité, l'évaluation de la dette écologique des régions du monde, l'énoncé des règles internationales de partage et de gestion des ressources naturelles, l'établissement et la publication des indicateurs de bien-être, l'établissement d'un nouvel ordre monétaire mondial.

Cette liste, volontairement à la Prévert, a pour seul but d'illustrer la diversité d'actions toutes partielles, toutes à portée de main mais dont la combinaison serait un grand pas vers l'œconomie.

Conclusions
La définition et le cahier des charges de l'œconomie

À partir de tout ce qui précède, nous sommes en mesure de proposer une définition de l'œconomie :

« L'œconomie est une branche de la gouvernance. Elle a pour objet de créer des acteurs et des agencements institutionnels, des processus et des règles visant à organiser la production, la répartition et l'utilisation de biens et de services en vue d'assurer à l'humanité tout le bien-être possible en tirant le meilleur parti des capacités techniques et de la créativité humaine, dans un souci constant de préservation et d'enrichissement de la biosphère, de conservation des intérêts, des droits et des capacités d'initiative des générations futures et dans des conditions de responsabilité et d'équité suscitant l'adhésion de tous. »

C'est cette définition que je me propose de concrétiser dans la seconde partie de l'ouvrage. J'en commente brièvement chaque phrase.

1. L'œconomie est une branche de la gouvernance

Elle fait partie de l'ensemble des régulations créées par les sociétés pour assurer leur survie, leur épanouissement, leur cohésion.

On peut lui appliquer les principes généraux de gouvernance : elle doit être légitime ; elle appelle des comportements responsables ; les règles doivent résulter de choix démocratiques ; elle nécessite des institutions adaptées et compétentes ; elle repose sur le partenariat entre différentes catégories d'acteurs ; elle exige une bonne articulation des niveaux de gestion ; elle fait des territoires son point d'appui.

2. L'œconomie organise la production, la répartition et l'utilisation de biens et services

L'œconomie n'a pas, au sein de la gouvernance, d'objectifs qui lui sont spécifiques mais elle a en revanche un champ d'action spécifique, la production, la répartition et l'utilisation de biens et services. Elle doit donc caractériser ces différents biens et services, selon leur nature et leur destination et définir des régimes de gouvernance adaptés à chacun d'eux.

3. L'œconomie crée pour cela des acteurs et des agencements institutionnels, des processus et des règles

L'art de l'œconomie est de concevoir les agencements institutionnels, c'est-à-dire les acteurs et les systèmes de relation entre eux susceptibles de tirer parti des avancées scientifiques et techniques pour combiner les facteurs de production disponibles ou en créer de nouveaux en vue de construire une offre de biens et de services et d'assurer leur distribution au service des objectifs de la société.

4. En vue d'assurer à l'humanité tout le bien-être possible

L'objectif de l'œconomie n'est pas de développer sans fin la production et l'échange de biens et services marchands mais d'assurer le bien-être, qui dépend, tout autant que la quantité de biens et services consommés, des modalités de leur production et de leur distribution, des conditions dans lesquelles la participation aux activités de production, de distribution et d'utilisation insère chaque personne, chaque citoyen dans la société.

5. Dans un souci constant de préservation et d'enrichissement de la biosphère

La règle selon laquelle les activités humaines ne peuvent consommer plus que la biosphère ne peut reproduire s'impose à l'œconomie comme une contrainte absolue. Elle n'est pas respectée aujourd'hui et l'humanité est tenue de définir au plus vite le processus de transition permettant d'y revenir et de s'y tenir. Les mécanismes et règles de l'œconomie, notamment la monnaie et le système de prix, doivent impérativement découler de ce principe. La biosphère ne doit pas seulement être préservée quantitativement mais aussi enrichie qualitativement. Les processus de production et le développement des biens et services doivent être évalués selon ces critères.

6. En préservant les intérêts, les droits et les capacités d'initiative des générations futures

Les générations futures sont un sujet de droit de l'œconomie. Il n'y a pas fongibilité du temps. Présent, moyen terme et long terme sont trois horizons distincts. Les règles de l'œconomie doivent traiter ces trois horizons sur le même plan.

7. Dans des conditions de responsabilité et d'équité suscitant l'adhésion de tous

Les acteurs de l'œconomie sont personnellement responsables de l'impact à long terme de leurs choix, indépendamment des intentions qui ont présidé à leurs actes. Leur responsabilité est proportionnée à leur pouvoir.

Les règles de l'œconomie doivent être ressenties comme légitimes par tous : refléter les objectifs de la société, être compréhensibles et admises, être mises en œuvre dans des conditions équitables par des dirigeants dignes de confiance.